

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

LOI DE FINANCES 2011

**RAPPORT SUR LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES
ECONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIERES DE LA NATION**

Exercice 2010

Novembre 2010

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE	1
1.1. Environnement économique international.....	1
1.1.1. Une reprise fragile et contrastée	1
1.1.2. Impact sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement	3
1.2. Évolution récente de l'économie camerounaise.....	3
1.2.1. Croissance et prix.....	3
1.2.2. Relations avec le reste du monde.....	5
1.2.2.1. Compétitivité.....	5
1.2.2.2. Echanges	5
1.2.2.3. Par noyaux d'utilisation	6
1.2.3. Monnaie et financement de l'économie	7
1.2.4. Finances publiques.....	8
1.2.5. Secteurs sociaux.....	9
1.2.6. Réformes et programmes.....	10
1.3. Perspectives macroéconomiques et budgétaires 2011.....	10
1.3.1. Perspectives macroéconomiques	10
1.3.2. Cadrage budgétaire	13
1.3.2.1. Contraintes budgétaires.....	13
1.3.2.2. Projections budgétaires 2011.....	14
CHAPITRE 2 : PRODUCTION	17
2.1. Secteur primaire.....	17
2.1.1. Sous-secteur agricole	17
2.1.1.1. Agriculture d'exportation.....	17
2.1.1.2. Agriculture vivrière.....	20
2.1.2. Elevage et pêche	21
2.1.2.1. Elevage.....	21
2.1.2.2. Pêche et aquaculture	23
2.1.3. Sylviculture et environnement.....	23
2.2. Secteur secondaire	24
2.2.1. Industries manufacturières.....	24
2.2.2. Industries extractives.....	26
2.2.2.1. Mines et recherches minières	26
2.2.2.2. Produits pétroliers avals	26
2.2.3. Eau et Electricité.....	27
2.2.3.1. Eau.....	27

2.2.3.2.	Electricité	27
2.2.4.	Bâtiments et Travaux Publics	27
2.2.4.1.	Infrastructures routières	27
2.2.4.2.	Constructions civiles	28
2.2.5.	PME, économie sociale et artisanat	28
2.3.	Secteur tertiaire	28
2.3.1.	Commerce	29
2.3.2.	Transports	29
2.3.2.1.	Transport terrestre.....	29
2.3.2.2.	Transport aérien.....	29
2.3.2.3.	Transport ferroviaire	30
2.3.2.4.	Transport maritime	30
2.3.3.	Télécommunications	31
2.3.4.	Tourisme.....	31
CHAPITRE 3 : DEMANDE		33
3.1.	Demande intérieure	33
3.1.1.	Consommation finale	33
3.1.1.1.	Consommation publique	33
3.1.1.2.	Consommation des ménages	34
3.1.2.	Investissement.....	34
3.1.2.1.	Investissement privé.....	35
3.1.2.2.	Investissement public.....	35
3.2.	Demande extérieure nette des biens et services.....	36
3.2.1.	Demande extérieure nette des biens	36
3.2.1.1.	Exportations des biens	36
3.2.1.2.	Importations des biens	37
3.2.2.	Demande extérieure nette des services.....	37
CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE		39
4.1.	Prix à la consommation finale des ménages	39
4.1.1.	Indice général	39
4.1.2.	Indice des prix à Yaoundé	39
4.1.3.	Indice des prix à Douala.....	39
4.1.4.	Indice des prix dans les autres villes	40
4.2.	Compétitivité	41
4.2.1.	Taux de change effectif réel (TCER).....	41
4.2.2.	Environnement des affaires	42

CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ECONOMIE	43
5.1. Politique monétaire	43
5.2. Marché Monétaire	43
5.2.1. Avances statutaires et refinancement des banques.....	43
5.2.2. Opérations interbancaires	43
5.2.3. Situation des réserves obligatoires	43
5.2.4. Situation des crédits consolidés sur l'Etat	43
5.2.5. Evolution des taux d'intérêt.....	44
5.3. Situation monétaire	44
5.3.1. Contreparties de la masse monétaire.....	45
5.3.2. Masse monétaire	45
5.3.3. Taux de couverture de la monnaie	46
5.4. Secteur bancaire et financier.....	46
5.4.1. Secteur bancaire	46
5.4.2. Microfinance.....	47
5.4.3. Secteur des assurances	47
5.4.4. Marché financier	48
5.5. Stratégie de financement de l'économie.....	49
CHAPITRE 6 : SECTEUR EXTERIEUR.....	50
6.1. Solde global de la balance des paiements.....	50
6.2. Compte des transactions courantes	50
6.2.1. Balance des biens.....	50
6.2.2. Balance des services.....	50
6.2.3. Balance des revenus	51
6.2.4. Transferts courants.....	51
6.3. Compte de capital et d'opérations financières	52
6.3.1. Compte de capital	52
6.3.2. Compte d'opérations financières	52
6.4. Commerce extérieur	54
6.4.1. Balance commerciale	54
6.4.2. Orientation géographique des échanges	57
CHAPITRE 7 : SECTEURS SOCIAUX.....	60
7.1. Education.....	60
7.1.1. Enseignements maternel et primaire	60
7.1.2. Enseignement secondaire	61
7.1.3. Enseignement supérieur	63
7.2. Santé.....	63

7.2.1.	Lutte contre la maladie.....	64
7.2.2.	Programme Elargi de Vaccination	65
7.2.3.	Amélioration de l'offre de soins et services de santé.....	65
7.3.	Emploi	65
7.4.	Urbanisme et habitat	66
7.5.	Affaires sociales, promotion du genre, de la famille et de la jeunesse.....	67
7.5.1.	Affaires sociales.....	67
7.5.2.	Promotion de la femme et de la famille.....	68
7.5.3.	Encadrement de la Jeunesse	68
CHAPITRE 8 : EXECUTION DU BUDGET 2010 ET PROJET DE BUDGET 2011.....		69
8.1.	Présentation du projet de loi de règlement de l'exercice 2009	69
8.2.	Réalisations provisoires et estimations de l'exercice 2010	71
8.2.1.	Loi de finances rectificative 2010.....	71
8.2.2.	Ressources budgétaires totales.....	73
8.2.3.	Exécution des dépenses budgétaires	74
8.3.	Projet de budget de l'exercice 2011	76
8.3.1.	Analyse des recettes	77
8.3.2.	Analyse des dépenses	78
8.4.	Mesures nouvelles : exposé des motifs	80

TABLEAUX

Tableau 1.: Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale-----	2
Tableau 2.: Taux de croissance du PIB en termes réels (en %)-----	11
Tableau 3. : Quelques indicateurs clés de l'économie camerounaise-----	12
Tableau 4.: Projections budgétaires pour l'exercice 2011 (milliards de francs CFA)-----	16
Tableau 5.: Evolution des cultures de rente et des produits industriels d'origine agricole-----	19
Tableau 6.: Production des principales cultures vivrières (en tonnes)-----	20
Tableau 7.: Volume de bois coupé (en milliers de m ³)-----	23
Tableau 8.: Exportations des produits forestiers (en milliers de m ³)-----	23
Tableau 9.: Evolution de l'indice de la production industrielle-----	25
Tableau 10.: Production de pétrole brut (en millions de barils)-----	26
Tableau 11.: Mises à la consommation des produits pétroliers (en tonnes)-----	26
Tableau 12.: Production d'eau potable (en m ³)-----	27
Tableau 13.: Production d'électricité (en milliers de KWH)-----	27
Tableau 14.: Statistiques du trafic aérien global-----	30
Tableau 15.: Evolution du trafic ferroviaire-----	30
Tableau 16.: Evolution du trafic maritime-----	31
Tableau 17.: Statistiques du sous-secteur des télécommunications-----	31
Tableau 18.: Structure de la consommation des ménages (en %)-----	34
Tableau 19.: Les investissements de quelques secteurs d'activité (en millions de francs)-----	35
Tableau 20.: Evolution de l'exécution du BIP au Cameroun(%)-----	36
Tableau 21.: Composantes de la demande en % du PIB-----	38
Tableau 22.: Evolution de l'inflation (%)-----	40
Tableau 23.: Evolution du taux de change effectif réel et des termes de l'échange du Cameroun (base 100 = 2000)-----	42
Tableau 24.: Evolution des taux directeurs de la B.E.A.C et des conditions de banque (en %)-----	44
Tableau 25.: Evolution de la situation monétaire (en milliards de francs)-----	45
Tableau 26.: Montant des dépôts au 30 juin 2010 et poids par type de clientèle-----	46
Tableau 27.: Montant au 30 juin 2010 et répartition des crédits par type de clientèle (en milliards FCFA)-----	47
Tableau 28.: Evolution des sinistres payés (en millions) et du taux de sinistralité-----	48
Tableau 29.: Evolution du chiffre d'affaires et des produits financiers net (en millions)-----	48
Tableau 30.: Evolution des cours des trois sociétés cotées au 31 août 2010-----	48
Tableau 31.: Balance des paiements résumée 2006-2011-----	53
Tableau 32.: Résultats du commerce extérieur (en milliards)-----	54
Tableau 33.: Principales exportations du Cameroun (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards)-----	55
Tableau 34.: Evolution des importations par principaux groupes de produits-----	56
Tableau 35.: Les échanges entre le Cameroun et les autres pays de la CEMAC-----	58
Tableau 36.: Principaux partenaires commerciaux hors pétrole du Cameroun-----	59
Tableau 37.: Classement des principaux partenaires commerciaux-----	59
Tableau 38.: Evolution du nb. de salles de classe fonctionnelles, élèves et enseignants dans l'ens. primaire et maternel---	61
Tableau 39.: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe-----	61
Tableau 40.: Evolution des effectifs des élèves et des enseignants dans l'enseignement secondaire-----	62
Tableau 41.: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe en 2008/2009 et 2009/2010-----	62
Tableau 42.: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (en %)-----	62
Tableau 43.: Répartition des étudiants et des enseignants-----	63
Tableau 44.: Ratios d'encadrement (étudiants/enseignant)-----	63
Tableau 45.: Evolution de la couverture vaccinale au Cameroun (en %)-----	65
Tableau 46.: Recettes de l'exercice 2009 (en FCFA)-----	69
Tableau 47.: Dépenses de l'exercice 2009 par chapitre et par nature économique-----	70
Tableau 48.: Ventilation sectorielle des dépenses sur le budget 2009-----	71
Tableau 49.: Budget consolidé de l'exercice 2009-----	71
Tableau 50.: Recettes et dépenses dans les Lois de Finances (LF) initiale et rectificative-----	72
Tableau 51.: Ressources budgétaires de l'exercice 2010-----	74
Tableau 52.: Dépenses budgétaires de l'exercice 2010-----	76
Tableau 53.: Ventilation des recettes (millions FCFA)-----	77
Tableau 54.: Structure des dépenses de l'Etat (en milliards)-----	78
Tableau 55.: Propositions de crédits ouverts pour l'exercice 2011 (en millions)-----	79

GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Taux de croissance et prix à la consommation (en %)</i>	5
<i>Graphique 2: Contributions des composantes de la demande à la croissance économique</i>	33
<i>Graphique 3: Evolution du taux d'investissement en % du PIB</i>	35
<i>Graphique 4: Contributions à la croissance de la demande extérieure de biens et services (en %)</i>	36
<i>Graphique 5 : Structure des exportations de biens (en %)</i>	37
<i>Graphique 6 : Structure des importations de biens (en %)</i>	37
<i>Graphique 7: Echanges par zones géoéconomiques en 2009</i>	57
<i>Graphique 8 : Principaux partenaires bilatéraux avec l'Asie Orientale</i>	58

CHAPITRE 1 : VUE D'ENSEMBLE

La Loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat, fait obligation au Gouvernement de joindre au projet de loi de finances, un rapport sur la situation et les perspectives économiques, sociales et financières de la Nation. A cet effet, le présent Rapport présente les faits socio-économiques et financiers marquants, la conjoncture à fin juin voire à fin septembre 2010. Sur cette base sont estimées les réalisations de l'exercice 2010 et les projections pour 2011. Le Rapport est complété par une synthèse du projet de loi de règlement 2009, le projet de budget 2011 et l'exposé des motifs des propositions de mesures nouvelles. Il souligne les contraintes budgétaires d'ensemble en dehors desquelles l'impasse faite sur des évidences ne se comprend pas.

1.1. Environnement économique international

1.1.1. Une reprise fragile et contrastée

Après la grave crise de fin 2008 qui s'est atténuée progressivement en 2009, la reprise de l'économie mondiale a continué à s'affermir au premier semestre. Dans « Perspectives de l'économie mondiale » d'octobre 2010, le FMI souligne cependant que l'objectif fixé au Sommet du G-20 de Pittsburgh du 24 au 25 septembre 2009 d'assurer une reprise forte, durable et équilibrée, est loin d'être atteint.

Pour asseoir une reprise durable et saine, il faut procéder à deux rééquilibrages. Le premier est interne. Après l'effondrement de la demande privée, la relance budgétaire a limité la baisse de la production, mais a engendré des déficits insoutenables. Une demande privée vigoureuse doit prendre le relais pour impulser et soutenir la croissance. Le rééquilibrage externe passe par la hausse des exportations nettes des pays en déficit et leur baisse dans les pays excédentaires. Plusieurs pays avancés, notamment les Etats-Unis qui dépendent de la demande intérieure, ont accumulé des déficits commerciaux énormes. Par contre, dans les pays émergents comme la Chine, la croissance reste soutenue par les exportations nettes. La reprise mondiale est donc fragile et contrastée dans l'attente de ces ajustements.

D'après les dernières projections des « Perspectives de l'économie mondiale », la croissance mondiale devrait atteindre 4,8% en 2010 ; elle est projetée à 4,2% en 2011. Dans les pays émergents et en développement (qui ont le mieux résisté à la crise), la production s'accroîtrait respectivement de 7,1% et 6,4%. En Chine, la croissance est prévue à 10,5% en 2010 et 9,6% en 2011 ; en Inde, elle serait respectivement de 9,7% et 8,4%. Dans les pays avancés, la croissance n'atteindrait que 2,7% et 2,2%, avec un ralentissement pour certains pays au second semestre 2010 et au premier trimestre 2011.

Aux Etats-Unis, après la contraction de 2,6% en 2009, la croissance serait de 2,6% en 2010 et de 2,3% en 2011. La faiblesse de la reprise tient en grande partie à la mollesse de la consommation des ménages, principale composante du PIB, les banques ayant encore du mal à prêter aux ménages. Les prix de l'immobilier ont chuté de 25 à 30% ces trois dernières années et la valeur nette du patrimoine des ménages a diminué. Le chômage reste élevé et touche 9,6% des actifs ; ce taux serait porté à 16,7% si l'on tient compte des travailleurs à temps partiel qui souhaiteraient travailler à plein temps.

Dans la zone euro, les dérapages budgétaires au second trimestre 2010 en Espagne, au Portugal, en Grèce et en Irlande, et la chute de l'euro face au dollar, ont mis à mal la reprise. De nouveaux moyens de financement et l'injection des liquidités par la Banque Centrale Européenne, et l'action budgétaire vigoureuse dans les pays concernés ont mis fin aux turbulences financières et réduit leur effet pernicieux sur l'activité économique. Estimé à 1,7% en 2010, le taux de croissance dans la zone euro est projeté à 1,5% en 2011. Au Japon, le PIB réel devrait croître de 2,8% en 2010 et de 1,5% en 2011.

En Afrique subsaharienne, le ralentissement de l'activité a été de courte durée : de 2,6% en 2009, la croissance devrait s'accroître en 2010 à 5% et est prévue à 5,5% en 2011. Les mesures

anticycliques prises pendant la crise ont pu être exécutées rapidement grâce aux marges de manœuvre que se sont constitués les pays avant la récession. Cette croissance s'appuie sur le redressement de la demande mondiale et le renforcement des cours mondiaux des produits primaires, notamment de pétrole. Dans d'autres pays, c'est plutôt la demande intérieure qui a tiré la croissance. Les entrées de fonds en provenance de l'étranger, y compris les flux de capitaux publics, les IDE et les envois de fonds des travailleurs émigrés ont été moins affectées par la crise qu'on ne l'avait craint.

Au sujet des prix, l'inflation reste faible malgré le redressement des cours des matières premières. Les stocks élevés de blé permettent d'absorber les chocs temporaires sur l'offre des céréales. La hausse des prix à la consommation est estimée à 1,4% en 2010 et projetée à 1,3% en 2011 dans les pays avancés. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation passerait de 5,2% en 2009 à 6,2% en 2010, puis à 5,2% en 2011. Dans certains pays émergents, les contraintes de capacités commencent à faire monter les prix. Par exemple, le Brésil et l'Inde ont enregistré de fortes tensions inflationnistes. Au Nigeria, l'inflation reste élevée et le taux passerait de 11,2% en 2010 à 8,5% en 2011.

Tableau 1.: Quelques indicateurs de performance de l'économie mondiale

Croissance du PIB en %	Historique	Estimations	Projections	
	2008	2009	2010	2011
Economie mondiale	2,8	-0,6	4,8	4,2
Etats Unis	0,0	-2,6	2,6	2,3
Zone euro	0,5	-4,1	1,7	1,5
Japon	-1,2	-5,2	2,8	1,5
Chine	9,6	9,1	10,5	9,6
Inde	6,4	5,7	9,7	8,4
Afrique subsaharienne	5,5	2,6	5,0	5,5
Nigeria	6	7	7,4	7,4
CEMAC*	3,9	2,1	4,1	-
Taux d'inflation (croissance annuelle en %)				
Etats-Unis	3,8	-0,3	1,4	1,0
Zone euro	3,3	0,3	1,6	1,5
Afrique subsaharienne	11,7	10,4	7,5	7
Nigeria	11,6	12,4	11,9	9,8
CEMAC*	5,9	4,3	2,7	-

Sources: FMI (World Economic Outlook, October 2010); *BEAC

La CEMAC a connu un net ralentissement de l'activité en 2009 avec un PIB réel en hausse de 2,1% contre 3,9% en 2008. Pour 2010, la croissance est estimée à 4,1% et résulterait de l'accroissement de la production pétrolière dans plusieurs pays de la zone, de la bonne tenue des activités gazières et de la reprise de l'activité économique mondiale. Le taux d'inflation est passé de 5,9% en 2008 à 4,3% en 2009 et demeure supérieur à la norme communautaire ; en moyenne annuelle, il ressortirait à 3,6% en 2010. Le déficit du compte courant reculerait pour se situer à 2,1% du PIB après les 7,7% de 2009.

L'incertitude persiste partout et les risques sont nombreux. Dans les pays développés et émergents, les politiques devant favoriser les rééquilibrages interne et externe sont encore sans effets. Des ajustements importants sont à opérer : stabiliser puis réduire l'endettement public élevé, assainir et réformer le secteur financier. Hormis les liens commerciaux, l'endettement public des pays développés risque faire diminuer les apports d'aide et les flux financiers privés vers l'Afrique. Les envois de fonds par les travailleurs émigrés africains pâtiraient aussi des conditions économiques dans les pays d'immigration. Les inquiétudes subsistent donc sur l'évolution de l'activité mondiale à moyen terme et la réalisation par les pays de l'Afrique subsaharienne des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

1.1.2. Impact sur les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Les pays en développement, notamment ceux en Afrique au Sud du Sahara, ont mieux résisté à la crise mondiale. Mais concernant les OMD, la crise a ralenti les avancées et « le reste du monde doit aider à relancer la machine » (Finances & Développement, septembre 2010).

Selon le « Rapport de suivi mondial 2010 : les OMD après la crise » par la Banque Mondiale et le FMI, la crise a ralenti le rythme de réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Le plus grand risque se situe à long terme. Bien que l'incidence sur la faim et la pauvreté soit immédiate, le plein effet sur d'autres indicateurs comme la mortalité infantile et maternelle et le taux d'achèvement du cycle primaire ne se manifesteront que dans plusieurs années. Une lente sortie de la crise au plan mondial pourrait amplifier ces effets et continuer à avoir des répercussions au-delà de 2015.

Lors de l'éclatement de la crise, des progrès significatifs avaient été accomplis en matière de réduction de la pauvreté, y compris dans les pays à faible revenu ; la pauvreté avait chuté de 40% à l'échelle mondiale depuis 1990. Avec la crise, 53 millions de personnes de plus demeureront dans l'extrême pauvreté d'ici 2015. En Afrique subsaharienne, la crise a fait basculer 7 à 10 millions de personnes de plus dans la pauvreté. Toutefois, le nombre total de personnes vivant dans l'extrême pauvreté s'élèverait d'ici cinq ans à 920 millions, soit une baisse de 51,1% par rapport au total de 1,8 milliard en 1990.

La croissance et la stabilité macroéconomique déterminent le niveau des dépenses publiques nécessaires à l'atteinte des OMD. Avant la crise, le taux de croissance en Afrique subsaharienne était respectivement de 6,9% et 5,5% en 2007 et 2008. Si la reprise se confirme, il est prévu des taux de l'ordre de 5,6% en moyenne entre 2011 et 2013. Ce niveau sera insuffisant pour réparer les dommages causés en termes de niveaux de revenus et de conditions sociales, et donc atteindre les objectifs fixés.

Selon les études de la Banque Mondiale et du FMI, les pays africains devraient maintenir une croissance réelle de 8 à 9% par an en moyenne pour porter en une génération au plus tard le revenu réel par habitant à la moitié du niveau actuel des pays industrialisés. Dans cette optique, des efforts doivent être faits au plan interne pour renforcer la croissance en augmentant la production, notamment agricole.

La politique économique, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, doit désormais privilégier les objectifs de développement à moyen terme sans perdre de vue l'impératif de stabilité macroéconomique. La reprise étant déjà enclenchée, la politique budgétaire doit être axée non pas sur des considérations de court terme et de stabilisation de la production, mais sur des objectifs consistant à s'attaquer aux problèmes structurels d'insuffisance des infrastructures, d'énergie, de création d'emplois et du rétrécissement de l'aide et, à renforcer les systèmes de santé et d'éducation.

1.2. Évolution récente de l'économie camerounaise

1.2.1. Croissance et prix

Pendant la crise économique et financière mondiale récente, la sylviculture a été la branche la plus touchée au Cameroun avec une baisse de 10,6% de la valeur ajoutée en 2009. Dans le même temps, les termes de l'échange se sont détériorés de 18,1% en 2009 alors qu'ils s'étaient appréciés de 22% en 2008. Ces effets, conjugués à la baisse de la production pétrolière et à l'insuffisance de l'énergie, ont négativement affecté l'activité économique au Cameroun. Entre 2008 et 2009, la croissance du PIB réel a connu un ralentissement, passant d'un taux de 2,9% à 1,9%.

Ces taux sont inférieurs à la moyenne africaine et de la CEMAC, du fait de la relative industrialisation du pays. Le poids décroissant du secteur secondaire hors pétrole s'y situe à 20% du PIB, alors que les pays dépendants du pétrole affichent les taux les plus élevés. L'industrie est

bloquée par le manque d'énergie et de compétitivité. Quand on ajoute la chute de la production pétrolière, la croissance de l'économie camerounaise décroche du reste de la CEMAC et de l'Afrique subsaharienne.

Une autre conséquence de ce blocage est la tertiarisation de l'économie. Il ressort du recensement des entreprises effectué en 2009 par l'Institut National de la Statistique que 86,5% opèrent dans le secteur tertiaire et emploient 386263 travailleurs permanents. Si on y ajoute les 196065 agents publics, cela représente 5,8% de la population active estimée à dix millions de personnes. L'emploi est concentré dans le secteur informel, l'agriculture et l'élevage où la productivité moyenne est faible. En s'intercalant dans la chaîne de distribution, les nombreuses personnes en sous emploi allongent la chaîne de distribution et gonflent les marges de commerce (voir encadré page 40).

Aussi, la croissance en 2009 a été soutenue par les secteurs primaire et tertiaire dont les contributions respectives ont été de 0,6% et 1,3%. Le secteur primaire a été tiré par l'agriculture vivrière et celle d'exportation dont les progressions se situent à 5% et 4,2% respectivement ; ce secteur aurait connu une progression plus importante, n'eût été la chute de 10,6% enregistrée dans la branche « sylviculture et exploitation forestière ». Le secteur tertiaire a bénéficié de la bonne tenue de l'ensemble de ses branches, à l'exception de la branche « *commerce, restaurants et hôtels* ».

Par contre, le secteur secondaire, affecté par les contre-performances des industries extractives et des industries agroalimentaires, a ralenti la croissance économique. Néanmoins, le BTP a repris son essor depuis le frein de 2008 quand le monopoleur, CIMENCAM, a programmé une baisse de sa production sans augmenter ses importations de ciment. Le Gouvernement a depuis lors encouragé les importations par d'autres opérateurs, afin d'améliorer et de sécuriser l'offre de ce produit stratégique.

Sous l'optique demande, la croissance reste tirée par la demande intérieure dont la contribution se situe à 3,9% en 2009. Ses deux principales composantes progressent de 3,3% pour la consommation et de 5,9% pour l'investissement. La consommation privée, dominée par la forte demande en produits alimentaires et pétroliers, a bénéficié du renforcement du pouvoir d'achat de nombreux ménages, consécutivement à la baisse des prix et à la prise en solde de nombreux agents dans la Fonction Publique. La hausse de l'investissement est principalement tirée par sa composante privée qui a progressé de 4,9%, du fait de l'extension de l'outil de production dans certains domaines tels que la téléphonie mobile, la cimenterie, l'énergie et l'exploitation pétrolière.

S'agissant de la demande extérieure nette, elle a freiné la croissance de 2%, en raison d'une baisse des exportations de biens (-13,3%) et des services (-6,8%).

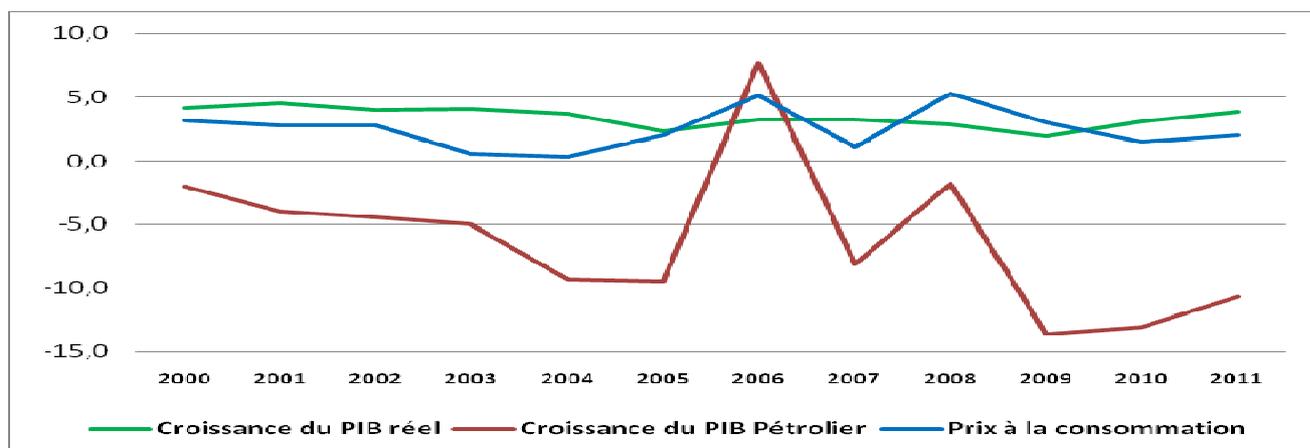
Avec la reprise de la demande mondiale et les programmes de soutien aux cultures de rente, l'activité économique connaîtrait une reprise en 2010 et le taux de croissance réelle se situerait à 3%. Le déclin du secteur pétrolier serait compensé par la progression des autres branches (sylviculture, BTP, télécommunications, ...). En particulier, le secteur secondaire devrait amorcer une reprise grâce à la bonne tenue des industries manufacturières qui bénéficient d'une progression de 3,3% de la branche « *Electricité, eau et gaz* ». Le secteur tertiaire croîtrait de 4,1%, grâce à la hausse des activités dans les branches « *Commerce, restaurants et hôtels* », « *Transports, entrepôts et communications* » et « *Services non marchands des APU* ».

La demande intérieure, tirée par la consommation et l'investissement publics, augmenterait de 1,9% et contribuerait à hauteur de 2% à la croissance du PIB. La demande extérieure nette, grâce à la reprise des exportations de biens hors pétrole, devrait contribuer pour 1% à la croissance.

Concernant l'inflation, elle a été maîtrisée grâce à l'approvisionnement des marchés, les exonérations et le blocage des prix du carburant à la pompe. Le taux d'inflation est passé de 5,3% en 2008 à 3% en 2009 ; au premier semestre 2010, il se situe à 0,4%. Toutefois, avec les tensions

qui subsistent au niveau des produits alimentaires de grande consommation, ce taux serait de 1,5% au terme de l'année.

Graphique 1 : Taux de croissance et prix à la consommation (en %)



1.2.2. Relations avec le reste du monde

1.2.2.1. Compétitivité

La compétitivité en 2009 est perçue à travers le taux de change effectif réel (TCER) et les indicateurs relatifs à l'environnement des affaires. En 2008 et 2009, le TCER s'est apprécié respectivement de 4,5% et 1,5%, traduisant une perte de compétitivité de l'économie.

Dans le rapport 2009-2010 du World Economic Forum, le Cameroun gagne trois places et occupe le 111^{ème} rang parmi 133 pays. Les pays d'Afrique subsaharienne sont peu compétitifs ; la Tunisie, le pays africain le mieux classé, occupe la 40^{ème} place. Le Cameroun est classé en tête en Afrique pour l'ouverture aux échanges extérieurs et la disponibilité des ingénieurs et des scientifiques. A ce stade de développement, la tertiarisation de l'économie serait un indicateur de non compétitivité.

Pour améliorer l'attractivité du pays, les pouvoirs publics multiplient des mesures tendant à assurer aux opérateurs économiques une meilleure sécurité juridique, un traitement fiscal incitatif et de meilleures garanties pour les investissements. L'application du code de procédure pénale, la lutte contre les dysfonctionnements de la justice, l'élaboration du schéma directeur d'informatisation de la justice, et la formation du personnel judiciaire et parajudiciaire, participent de cette démarche.

1.2.2.2. Echanges

En 2009, la contraction de la demande mondiale, la chute des cours mondiaux des produits exportés notamment le pétrole brut et l'aluminium brut, l'annulation des commandes de bois, et la dépréciation du FCFA par rapport au dollar sont les principaux facteurs ayant marqué les échanges avec l'extérieur.

Toujours composées de quelques produits primaires, les exportations de biens ont reculé de 32,9% en 2009 et se situent à 1582,9 milliards. Cette baisse est imputable à celle des ventes du pétrole brut, des carburants et lubrifiants, ainsi que des bois et ouvrages en bois. Hors pétrole, les exportations ont reculé de 27% par rapport à 2008. Toutefois, les exportations de certains produits de l'agriculture industrielle et d'exportation se sont bien comportées. Il s'agit notamment du cacao brut en fèves dont les ventes sont passées de 180,2 milliards à 255 milliards et du coton brut (de 27,4 milliards à 42,2 milliards).

Les importations ont diminué sous l'effet du tassement de l'activité, en particulier dans le secteur industriel. Les biens importés enregistrent une baisse en volume de 3,6% en 2009 contre une hausse de 3,8% en 2008. Cette baisse est imputable à la contraction des achats des biens d'équipements et

de transports. Par contre, les dépenses d'importations de boissons et du tabac, et des produits de première nécessité notamment les céréales (maïs, riz et blé), la viande et le poisson sont en hausse.

Le solde du compte courant a été déficitaire de 524,7 milliards, soit 4,8% du PIB. Cette évolution résulte des déficits de 165,5 milliards de la balance des biens et de 439 milliards de la balance des services. Le solde des transferts courants enregistre un excédent de 174,3 milliards, en diminution de 34,5% par rapport à 2008, du fait de la chute des transferts de la diaspora.

Le compte de capital et d'opérations financières demeure excédentaire (+390,8 milliards) en hausse de 27,5% par rapport à 2008. Le solde global est estimé à 24,3 milliards, soit 0,2% du PIB.

Au premier semestre 2010, le déficit du solde commercial atteint 503,1 milliards, en dégradation de 193,3 milliards par rapport à la même période de 2009. Ce déficit est consécutif à une hausse de 18% des importations. Les exportations de pétrole brut, de carburants et lubrifiants, et de cacao ont chuté respectivement de 30%, 97% et 30% en volume. Par contre les exportations de bois et de café connaissent des hausses respectives de 39% et 43,1%. S'agissant des importations, leur évolution est attribuable aux achats des véhicules automobiles, des huiles brutes de pétrole et des hydrocarbures. Hors pétrole, le déficit s'est creusé de 8,2 milliards et se situe à 536,6 milliards.

En 2009, les Pays-Bas sont le premier partenaire et le premier client du Cameroun. La France est le premier fournisseur. Les poids à l'importation et à l'exportation de la France et de l'Italie diminuent ; ceux de la Chine et de la Belgique augmentent. Les Pays-Bas sont le premier acheteur du cacao brut en fèves, l'Allemagne celui du café Arabica et la Belgique le premier importateur du café Robusta.

L'Union Européenne (UE) demeure le premier partenaire commercial, suivie dans l'ordre par l'Asie Orientale, l'Afrique de l'Ouest, l'Amérique du Nord, la CEMAC et l'Amérique latine.

1.2.2.3. Par noyaux d'utilisation

En 2009, les importations se sont établies à 2084,4 milliards, en baisse de 18,6% par rapport à 2008, à cause surtout de la faiblesse des achats des huiles brutes de pétrole et des matériaux de transports pour la navigation maritime ou fluviale. Avec 21% de la valeur totale, les importations de produits minéraux ont reculé de 44,4% pour se situer à 437 milliards ; cette évolution est imputable pour l'essentiel aux achats d'huiles brutes de pétrole (-54,2%). Les produits alimentaires destinés à la consommation des ménages ont représenté 23,4% des importations ; elles ont augmenté de 6,3% par rapport à 2008 pour s'établir à 487,3 milliards, à cause de la hausse des poissons de mer congelés (+34,4 milliards), du maïs (+3 milliards), du riz (+5,5 milliards) et des huiles de palme raffinées (+4,1 milliards).

Les machines et appareils mécaniques ou électriques (16,1% des importations) ont augmenté de 2,1% par rapport à 2008, du fait des importations d'appareils de téléphonie, de radiophonie et de télévision. Les matériaux de construction, métaux communs et leurs ouvrages (6,7% des importations) ont reculé de 11,9%, en lien avec les achats des produits de fonte, fer et acier (-30,7%). En se situant à 190,4 milliards en 2009 contre 319,5 milliards un an plus tôt, les importations de pièces détachées et de matériel de transport ont diminué de 40,4% ; cette évolution est principalement imputable aux achats des appareils de navigation fluviale ou maritime (-77,3%). Les produits des industries chimiques (10,7% des importations) ont reculé de 4,5% pour se situer à 222,1 milliards, du fait de la réduction des achats des oxydes d'aluminium et des engrais chimiques.

Au premier semestre 2010, les importations de biens augmentent de 18,2% par rapport à la même période de l'année 2009 pour se situer à 1 257,4 milliards. Cette hausse est attribuable aux achats des huiles brutes de pétrole, des véhicules automobiles et des matériaux de construction. Les importations hors pétrole enregistrent une légère hausse de 1,8% et se chiffrent à 925,3 milliards.

Par rapport au premier semestre 2009, en dehors des « produits alimentaires » et « machines et appareils mécaniques ou électriques » qui présentent des évolutions à la baisse (-6,5% et -2,5%

respectivement), les autres groupes de produits importés sont sur une tendance haussière. Il s'agit notamment « des produits minéraux » (+84,3%) ; des « pièces détachées et matériel de transport » (+0,8%) ; des « produits des industries chimiques » (+0,5%) ; des « matériaux de constructions, métaux communs et leurs ouvrages » (+26%) et des « chaussures, matières textiles et leurs ouvrages » (+9%).

Par grand groupe, le Cameroun est structurellement importateur net des « Produits des industries agricoles et alimentaires », des « Biens de consommation », des « Produits de l'industrie automobile », des « Biens d'équipement » et des « Biens intermédiaires ». Par contre, il est exportateur net des « Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles » et des « Produits énergétiques (pétrole brut) ».

1.2.3. Monnaie et financement de l'économie

En 2009, la situation monétaire est caractérisée par un renforcement des avoirs extérieurs nets, une hausse du crédit intérieur et un accroissement de la masse monétaire.

Les avoirs extérieurs nets augmentent de 8,5% par rapport à 2008 pour se situer à 1 896 milliards. A fin juin 2010, ils s'établissent à 1743 milliards, en hausse de 2,1% en glissement annuel. Le taux de couverture de la monnaie s'établit à 100,6% au premier semestre 2010, soit au dessus du minimum statutaire (20%) et de la moyenne sous-régionale (99,3%).

Le crédit intérieur a progressé de 25,7% à fin décembre 2009 pour s'établir à 860 milliards, contre 683,8 milliards un an plus tôt. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation de 7,5 % des crédits à l'économie qui se hissent à 1378 milliards. A fin juin 2010 et par rapport à la même période de 2009, une hausse de 27,4% du crédit intérieur est observée, du fait de l'accroissement des crédits à l'économie (+14,4%). L'encours des créances nettes sur l'Etat passe de -661,4 milliards à -672 milliards, traduisant une amélioration de la liquidité publique.

La masse monétaire augmente de 7% pour se chiffrer à 2299 milliards à fin décembre 2009. Par rapport à fin juin 2009, elle progresse de 14,1% en juin 2010. Les dépôts bancaires sont en hausse de 15,9% et la monnaie fiduciaire de 5,7%. Les crédits sont couverts par les dépôts à hauteur de 153,6% et les fonds propres se hissent à 133 milliards. Les financements restent concentrés sur les grandes entreprises, au détriment des PME qui n'accèdent qu'à des crédits à court terme plus onéreux.

Les 12 banques commerciales en activité ont présenté au 30 juin 2010 un total cumulé des bilans de 2 813 milliards, en augmentation de 5,4% par rapport à fin décembre 2009. Les dépôts de la clientèle se sont accrus de 17,4% par rapport au 30 juin 2009 pour atteindre 2295 milliards. La part des dépôts du secteur privé demeure prépondérante (76,3%), bien que celle des ressources publiques progresse (+4,2 points). Les crédits bancaires s'accroissent de 15,8% pour s'établir à 1499,3 milliards, dont 66,5% de concours aux entreprises privées. Les crédits à moyen et à long termes représentent respectivement 35,5% et 2,7% de l'ensemble des crédits octroyés ; ce qui traduit un faible degré de transformation des dépôts en ressources longues.

Ces résultats procèdent moins des performances dans l'intermédiation financière que des commissions perçues et du différentiel des taux d'intérêt pratiqués. Ils sont conformes à ceux de l'étude menée en 2009 par le ministère des Finances intitulé « *l'efficacité et l'analyse de l'efficience du système bancaire et financier camerounais* ».

Dans le secteur des assurances, l'activité a poursuivi sa croissance en 2008 avec un chiffre d'affaires de 113,2 milliards, en hausse de 10,5% par rapport à 2007. La branche « Incendies, Assurances, Risques Divers et Transport (IARDT) » perd 0,6 point de part de marché au profit de la branche « Assurance-Vie » qui représente désormais 23,1% du chiffre d'affaires global. Toutes branches confondues, les sociétés d'assurance ont payé 40,5 milliards de sinistres, soit 4,6% de plus qu'en 2007. Les engagements réglementés s'élèvent à 173 milliards pour des actifs admis en

représentation de 189 milliards, soit un taux de couverture de 109,3%. En 2009, le chiffre d'affaires du marché est de 120 milliards.

Au 30 juin 2010, 426 établissements de microfinance (EMF) sont habilités et opèrent sur le marché camerounais. L'encours des crédits demeure stable à 150 milliards et principalement orienté vers l'agriculture, le commerce, les PME et les TPE. Les dépôts stagnent à 200 milliards. Des réformes sont en cours (plan comptable, application informatique) pour renforcer le contrôle et la supervision des EMF, et mettre un terme aux dysfonctionnements du secteur.

Sur le marché financier, la capitalisation boursière des trois entreprises cotées à la « *Douala Stock Exchange* » (DSX) a baissé de 8 milliards entre janvier et août 2010 pour se situer à 74,8 milliards. Dans la période, le cours de l'action SEMC s'est apprécié de 46,2 % pour se situer à 84 101 francs ; à l'inverse, celui de l'action SOCAPALM s'est inscrit dans une tendance baissière en se fixant à 34 027 francs. Le cours de l'action SAFACAM est demeuré stable.

Sous administration provisoire depuis 2009, la Commercial Bank of Cameroon est en restructuration.

Enfin, le Gouvernement a poursuivi la stratégie de diversification des sources de financement de l'économie à travers les procédures relatives au crédit bail, au capital risque, à l'affacturage, et le lancement d'un emprunt obligataire de 200 milliards destinés aux grands projets.

1.2.4. Finances publiques

Compte tenu des objectifs très ambitieux affichés par le Document de Stratégie pour la Croissance et l'emploi (DSCE), les ressources avaient été fixées en fonction des charges récurrentes et des besoins pour la réalisation des projets d'investissements publics en 2010, exercice de lancement du DSCE. Avant cela, la politique contra cyclique menée pendant la crise avait amené à puiser dans les réserves du Trésor en 2009. Par ailleurs, les exemptions ponctuelles décidées pour lutter contre la vie chère ou soutenir des activités en difficulté ont été maintenues en 2010 pour consolider la reprise. Dans ces conditions, le Gouvernement a prévu recourir pour la première fois à un emprunt obligataire pour boucler le budget.

La gestion budgétaire à flux tendus inhérente à ce cadrage, a été accentuée par les délais de réalisation dudit emprunt, la concentration en début 2010 de dépenses liées à des événements majeurs : coupe d'Afrique et coupe du monde de football, préparatifs des célébrations des cinquantièmes et du Comice agricole, etc. D'importantes dettes croisées entre des entreprises de services publics et l'Etat ont achevé d'éprouver la trésorerie publique. Pour entre autres : éviter d'accumuler des arriérés qui pénalisent les créanciers de l'Etat (prestataires de l'Etat, agents publics), minimiser le report de dépenses à l'exercice 2011, tenir compte d'une activité économique moins soutenue que prévue, les estimations de recettes ont été actualisées par une ordonnance portant Loi de finances rectificative. Equilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 2520,6 milliards, le budget révisé est en baisse de 49,4 milliards (-1,9%) par rapport à celui de la Loi de finances initiale arrêté à la somme de 2570 milliards.

Ainsi au 31 juillet 2010, le cumul des ressources budgétaires s'élève à 1357,8 milliards, dont 1118,2 milliards de recettes internes et 210,4 milliards d'emprunts extérieurs, soit un taux de réalisation de 53,9%. Par rapport à fin juillet 2009, les ressources budgétaires s'accroissent de 22% et intègrent la contrepartie de 102,6 milliards de l'allocation de Droits de Tirages Spéciaux (DTS) reçue du FMI.

A fin juillet 2010, les recettes pétrolières se chiffrent à 289,4 milliards, soit un taux réalisation de 71,1%. Par rapport à la même période de 2009, elles sont en baisse de 2,4 milliards. La redevance SNH est en hausse de 70,8 milliards et se situe à 233,3 milliards. A l'inverse, l'impôt sur le bénéfice de l'année 2009 des sociétés pétrolières baisse de 56,6% et s'établit à 56,1 milliards.

A fin juillet 2010, les recettes non pétrolières s'élèvent à 828,8 milliards, soit un taux de réalisation de 55,1%. Elles sont en hausse de 7,8 milliards par rapport à la même période de 2009. Par

rubriques, les impôts et taxes baissent de 17,6 milliards et se chiffrent à 510 milliards ; les recettes douanières sont en hausse de 5,5 milliards et totalisent 271,5 milliards ; les recettes non fiscales baissent de 2,3 milliards et s'élèvent à 47,3 milliards. Au 31 décembre 2010, les recettes internes sont estimées à 1 941,5 milliards.

Constituées de prêts et dons, du recours au système bancaire et de l'émission des titres publics, les autres ressources sont prévues à 609,6 milliards dans la Loi de finances. Au 31 juillet 2010, le montant des encaissements effectifs est de 239,6 milliards, dont 185,6 milliards au titre des prêts projets et 34,5 milliards pour les dons. Au 31 décembre 2010, le niveau d'encaissement est estimé à 556,3 milliards, dont 258,3 milliards de prêts, 200 milliards d'émission de titres publics et 87 milliards de dons.

De janvier à juillet 2010, les dépenses s'élèvent à 1 357,8 milliards, soit un taux d'exécution de 53,9%. Par rapport à la même période de 2009, elles sont en hausse de 321,5 milliards ; les dépenses de personnel augmentent de 10,1 milliards et se chiffrent à 358,1 milliards ; les dépenses en biens et services s'accroissent de 30,7 milliards en s'établissant à 327,4 milliards. Les taux d'exécution respectifs des dépenses de pensions et des autres subventions sont de 57,9% et 79,6%.

A fin juillet 2010, les dépenses d'investissement s'élèvent à 272,1 milliards. Sur ressources propres, elles se chiffrent à 189,6 milliards pour une prévision annuelle de 371,8 milliards, soit un taux d'exécution de 51%. Les paiements effectués au titre de la dette publique sont de 220 milliards pour une dotation de 407,5 milliards, soit un taux d'exécution de 54%.

A fin juin 2010, l'encours de la dette publique représente 13,2% du PIB. Au 31 décembre 2010, le stock de la dette publique est estimé à 1424 milliards.

1.2.5. Secteurs sociaux

En 2010, les secteurs sociaux ont bénéficié d'une dotation de 502,6 milliards, soit un cinquième du budget global.

Le budget de l'éducation est de 375,3 milliards, soit 14,9% du budget de l'Etat. Ces ressources ont notamment servi à la construction et à la réhabilitation des infrastructures, à la poursuite de l'opération de contractualisation des enseignants, à l'amélioration de l'environnement éducatif et à la promotion de la recherche universitaire. Le ratio apprenants/enseignant passe de 46 en 2008 à 47 en 2009 dans le primaire où l'objectif est de 40 ; il s'améliore dans le supérieur avec un ratio de 47 contre 48 en 2009.

Le budget de la santé est de 105,2 milliards, soit 4,2% du budget global. Cette dotation a notamment permis de : (i) poursuivre la lutte contre le VIH/Sida à travers la multiplication des tests de dépistage gratuits, la distribution des préservatifs, la prise en charge des personnes infectées ; (ii) réaliser le Plan Stratégique National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) de la période 2007-2010 ; (iii) circonscrire l'épidémie de choléra qui sévit actuellement dans certaines régions du Cameroun à travers des campagnes de sensibilisation et une prise en charge systématique et gratuite des malades ; (iv) maintenir à des niveaux satisfaisants les taux de couverture vaccinale contre les principales maladies.

En ce qui concerne l'urbanisme et l'habitat, la mise en œuvre du programme pluriannuel a notamment permis la réhabilitation des voiries et voies structurantes dans certaines grandes villes et, le lancement effectif des travaux de construction de 10 000 logements sociaux à Yaoundé et Douala. Des travaux de désenclavement des quartiers à habitat précaire de certaines villes ont également été réalisés, en partenariat avec la Banque mondiale dans le cadre du *Projet de Développement des secteurs Urbains et d'approvisionnement en Eau* (PDUE).

S'agissant de l'emploi, la réalisation des différents projets et programmes s'est traduite en 2010 par : l'insertion de 12571 chercheurs d'emploi ; la création de 3375 emplois dans le cadre du projet PIAASI ; la contractualisation de 7261 nouveaux instituteurs vacataires. Par rapport à 2009,

l'emploi formel du secteur privé progresserait de 1,1%, grâce aux secteurs secondaire et tertiaire. Dans la Fonction Publique, l'effectif des personnels actifs se situerait à 199 158 à fin août 2010 contre 196 126 en début d'année, soit une hausse de 1,5%. En outre, une base de données sur les indicateurs du marché de l'emploi a été installée pour améliorer la transparence du marché du travail.

1.2.6. Réformes et programmes

Les réformes dans les domaines des entreprises publiques, de la gouvernance, de l'amélioration du climat des affaires et de la gestion des finances publiques, se sont poursuivies en 2010.

C'est ainsi que CAMTEL continue la restructuration de son organisation en vue de réduire les charges d'exploitation et d'investir dans les infrastructures. Plusieurs projets sont en cours notamment la construction d'un backbone national de transmission en fibre optique (3200 km) et la participation au déploiement de câbles sous-marins en fibre optique sur la côte ouest-africaine.

Le Gouvernement a signé avec la Société Française d'Etudes Postales (SOFREPOST) un contrat d'assistance technique à CAMPOST d'une durée de deux ans à compter de mai 2010. Depuis cette date, les comptes des exercices 2004 à 2008 de CAMPOST ont été arrêtés, un nouvel organigramme mis en place et les responsables désignés aux niveaux central et régional.

Pour CAMAIR Co, une équipe expérimentée comprenant un directeur général, un directeur des opérations, un directeur financier et un directeur des ressources humaines, a été mise en place suite à un appel d'offres international. A court terme, leur principale tâche est de finaliser le plan d'affaires de la compagnie, recruter le personnel et implémenter toutes les actions nécessaires au démarrage effectif de l'exploitation sur une configuration professionnelle. Le vol inaugural est prévu le 28 mars 2011.

En matière de décentralisation, le cadre juridique s'est renforcé avec la promulgation en 2009, des lois portant régime financier des communautés territoriales décentralisées et fiscalité locale. Depuis 2010, le premier programme de transfert des compétences et des ressources par l'Etat aux communes est effectif. Au total, des crédits budgétaires d'un montant d'environ 23 milliards ont été mis à la disposition des communes pour financer les activités transférées.

L'amélioration du climat des affaires s'est poursuivie par : (i) la simplification des procédures de création d'entreprises ; (ii) l'amélioration de l'environnement fiscal à travers la suppression de la règle du décalage d'un mois en matière de déduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et, des droits d'enregistrement sur les actes de constitution, de prorogation et d'augmentation du capital social des sociétés ; (iii) la mise en place de trois centres de gestion agréés (CGA) expérimentaux à Douala et Yaoundé en vue de faciliter l'accomplissement des procédures comptables et fiscales par les PME/PMI.

S'agissant de la modernisation des finances publiques, le projet de guide méthodologique de budgétisation par programme et l'avant-projet de textes d'application du décret portant réglementation sur la comptabilité publique ont été élaborés.

1.3. Perspectives macroéconomiques et budgétaires 2011

1.3.1. Perspectives macroéconomiques

La chute des cours mondiaux a répercuté la crise mondiale sur l'économie camerounaise. Les termes de l'échange qui ont accusé une forte détérioration, devraient redevenir favorables en 2010, et à nouveau se détériorer de 1,3% en 2011 selon les projections de cours mondiaux par le FMI. Par contre, les tensions sur les prix à la consommation restant modérées, l'inflation serait contenue autour de 2%.

La reprise projetée pour l'Afrique sera moindre au Cameroun. En effet, malgré la bonne pluviométrie, plusieurs entreprises à l'instar d'ALUCAM, ont fonctionné en dessous de leurs

capacités en raison d'une offre insuffisante d'électricité qui continuera à entraver la production manufacturière à court et moyen termes. En 2011, la croissance réelle de l'économie se situerait à 3,8% contre 3% en 2010 et 1,9% en 2009. Le PIB pétrolier se contracterait de 10,7%. A l'inverse, la croissance du PIB non pétrolier serait en hausse de 4,4%, traduisant une reprise dans les secteurs sinistrés pendant la crise notamment le bois et le caoutchouc. Par secteurs, la croissance continuerait d'être tirée par les secteurs primaire et tertiaire.

Le secteur primaire croîtrait de 4% en 2011 grâce au rebond du sous-secteur « agriculture industrielle d'exportation » après la morosité de 2010. En l'absence de statistiques à jour et malgré un système de production rudimentaire, le sous secteur de l'agriculture vivrière croîtrait de 3,9%. Grâce aux mesures administratives et fiscales exceptionnelles prises par le Gouvernement depuis 2009, la croissance de la branche « sylviculture et exploitation forestière » pourrait atteindre 10%.

Dans le secteur secondaire, la croissance est projetée à 1,6%. Après la baisse de 2,5% en 2009, elle stagne presque en 2010, freinée par le déclin de la production pétrolière. La production des industries agroalimentaires est projetée en hausse de 4,4%, celle des autres industries manufacturières de 3% et celle du sous secteur « électricité, gaz et eau » enregistrerait un accroissement de 4,8% ; l'offre dans ce dernier sous-secteur reste insuffisante face à une demande sans cesse croissante et l'augmentation de la population urbaine. Le taux de croissance des bâtiments et travaux publics se situerait à 8,4%.

Tableau 2.: Taux de croissance du PIB en termes réels (en %)

	Historiques		Estimations		Projections	
	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Secteur primaire	3,0	5,9	5,2	2,9	3,8	4,0
Agriculture des produits vivriers	3,2	5,6	6,6	5,0	2,8	3,9
Agriculture industrielle et d'exportation	-3,3	-5,1	2,1	4,2	0,6	3,2
Elevage, chasse	1,9	4,9	2,8	0,0	2,5	1,9
Pêche	25,2	26,9	-33,0	1,2	2,5	2,0
Sylviculture et exploitation forestière	-8,3	2,0	56,9	-10,6	20,0	10,0
Secteur secondaire	1,8	-1,4	1,2	-2,5	0,5	1,6
Industries extractives	7,6	-7,7	-1,8	-13,6	-13,1	-10,7
Dont : Hydrocarbures	7,7	-8,1	-1,8	-13,6	-13,1	-10,7
Industries Agroalimentaires	-0,7	3,4	1,8	-1,2	4,2	4,4
Autres Industries manufacturières	-0,6	-1,0	4,4	-0,9	2,5	3,0
Electricité, gaz et eau	3,3	4,5	5,7	-0,6	3,3	4,8
BTP	4,0	0,5	-8,2	12,5	9,0	8,4
Secteur tertiaire	3,5	5,0	2,3	3,5	4,1	4,9
Commerce, restaurants et hôtels	1,8	2,0	0,3	-0,1	3,0	4,5
Transports, entrepôts, communications	11,9	9,2	8,6	7,5	7,3	6,4
Banques et organismes financiers	-3,9	6,6	7,2	3,8	0,5	5,8
Autres services marchands	1,5	5,8	-2,3	7,4	1,4	6,6
Services d'intermédiation financière indirectement mesurés	-3,8	-7,7	6,3	-6,0	-3,2	-0,5
Services non marchands des APU	2,9	6,0	4,2	3,5	5,4	1,9
Autres services non marchands	2,7	7,7	4,8	4,5	4,9	5,5
PIB aux coûts des facteurs	2,9	3,3	2,6	1,7	3,0	3,8
Impôts et taxes moins subventions (% PIB)	7,6	7,6	7,8	8,0	8,0	8,0
Impôts et taxes (% PIB CF)	8,2	8,2	8,5	8,7	8,7	8,7
PIB	3,2	3,3	2,9	1,9	3,0	3,8

Sources : MINFI/DAE ; INS

La croissance du secteur tertiaire serait de 4,9%, tirée surtout par le sous-secteur « transports, entrepôts, communications » (6,4%). Les entreprises de la branche entrevoient une hausse du trafic marchandises avec la reprise dans la filière bois. Les branches « commerce, restaurants et hôtels » (4,5%), « banques et organismes financiers » (5,8%) contribueraient aussi à cette croissance. La contractualisation des temporaires étant achevée, la croissance des services non marchands des

APU ralentirait à 1,9% même si les recrutements se poursuivent dans la fonction publique et les forces de l'ordre.

Dans l'optique dépenses, la consommation demeure la principale composante de la demande intérieure en 2011 ; elle représenterait 83,4% du PIB et contribuerait pour 2,5% à la croissance réelle. Le taux d'investissement serait de 20% dont 17% pour l'investissement privé et 3% pour l'investissement public. Les exportations nettes contribueraient positivement à la croissance grâce à l'augmentation des exportations hors pétrole (+3,4%) et la baisse des importations de biens et services (-1,7%).

Tableau 3. : Quelques indicateurs clés de l'économie camerounaise

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
	Historiques			Estimations		Projections	
PIB à prix courant (milliards de FCFA)	8750	9387	9792	10444	11040	11665	12451
PIB Pétrolier	734	955	942	911	789	714	728
PIB non Pétrolier	8016	8433	8850	9533	10251	10951	11723
PIB à prix constant	7933	8188	8455	8699	8867	9137	9486
PIB Pétrolier	502	541	497	488	421	366	327
PIB non Pétrolier	7431	7648	7958	8211	8445	8770	9159
	Croissance annuelle (en %)						
PIB à prix constant	2,3	3,2	3,3	2,9	1,9	3,0	3,8
PIB Pétrolier	-9,5	7,7	-8,1	-1,8	-13,6	-13,1	-10,7
PIB non Pétrolier	3,2	2,9	4,1	3,2	2,9	3,8	4,4
Prix							
Déflateur du PIB	2,7	4,1	1,1	3,8	3,8	2,6	2,9
Déflateur du PIB pétrolier	49,8	20,7	7,4	-1,6	0,3	4,1	14,1
Déflateur du PIB non pétrolier	-0,3	2,2	0,8	4,4	4,5	2,9	2,5
Prix à la consommation	2,0	5,1	1,1	5,3	3,0	1,5	2,0
Prix des exportations	9,2	19,1	7,3	23,3	-15,0	22,3	4,4
dont prix du pétrole camerounais	33,9	27,4	2,3	29,6	-29,1	31,1	7,0
Prix des importations	11,5	2,3	3,8	1,4	3,1	11,5	5,8
Termes de l'échange	-2,4	16,8	3,5	22,0	-18,1	10,7	-1,3
	En pourcentage du PIB						
Répartition sectorielle							
Secteur Primaire	19,0	19,3	21,1	21,6	21,7	21,5	21,6
Secteur Secondaire	29,6	30,6	27,5	26,7	27,6	25,7	25,4
dont pétrole	8,4	10,2	9,6	8,7	7,1	6,1	5,8
Secteur Tertiaire	43,8	42,1	43,6	43,9	43,0	45,2	45,4
Impôts et taxes moins subventions	7,6	7,9	7,9	7,8	7,7	7,6	7,6
Les composantes de la demande							
Consommation	81,9	81,1	83,4	85,9	86,5	83,5	83,4
Privée	72,0	71,5	73,2	75,1	75,2	72,5	72,8
Publique	10,0	9,6	10,1	10,8	11,3	11,1	10,6
FBCF	17,7	16,7	17,4	17,6	17,8	20,8	20,0
Privée	15,2	14,3	15,1	15,2	15,6	17,8	17,0
Publique	2,5	2,4	2,3	2,4	2,2	3,0	3,0
Exportations B&S	20,5	23,0	23,9	24,1	16,0	16,2	16,7
Importations B&S	21,5	21,0	24,6	28,2	21,0	20,4	20,1
Gouvernement							
Recettes hors Dons	17,1	18,6	18,4	19,7	15,9	14,6	15,0
pétrolières	5,0	6,8	6,4	7,8	4,6	3,8	3,3
non pétrolières	12,1	11,8	11,9	11,9	11,3	10,9	11,6
non pétrolières (% PIB non pétrolier)	13,2	13,1	13,2	13,0	12,2	11,6	12,4
Dépenses	14,6	14,6	15,7	18,4	17,5	17,7	17,6
courantes	12,1	11,7	11,7	13,0	13,5	12,5	12,5
en capital	2,4	2,9	4,0	5,6	4,0	5,1	5,1
Solde budgétaire global	3,1	4,7	3,4	1,8	-1,2	-2,4	-2,1
Solde global, base caisse	2,2	2,9	2,6	1,5	-1,3	-3,9	-2,5
Secteur extérieur							
Balance commerciale	2,3	3,7	3,6	2,0	-1,5	-0,5	-0,1
Solde compte courant	-3,0	1,1	1,4	-0,9	-4,8	-3,7	-2,9
Solde global	-1,4	3,2	4,6	1,6	0,2	-0,6	0,5
Situation Monétaire							
Masse monétaire	17,2	17,5	19,3		20,5	20,5	20,5
Crédit à l'économie	11,2	10,6	11,1		12,3	12,4	12,5

Source : MINFI/DAE

1.3.2. Cadrage budgétaire

1.3.2.1. Contraintes budgétaires

Les contraintes budgétaires sont familières et échappent à l'attention. Il convient pourtant d'en parler et anticiper les ajustements nécessaires. A cet égard, on rappellera que les recettes fiscales augmentent avec le PIB nominal, abstraction faite des termes de l'échange et des changements dans la fiscalité. Ainsi, 1% de croissance additionnelle du PIB non pétrolier aurait rapporté 16,5 milliards de plus au budget 2011. L'atonie de la croissance est une contrainte budgétaire majeure.

Par ailleurs, la suppression des avances statutaires de la BEAC sonne le glas du seigneurage déjà encadré dans la zone franc. Les financements extérieurs traditionnels restent hésitants en dehors d'un programme de surveillance par le FMI, tout comme les prêts à taux concessionnels des pays émergents. Pour obtenir l'annulation de sa dette extérieure au point d'achèvement, l'Etat s'était engagé à privilégier les emprunts concessionnels pour ne pas retomber dans le surendettement. Les financements extérieurs et autres ne permettent donc pas de relâcher la contrainte en ressources.

En même temps, la lourde charge des dépenses récurrentes ou à termes échus comme la dette publique, les salaires et les pensions, réduit les choix budgétaires courants. En somme, les besoins ou les charges deviennent de plus en plus incompressibles au niveau des principales rubriques qui sont : les salaires et pensions, la dette, les subventions, les biens et services, les dépenses en capital. Pour respecter ses contrats et crédibiliser sa signature, l'Etat doit payer sa dette tout comme les salaires et pensions.

Passant de 414,1 à 629,4 milliards de 2005 à 2009, la masse salariale a augmenté de 52% quand le PIB non pétrolier augmentait de 24% ; les salaires devraient absorber 25% du budget en 2010 et représenter 5,5% du PIB quand le FMI recommande de plafonner ce ratio à 5% du PIB. Il faudra éviter que la masse salariale redevienne un problème alors que n'est pas traitée la question capitale du rôle incitatif des rémunérations relatives au sein de l'administration, entre l'administration et les établissements publics ou le secteur privé.

Pour payer 104,3 (resp. 93,7) milliards en 2009 (resp. 2008) de pensions, les cotisations pour la retraite ont rapporté 31,5 (resp. 29) milliards. Le gap dans le régime de retraite par répartition a nécessité 72,8 (resp. 64,7) milliards d'impôts. Cette situation n'est pas pérenne. La gestion moderne d'un régime de retraite a besoin d'être guidée par le calcul actuariel.

Les subventions ont été amputées en 2008 et 2009 à la limite des ressources disponibles, alors que les besoins des universités ou de l'électrification rurale pour ne citer que ceux-là, peuvent absorber tout le budget. De même, les biens et services sont comprimés depuis la politique d'ajustement interne d'il y a vingt ans ; les abus décriés ne devraient pas occulter le fait que beaucoup de services notamment dans les régions, manquent des moyens nécessaires pour fonctionner correctement.

S'agissant enfin des investissements publics indispensables à la croissance, les besoins sont énormes et leur réalisation accuse beaucoup de retard au regard des goulots d'étranglement que sont les médiocres qualités et les fournitures insuffisantes d'énergie ou de transport par exemple.

L'élaboration du budget est toujours confrontée aux nécessités en dépenses supérieures aux ressources. Les plaidoyers au cas par cas nourrissent l'illusion qu'il y a des ressources oisives pour toute dépense justifiée, et conduisent notamment à des arriérés de paiement non contractuels. Le premier pas pour sortir de cette impasse consiste à optimiser l'utilisation des ressources rares, en réduisant au niveau observé ailleurs les coûts élevés au Cameroun : frais portuaires et bancaires, transport aérien, téléphone, matériaux de construction, etc. Dans les pays qui ont inventé l'économie de marché, les sanctions sont sévères contre ceux qui faussent les prix du marché. A titre d'exemple, après l'amende de 1,6 milliard de dollar infligée par les Etats-Unis aux compagnies aériennes accusées de s'être entendues sur les tarifs du fret, la Commission Européenne vient de

leur infliger une amende du même ordre. Au Cameroun, le consensus semble être plutôt de demander au trésor public de trouver des ressources pour compenser les auteurs de tels forfaits.

En normalisant les coûts, on verrait s'améliorer le pouvoir d'achat des agents économiques, la compétitivité de l'économie, la rentabilité et le nombre de projets publics et privés, et en définitive la production, et surtout la valeur ajoutée dont les recettes fiscales ne constituent qu'une fraction.

1.3.2.2. Projections budgétaires 2011

Toute projection est un pari. En matière budgétaire, le Gouvernement parie entre autres que les projets publics et privés seront tous réalisés et créeront une valeur ajoutée positive. Dans des budgets dits de moyens, il arrive qu'une mauvaise information soit donnée pour obtenir une allocation budgétaire. Mais quelle que soit la cause, un projet non réalisé ou qui dilapide des ressources conduit au grippage de l'économie, entrave l'exécution du budget concerné voire ceux des années suivantes.

Les projections budgétaires consistent à mettre en cohérence l'ensemble des projections et des objectifs déclarés par chacun des acteurs. Elles déclinent le budget en recettes et en dépenses. Suivant leur mode de calcul, les recettes internes se subdivisent en recettes pétrolières et en recettes non pétrolières.

Dans les recettes pétrolières, la redevance versée par la SNH est projetée à 325 milliards, sur la base d'une production de pétrole annoncée à 20,7 millions de barils, d'un prix du baril à 77,5 dollars et d'un taux de change du dollar à 524 FCFA. Assis sur les bénéfices en 2010 des entreprises du secteur, l'impôt sur les sociétés pétrolières est prévu à 90 milliards. Le total des recettes pétrolières serait donc de 415 milliards, en hausse de 8 milliards par rapport à l'exercice 2010.

Les recettes non pétrolières sont supposées croître au même taux que le PIB non pétrolier nominal, majorée de l'impact des mesures nouvelles et de l'efficacité accrue des régies financières. Les recettes fiscales sont projetées à 1552 milliards dont 1494 milliards déduits de la croissance nominale de 7,1% de l'activité et 58 milliards (répartis en 43 milliards pour les impôts et 15 milliards pour les douanes) attendus du renforcement de la lutte contre la fraude, la contrebande et l'évasion fiscale.

Au final, la projection des recettes non pétrolières est de 1649 milliards, soit 1002 milliards d'impôts et taxes, 550 milliards de recettes douanières, et 97 milliards de recettes non fiscales.

Les impôts et taxes comprennent notamment : la TVA pour un montant de 370 milliards, l'impôt sur les sociétés non pétrolières pour 204 milliards, l'impôt sur les traitements et salaires pour 91 milliards, la taxe sur les produits pétroliers (TSPP) pour 89 milliards et les droits d'accises pour 80 milliards. Le gain au-delà de l'impact de la croissance est attendu de la poursuite de l'élargissement de l'assiette et de la sécurisation des recettes fiscales.

Par rubriques, les droits de douane sont projetés à 255,2 milliards, la TVA à l'importation à 266,8 milliards, les droits d'accises à 14,3 milliards et les droits de sortie pour 8 milliards. L'accroissement des recettes douanières sera recherché notamment par le renforcement du dispositif douanier en matière de contrôle (estampillage des produits manufacturés, scanners, GPS,...).

Les autres ressources sont prévues à 507 milliards contre 556,4 milliards estimés à fin 2010. Elles se répartissent en 153 milliards de prêts et 104 milliards de dons. Il est aussi prévu un recours au système bancaire pour un montant de 50 milliards et une émission de titres publics à hauteur de 200 milliards.

L'émission de titres publics exige une meilleure préparation des projets à inscrire au budget 2011. Déjà en 2010, les banques ont examiné la rentabilité des projets à financer par l'emprunt obligataire.

Plus généralement, les dépenses courantes sont projetées à 1523,0 milliards dans le projet de budget 2011 contre 1461,2 milliards estimés pour l'exercice 2010. Les dépenses de personnel sont budgétées à 665 milliards ; cette provision tient compte de l'achèvement de la contractualisation des temporaires et des nouveaux recrutements prévus dans la fonction publique et les forces armées. Les dépenses sur biens et services se chiffrent à 479,2 milliards ; par rapport aux besoins exprimés, cette dotation invite les administrations à plus de rigueur et d'ingéniosité.

Les transferts et subventions sont budgétisés à hauteur de 378,8 milliards, en hausse de 25,8 milliards par rapport à l'estimation en 2010. Il convient de souligner que l'augmentation significative de cette rubrique depuis 2008 est imputable à la subvention des prix des carburants à la pompe.

Les dépenses en capital sont budgétisées à 677,2 milliards dont 426,2 milliards sur ressources propres, 206 milliards sur financements extérieurs et 45 milliards pour les dépenses de restructuration. Suivant les options indiquées dans la DSCE, cette allocation confirme la volonté du Gouvernement de répondre aux attentes des populations en matière d'infrastructures, d'éducation et de santé.

Le service de la dette publique passe de 407,5 milliards en 2010 à 370,8 milliards dans le projet de budget 2011 dont 80 milliards pour la dette extérieure et 290,8 milliards pour la dette intérieure. Après l'allègement de la dette extérieure au point d'achèvement, la diminution du service de la dette reflète les efforts d'apurement de la dette intérieure pour renforcer la crédibilité de la signature de l'Etat et rassurer les investisseurs sur le marché financier local. Cet effort est maintenu en 2011 avec l'accent mis sur les arriérés intérieurs.

En définitive, le projet de budget s'équilibre en recettes et dépenses à la somme 2571 milliards, en hausse de 3% par rapport aux perspectives d'exécution du budget de l'exercice 2010, et quasi stable par rapport au budget initial de l'exercice 2010.

Il convient de souligner que l'évolution qualitative du projet de budget 2011 est plus significative que sa variation quantitative. En effet, le Trésor public a commencé à jouer en 2010 un nouveau rôle de banquier, en payant à la demande des maîtres d'ouvrage les décomptes des travaux effectués. Avant cela, la dépense était comptabilisée quand le Trésor versait les fonds dans les comptes bancaires, même s'ils continuaient à y dormir un an après parce que les études ou les procédures étaient en cours. En conséquence, les réalisations en 2010 traduisent mieux l'exécution physique du budget, et les taux d'exécution du budget ne sont plus désormais gonflés par cet élément factice qui obérait la trésorerie de l'Etat. Entre les deux périodes, ces taux et les enveloppes budgétaires ne sont pas comparables.

Tableau 4.: Projections budgétaires pour l'exercice 2011 (milliards de francs CFA)

RUBRIQUES	2010	2010	2010	2011	Ecart	Ecart
	L.F. (a)	Collectif (b)	Estimations (c)	Projections (d)	Proj/Collec. (e)=(d)-(b)	Proj/LF (f)=(d)-(a)
A- RECETTES TOTALES	2570,0	2520,6	2498,0	2571,0	50,4	1,0
I- RECETTES INTERNES	1944,0	1911,0	1941,6	2064,0	153,0	120,0
1- Recettes pétrolières	407,0	407,0	456,6	415,0	8,0	8,0
- Redevance SNH	317,0	317,0	371,6	325,0	8,0	8,0
- Impôts s/sociétés pétrolières	90,0	90,0	85,0	90,0	0,0	0,0
2- Recettes non pétrolières	1537,0	1504,0	1485,0	1649,0	145,0	112,0
- Impôts et taxes	941,0	908,0	895,4	1002,0	94,0	61,0
- Recettes douanières	499,0	499,0	499,5	550,0	51,0	51,0
- Recettes non fiscales	97,0	97,0	90,1	97,0	0,0	0,0
II- AUTRES RECETTES	626,0	609,6	556,4	507,0	-102,6	-119,0
- Prêts projets	110,0	110,0	155,7	153,0	43,0	43,0
- Dons	111,0	90,0	87,0	104,0	14,0	-7,0
dont : dons du C2D	61,5	61,5	61,5	51,0	-10,5	-10,5
- Prêt FMI (alloc. DTS)	0,0	102,6	102,6	0,0	-102,6	0,0
- Prêt BAD	0,0	0,0	9,7	0,0	0,0	0,0
- Système bancaire net	205,0	107,0	1,4	50,0	-57,0	-155,0
- Emission titres publics	200,0	200,0	200,0	200,0	0,0	0,0
B- DEPENSES TOTALES	2570,0	2520,6	2498,0	2571,0	50,4	1,0
I- DEPENSES COURANTES	1525,6	1514,2	1461,2	1523,0	8,8	-2,6
1- Dépenses de personnel	685,0	685,0	632,0	665,0	-20,0	-20,0
2- Achats sur biens et services	554,6	476,2	476,2	479,2	3,0	-75,4
dont : dépenses ordinaires y/c PPTE	515,0	436,6	436,6	444,2	7,6	-70,8
dépenses PPTE	9,0	9,0	9,0	9,0	0,0	0,0
dépenses du C2D	21,6	21,6	21,6	17,0	-4,6	-4,6
dépenses de l'IADM	18,0	18,0	18,0	18,0	0,0	0,0
3- Transferts et subventions	286,0	353,0	353,0	378,8	25,8	92,8
dont: - Pensions	110,0	110,0	110,0	121,0	11,0	11,0
- Soutien prix carburant	58,0	120,0	120,0	132,0	12,0	74,0
- Autres subventions	118,0	123,0	123,0	125,8	2,8	7,8
II- DEPENSES EN CAPITAL	676,8	599,0	629,2	677,2	78,2	0,4
* Dépenses sur FINEX	160,0	160,0	181,2	206,0	46,0	46,0
* Dépenses sur ressources intérieures	496,8	372,0	372,0	426,2	54,2	-70,6
dont : dépenses ordinaires y/c PPTE	451,0	326,2	326,2	370,4	44,2	-80,6
dépenses PPTE	69,0	69,0	69,0	29,0	-40,0	-40,0
dépenses du C2D	27,8	27,8	27,8	37,8	10,0	10,0
dépenses de l'IADM	18,0	18,0	18,0	18,0	0,0	0,0
* Dépenses de restructuration	20,0	67,0	76,0	45,0	-22,0	25,0
III- DETTE PUBLIQUE	367,5	407,5	407,5	370,8	-36,7	3,3
* Dette extérieure	87,4	87,4	87,4	80,0	-7,4	-7,4
- Intérêts	30,6	30,6	30,6	25,0	-5,6	-5,6
- Principal	56,8	56,8	56,8	55,0	-1,8	-1,8
dont : dette du C2D	61,5	61,5	61,5	51,0	-10,5	-10,5
* Dette intérieure	280,1	320,1	320,1	290,8	-29,3	10,7
- Intérêts	7,2	7,2	7,2	20,0	12,8	12,8
- Principal	71,8	71,8	71,8	39,4	-32,4	-32,4
- Arriérés intérieurs	132,1	172,1	172,1	158,3	-13,8	26,2
- Remboursements crédits TVA	69,0	69,0	69,0	73,1	4,1	4,1

Source : MINFI/DAE

CHAPITRE 2 : PRODUCTION

2.1. Secteur primaire

En 2009, le secteur primaire a représenté 21,6% du PIB. La production du secteur qui avait crû de 5,2% en 2008, n'a progressé que de 2,9%, entraînant une contribution à la croissance réelle du PIB de 0,6 point contre 1,1 point en 2008. En 2010, la croissance est estimée à 3,8%. Ces estimations sont cependant imprécises à cause de l'absence d'enquêtes agricoles depuis des décennies.

Le secteur subit des contraintes relevées dans le document de Stratégie de Développement du Secteur Rural. Les rendements dans les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche restent faibles en raison du coût élevé et de la sous utilisation des intrants, des systèmes et modes de production rudimentaires, de la faible organisation des professions concernées, des difficultés d'accès au marché et du vieillissement des vergers et de la population active rurale. A ces contraintes internes s'ajoutent l'insuffisance des infrastructures de base et le manque de structures de financement appropriées.

Malgré le fort potentiel qu'offre le secteur rural, le Cameroun reste vulnérable aux chocs externes comme la crise alimentaire de 2007. Malgré les exonérations douanières, la crise alimentaire a entraîné la flambée des prix des denrées alimentaires, notamment des céréales. La sylviculture a été également sinistrée avec la chute de la demande du bois pendant la crise mondiale récente.

Afin d'éliminer les goulots d'étranglement auxquels le secteur est confronté, le DSCE prévoit de lancer la modernisation de l'appareil productif pour : (i) assurer l'autosuffisance et la sécurité au niveau de la consommation interne, (ii) approvisionner l'industrie de transformation et créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties, (iii) développer les exportations et améliorer la balance commerciale. Ces objectifs seront atteints grâce à un meilleur accès aux facteurs de production, à la vulgarisation des innovations technologiques, et au développement de la compétitivité des filières de production. Le Gouvernement entend revaloriser les activités et la condition du paysan et stimuler la production du secteur, en organisant du 9 au 14 décembre 2010 à Ebolowa le comice agropastoral.

2.1.1. Sous-secteur agricole

En 2009, la production de ce sous-secteur a enregistré un taux de croissance de 4,9% et contribué de 3,7 points à la croissance du secteur primaire. Afin de booster significativement cette production, le Gouvernement entend promouvoir la mécanisation.

Dans cette optique, un complexe industriel est en construction à Ebolowa suite à la convention signée en avril 2009 entre l'Etat et EXIMBANK-Inde. D'un coût de plus de 18 milliards, ce complexe comprend une ligne de montage de tracteurs, une unité de fabrication de petits matériels et outils agricoles, un centre de formation pour tractoristes, techniciens de maintenance et artisans, et un magasin de stockage de tracteurs, d'outils agricoles et de pièces détachées. Le projet vise à moderniser l'agriculture, et à créer un pôle agricole pour le ravitaillement du marché sous-régional.

2.1.1.1. Agriculture d'exportation

Cacao

La production de cacao s'est élevée à 230 000 tonnes en 2009, presque qu'autant qu'en 2008. Les exportations ont totalisé 193 973 tonnes, en hausse de 8,9% par rapport à 2008. Les cours mondiaux sont restés fermes. La SODECAO a lancé depuis 2006 un programme de production et de distribution de plants améliorés qui vise la distribution annuelle de six millions de plants, soit la création de 5 000 hectares de nouvelles exploitations modernes. L'impact de cette action devrait être perceptible dès la campagne 2010/2011 pendant laquelle il est attendu une production de 250 000 tonnes.

Cafés

En 2009, la production de café robusta a progressé de 12,7% par rapport à 2008 pour se situer à 44 935 tonnes ; celle du café arabica a baissé de 11,7% et s'est établie à 9 548 tonnes. Sur le marché international, les cours de café ont amorcé une légère amélioration. La production de 2010 est estimée à 50 000 tonnes pour le café robusta et 12 000 tonnes pour le café arabica.

Dans le but d'améliorer sa qualité, le Gouvernement a décidé de promouvoir des centres d'excellence visant un meilleur conditionnement du café camerounais de manière à le positionner dans le haut de gamme. Dans ce sens, un centre pilote d'excellence a été créé en juillet 2010 à Santchou.

Le *Projet d'Appui à la Protection du Verger Cacao/Café (PPVCC)* a formé et recyclé 600 brigades villageoises d'intervention phytosanitaire et 540 dirigeants d'organisations paysannes au cours de la campagne 2009/2010. Il a aussi subventionné le traitement de 60 000 hectares de plantations, dont 40 000 pour le cacao et 20 000 pour le café, et distribué 150 kits de protection et 100 pulvérisateurs.

Caoutchouc naturel

Au terme de l'année 2009, la production de caoutchouc naturel s'est établie à 52 497 tonnes, soit une baisse de 1,8% par rapport à 2008. Sur le marché mondial, l'industrie automobile sinistrée a provoqué la baisse de la demande en pneumatiques. En 2010, la production pourrait se redresser de 2,1% pour atteindre 53 433 tonnes. Cette évolution serait le fruit de la reprise de la demande mondiale et de l'entrée en production de nouvelles plantations.

Coton fibre

En 2009, la production de coton fibre, qui avait chuté de plus de 37 % en 2008, s'est redressée de 17,2% pour se chiffrer à 53 514 tonnes. Cette évolution est attribuable notamment à la baisse de la production mondiale, au déclin des stocks dans les autres pays en dehors de la Chine, à l'augmentation de la demande et du cours mondial. En dépit de ce contexte international, la production de l'année 2010 est projetée en baisse de - 4%. Cette prévision tient compte de plusieurs facteurs dont (i) les prix jugés élevés des intrants malgré l'appui de l'Etat pour leur acquisition, (ii) la désaffectation des cotonculteurs au profit des cultures vivrières, (iii) l'accentuation de la fuite de coton graine aux frontières du fait de la remontée des cours internationaux et, iv) l'anticipation de la baisse des cours.

Face aux difficultés rencontrées depuis quelques années, la SODECOTON a entrepris de diversifier sa production en se portant également vers la culture du soja pour se prémunir des risques liés à la volatilité des cours mondiaux du coton.

Banane d'exportation

En 2009, la production a reculé de 3,8 % par rapport à 2008 pour s'établir à 259 100 tonnes. En 2010, elle enregistrerait une hausse de 5%. La diminution des droits d'entrée sur la banane dollar dans l'espace de l'Union Européenne, principale destination de la banane camerounaise a des répercussions sur la production. En effet, suite à l'accord conclu entre l'Union Européenne et les pays producteurs de la banane dollar, ces droits passent de 176 à 140 euros la tonne, ce qui aggrave la situation déjà précaire de la banane en provenance des pays ACP et donc du Cameroun.

Cet accord est assorti d'une subvention de 190 millions d'euros de l'Union Européenne pour permettre aux pays ACP d'accroître leur production et de devenir plus compétitifs à l'horizon 2013. Afin d'obtenir une répartition équitable et transparente de cette enveloppe, les ministres en charge du commerce des trois principaux pays producteurs africains (Côte d'Ivoire, Ghana et Cameroun), ont signé à Yaoundé le 23 juillet 2010, une déclaration à l'intention de la Commission de l'Union Européenne. Il convient de noter que lors du précédent programme (1999-2008), les pays africains, qui représentent 67% des exportations des ACP, n'avaient reçu que 27% de l'enveloppe.

Huile de palme

De 2008 à 2009, la production industrielle de cette huile a baissé de 12,2% pour s'établir à 109041 tonnes. Cette évolution s'explique par le cycle végétatif du palmier à huile, et par des conditions climatiques moins favorables. En 2010, il est attendu une production de 124691 tonnes, soit une hausse de 13% par rapport à 2009. Cette progression se justifierait par l'entrée en production progressive des nouvelles plantations agroindustrielles et villageoises et l'amélioration de l'outil de production.

Afin de combler le déficit de l'huile de palme estimé à 50 000 tonnes par an, le Cameroun a bénéficié du « *Common Fund for Commodity* » d'un financement de 2,3 milliards à travers le « *Project for improving the income generating potentials of the palm oil sector in the West and Central Africa* » qui ambitionne d'augmenter l'offre de ce produit en s'inspirant de l'expérience de la Malaisie. Exécuté avec l'assistance technique de l'ONUDI, ce projet d'une durée de quatre ans vise à : i) appuyer les planteurs pour améliorer la productivité des outils de production actuels par le transfert de technologie et, ii) les aider à accroître le rendement des plantations par leur formation sur de bonnes pratiques agronomiques et l'octroi des engrais. Le projet devrait contribuer à l'amélioration de la production de l'huile de palme en quantité et en qualité dans le but de favoriser à termes les exportations.

Tableau 5.: Evolution des cultures de rente et des produits industriels d'origine agricole

PRODUITS	2005	2006	2007	2008	2009
Cacao					
Production (tonnes)	182 959	191 590	212 619	229 203	230 000
Exportation (tonnes)	163 701	154 000	131 127	178 101	193 973
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	856,9	831,7	939	1 152	1853
Café arabica					
Production (tonnes)	11 943	12 252	10 772	10 817	9 548
Exportation (tonnes)	5 752	4 348	3 892	3 335	3 581
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	1 318	1 312,80	1 302	1 364	2010
Café robusta					
Production (tonnes)	31 916	33 370	37 020	39 870	44 935
Exportation (tonnes)	37 633	40 514	46 341	29 569	32 984
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	660,7	810,3	933	1 049	1091
Caoutchouc					
Production (tonnes)	58 689	61 736	46 807	53 477	52 497
Exportation (tonnes)	41 214	43 160	37 915	32 666	37 613
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	688,6	1 102,20	1 098	1 172	1174
Coton graine					
Production (tonnes)	353 388	205 920	179 149	111 468	115 734
Coton fibre					
Production (tonnes)	141 355	82 368	73 082	45 651	53 514
Exportation (tonnes)	112 049	86 850	79 429	37 591	57 176
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	635,5	669,4	669	705	890
Banane d'exportation					
Production (tonnes)	248 365	259 441	233 054	268 768	259 100
Exportation (tonnes)	265 457	256 625	232 888	281 282	254 610
Cours mondiaux (en FCFA/Kg)	574,9	458,6	497	532	437
Huile de palme					
Production moderne (tonnes)	120 836	122 216	113 522	123 999	109 041

Source: MINADER, MINFI/DAE, WEO

2.1.1.2. Agriculture vivrière

En 2009, l'agriculture des produits vivriers a crû de 5% contre 6,8% en 2008. Cette décélération de la croissance a renforcé les tensions récurrentes sur les prix de ces produits. En effet, l'indice des prix des produits vivriers a enregistré une hausse de 10,5% contre 8,3% en 2008.

Les céréales

La production de maïs s'est élevée à 1 661 832 tonnes, en hausse de 19,1% par rapport à 2008. En dehors de l'impact du *Programme National d'Appui à la Filière Maïs*, cette spéculation a bénéficié en 2009 des conditions pluviométriques favorables dans les principales zones de production.

Afin d'accroître l'offre de maïs, le Gouvernement a concédé à des opérateurs privés nationaux une superficie d'environ 7 500 ha sur les anciens terrains de l'ex SODEBLE à Wassandé. Des conventions ont été signées à cet effet avec des groupes d'investisseurs en vue de la culture intensive de ce produit.

La production de riz paddy s'est chiffrée à 123 211 tonnes en 2009, soit une hausse de 11% par rapport à 2008. En vue d'accroître la production de riz, il est envisagé de : réhabiliter des périmètres rizicoles des bassins de Yagoua, de Lagdo et de Ndop pour le riz irrigué ; de relancer la riziculture dans la zone de Santchou et de Tonga pour le riz pluvial ; poursuivre des activités du projet chinois à Nanga-Eboko.

S'agissant des périmètres SEMRY et Lagdo, un fonds de soutien à la relance de la production a été mis en place et a permis de mettre à la disposition des agriculteurs des moyens financiers, des structures d'appui et des techniciens. Ces agriculteurs ont bénéficié également d'un don libyen de 10 tracteurs. La Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture (SEMRY) a reçu de l'Etat une subvention de 3 milliards pour sa réhabilitation et de 37 millions pour la multiplication des semences.

Tableau 6.: Production des principales cultures vivrières (en tonnes)

Cultures Vivrières	2005	2006	2007	2008	2009
Céréales					
Maïs	1 178 291	1 249 656	1 354 940	1394832	1 661 832
Riz paddy	84 197	89 249	98 334	72009	123 211
Mil/Sorgho	764 485	781 304	977 250	1006478	1 055 530
Racines et tubercules					
Manioc	2 776 787	2 837 876	2 939 313	2882734	2941367
Macabo/Taro	1 240 037	1 267 318	1 398 460	1481750	1490875
Igname	372 524	380 720	394 087	399615	399808
Pomme de terre	177 817	181 729	220 000	145018	147509
Patate douce	242 481	247 816	230 777	237 496	
Féculents et autres					
Banane plantain	1 670 686	1 722 477	2 280 000	2500639	2550320
Banane douce	815 375	841 467	912 820	916869	933435
Oignon	111 838	114 552	104 211	112441	113721
Tomate	639 874	655 231	558 003	572219	573610
Ananas	100 139	102 843	112 741	127 070	128 535

Source : MINADER

Les racines et tubercules

Comparativement à 2008, les productions de manioc et de pomme de terre ont respectivement progressé de 2% et de 1,7%. Celles de macabo/taro et d'igname sont demeurées quasi-stables. Ces réalisations sont soutenues par le *Programme National de Développement des Racines et Tubercules*.

Les bananes

En 2009, la production de banane plantain a augmenté de 2% et celle de banane douce de 1,8%. Depuis son lancement en 2003, le Programme de Relance de la Filière Plantain a distribué 7 millions de plants environ à 10 000 producteurs, correspondant à 5 774 hectares et à une production additionnelle de 285 000 tonnes de plantains.

2.1.2. Elevage et pêche

Avec un taux de croissance de 2,5 % en 2009, le sous-secteur élevage et pêche a contribué pour 0,4 % à la croissance du PIB du secteur primaire. Afin d'augmenter les productions animales et halieutiques, la stratégie du Gouvernement, telle que définie dans le DSCE consiste à : (i) promouvoir l'élevage à cycle court (aviculture, élevage porcin, petits ruminants), (ii) faciliter et encourager la création de ranchs de moyennes et grandes tailles pour l'élevage bovin, afin de passer à un élevage intensif, (iii) mettre en place des programmes d'installation de nouveaux acteurs dans les principaux bassins de production et les zones périurbaines des grandes agglomérations et, (iv) développer la pêche maritime et continentale, ainsi que l'aquaculture commerciale.

2.1.2.1. Elevage

Le cheptel en 2009 est estimé à 7 millions de bovins, 7 millions de petits ruminants, 1,5 million de porcins et 45 millions de volaille.

En appui aux programmes et projets en cours pour accroître la production animale, l'Etat a accordé 1,2 milliard de subvention à l'Interprofession des Aviculteurs Industriels du Cameroun (IPAVIC). En 2009, 200 millions ont servi à la reconstitution d'un stock de 610 reproducteurs et l'achat des aliments. En 2010, environ 300 millions ont été utilisés pour l'achat de 900 000 œufs à couvrir et 700 millions pour le repeuplement du cheptel des parentaux (achats de poussins parentaux d'un jour et aliments).

Programme de Développement de la Filière Porcine

Ce Programme financé sur ressources PPTE vise à relancer la filière et à promouvoir la sécurité alimentaire par le contrôle de la Peste Porcine Africaine et l'amélioration de l'appareil de production. En 2009, la production cumulée des élevages encadrés par le projet est estimée à 657 000 têtes.

La production a été affectée par la peste porcine survenue en février 2010 dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, et qui a occasionné l'abattage de 5 897 têtes. Pour réduire la propagation de ce fléau, le Gouvernement a réactivé les barrières sanitaires dans les régions infectées et suspendu la commercialisation et la circulation des porcs et leurs produits entre ces régions et le reste du pays.

Projet d'Appui au Développement des Petits Ruminants

Ce projet a pour objectifs de contribuer à la sécurité alimentaire, de favoriser la croissance et l'emploi en milieu rural par l'amélioration des systèmes de production des petits ruminants, et de contrôler efficacement les principales pathologies (peste des petits ruminants et parasitoses).

Mis en place en 2009, le projet au cours de ladite année a : *i*) encadré 10 935 producteurs dans 253 localités, *ii*) appuyé en capital 50 de leurs organisations dans le but d'acquérir les animaux reproducteurs et d'améliorer l'habitat des fermes de multiplication et l'alimentation du bétail, *iii*) permis la structuration de 50 unions des GIC à partir de 427 GIC et, *iv*) formé des fédérations dans les régions de l'Adamaoua, de l'Extrême Nord, de l'Est, du Littoral et du Sud. La production encadrée est estimée à 38 140 têtes, soit une moyenne d'environ 3,5 animaux par éleveur.

Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture Villageoise

Lancé en 2009 pour une durée de 5 ans, ce projet d'un coût de 6 milliards, vise la protection du cheptel avicole traditionnel et l'amélioration des revenus des producteurs par l'augmentation de l'offre de poulets traditionnels. A son démarrage, 5 régions étaient ciblées (Est, Extrême-Nord, Nord, Nord-Ouest et Ouest). Le projet a déjà recensé 171 333 volailles toutes espèces confondues et vacciné 150 000 contre la maladie de New Castle. En 2010, le projet va s'étendre sur l'ensemble des régions et il est prévu la vaccination de 500 000 têtes.

Projet d'Appui au Développement de la Production Laitière

Ce projet intégré et financé sur fonds PPTTE concourt à la mise en place d'un environnement physique favorable au développement de la production laitière dans les régions de l'Adamaoua et du Nord-ouest. Il comprend entre autres, le renforcement des capacités des bénéficiaires ; l'aménagement et l'amélioration des pâturages ; l'amélioration génétique et l'appui à la collecte, à la transformation et à la commercialisation du lait et des produits laitiers. En 2009, les actions engagées ont permis:

- la formation de 83 leaders de groupes, portant le nombre des représentants des groupes de producteurs laitiers formés à 643 ;
- la clôture de 163 ha de cultures fourragères et de 165 ha de prairies naturelles ;
- l'insémination d'une centaine de vaches, portant le total des vaches inséminées à 650 et, plus de 200 naissances de veaux hybrides de première génération ;
- la poursuite de la mise en place des infrastructures de reproduction dans 6 centres d'insémination artificielle dans le Nord-Ouest (parcs et couloirs, magasins de stockage du matériel, etc.) ;
- l'ouverture d'une usine de transformation laitière dans la localité de Kumbo et la mise sur le marché local des premiers produits laitiers « made in Cameroon » obéissant aux normes internationales d'hygiène et de qualité sous le label « Tadu Dairy » ;
- la mise à la disposition des producteurs d'un fonds pour crédits tournants dont le volume s'élève déjà à près de 30 millions ;
- la construction d'un bâtiment supplémentaire servant de point de collecte et de vente du lait et des produits laitiers.

Projet d'Appui aux Elevages non Conventionnels

Ce projet d'un coût total de 5 milliards a été lancé en 2007 pour une durée de 5 ans. Il vise à pérenniser les acquis du *projet d'élevage des aulacodes* en étendant ses activités aux élevages de cochons dinde, d'escargots, de grenouilles, de rats et de cailles. Jusqu'au premier semestre 2010, ses activités ont permis de former 4 550 leaders des organisations de producteurs et environ 60 responsables des Organismes de Développement Régional chargés de l'encadrement de proximité des éleveurs.

Des subventions directes en capital et en nature ont été octroyées aux éleveurs pour un montant de 231 millions, dont 163 pour l'accroissement de la production et 68 pour le suivi et l'appui-conseil à environ 280 organisations de producteurs sur les 1700 identifiées. Ce projet a permis de générer environ 1000 emplois directs et 2700 emplois indirects.

Projet d'Appui au Développement de la Filière Apicole

Ce projet, d'un coût d'environ 3,5 milliards sur financement BIP, a pour objectif d'appuyer les producteurs apicoles et de développer la filière en vue de l'amélioration des conditions et du cadre de vie des acteurs. Appelé à couvrir l'ensemble du territoire national, il a démarré en 2009 dans les régions de l'Adamaoua, du Nord-Ouest, de l'Est, de l'Ouest et du Sud-ouest.

La production encadrée s'élève à fin 2009 à 248,6 tonnes de miel (1 775,7 hectolitres) et à 4,4 tonnes de cire, sur une production nationale estimée à 500 tonnes de miel et 30 tonnes de cire.

2.1.2.2. Pêche et aquaculture

La pêche emploie environ 200 000 personnes. Sa production annuelle est estimée à 176 000 tonnes de poissons. L'aquaculture quant à elle concerne environ 4 000 producteurs pour une production annuelle estimée à près de 20 000 tonnes. Ces productions sont insuffisantes pour satisfaire les besoins annuels estimés à 298 000 tonnes de poissons. Les importations de poissons sont passées de 149 622 tonnes en 2008 à 199 876 tonnes en 2009, soit une augmentation de 33,6%. Au premier semestre 2010, elles sont évaluées 91 997 tonnes.

Le *Projet de construction de l'Institut des Arts et Métiers Nautiques* de Limbé a pour ambition, de former une main d'œuvre qualifiée dans les métiers de la pêche. La première phase s'est achevée en 2009 et a consisté en la mise en place des infrastructures (bâtiments, équipements, matériel de formation) et la formation des formateurs. La deuxième phase qui a démarré en 2010, consistera en la construction des infrastructures sportives, du laboratoire de contrôle de qualité et des installations techniques pour le fumage des poissons.

2.1.3. Sylviculture et environnement

Selon les statistiques d'abattage, le volume de bois coupé a été de 1 875 460 m³ en 2009 contre 2 166 363 m³ en 2008, en baisse de 13,4%. Douze des concessions forestières valides ont été abandonnées en 2009 ; ce qui a réduit les superficies exploitées qui sont passées de 6 117 à 6 087 milliers d'ha.

Tableau 7.: Volume de bois coupé (en milliers de m³)

Libellés	2006	2007	2008	2009	Variation	
					2008/2007	2009/2008
Grumes	2 296,3	2 289,4	2 166,4	1 875,5	-5,4	-13,4

Source : MINFOF

Le secteur forestier a représenté 11,5% des recettes d'exportations en 2008, occupant ainsi le deuxième rang après le pétrole. En 2009, il a été relégué au troisième rang, en raison notamment des annulations des commandes et du retrait de plusieurs opérateurs pendant la crise. Les recettes d'exportation ont baissé de 38,4% en 2009 contre une hausse de 11,6% en 2008.

Face à cette conjoncture défavorable, le Gouvernement a adopté les mesures d'accompagnement suivantes : (i) l'élargissement de la gamme des essences à exporter sous forme de grumes (Tali, Sapelli, Bibolo et Mouvingui), (ii) l'allègement de la fiscalité à travers l'exonération de la Taxe d'Entrée Usine pour les 2^{ème} et 3^{ème} transformations, la suppression de la caution bancaire et la réduction de 50% du montant de la Redevance Forestière Annuelle et, (iii) l'allègement des procédures d'attribution et de gestion des forêts communautaires.

A la faveur des mesures ainsi adoptées, les exportations de grumes ont progressé de 60,1% entre 2008 et 2009. Celles des débités et produits forestiers non ligneux (okok, plantes médicinales, etc.) ont par contre reculé de 37% et de 19,5% respectivement.

Tableau 8.: Exportations des produits forestiers (en milliers de m³)

Libellés	2006	2007	2008	2009	Variation	
					2008/2007	2009/2008
Grumes	316	266	258	413	-3,0	60,1
Sciages	601	613	578	364	-5,7	-37,0
Contre-plaqués	18	22	18	11	-18,2	-38,9
Placages	57	64	59	31	-7,8	-47,5
Produits forestiers non ligneux*	2379	1645	1600	1288	-2,7	-19,5

Source : MINFOF, *=en kg

En 2010, ces mesures ont été reconduites afin de permettre à la filière de redéployer son potentiel et de tirer partie de la reprise de la demande mondiale, notamment celle des économies émergentes d'Asie. Les superficies valides se sont accrues de 1,9% pour s'établir à 6200 milliers d'ha. A fin juin 2010, l'activité dans cette filière a connu en glissement annuel des hausses de 39,6% des quantités et de 39% de la valeur des bois exportés. Cette évolution s'explique par le déstockage du bois non vendu pendant la période de crise. Les projections pour l'année 2011 tablent sur une augmentation des superficies valides de 10,4% avec la mise en adjudication au cours de cette année des 12 Unités Forestières d'Aménagement abandonnées en 2009 et de 45 ventes de coupe.

En matière de reboisement et de régénération, 2 225 167 arbres ont été plantés en 2009 avec le concours de la société civile (64%), des communes (31%) et des exploitants forestiers (5%). En 2010, la maîtrise de 70% du domaine forestier de production a été atteinte dans le cadre du *Programme Sectoriel Forêt/Environnement*. Dans le cadre de la décentralisation, l'activité de reboisement aux communes et communautés, aux ONG et associations a été transférée, avec une dotation d'un milliard.

S'agissant de la faune, le Cameroun dispose en 2010 de 30 aires protégées pour une superficie de 3 659 199 hectares, dont 18 parcs nationaux, 6 réserves, 3 jardins zoologiques et 3 sanctuaires. En vue d'assurer leur conservation, 9 parcs nationaux sont dotés de plans d'aménagement pour une superficie de 1 991 929 ha. La taxe d'affermage s'est élevée en 2009 à près de 763 millions de francs. Elle reste inférieure au niveau de 1,2 milliard atteint en 2008, du fait de la crise financière qui a entraîné des annulations de safari et chasse. La lutte contre le braconnage a été intensifiée avec des arrestations sur procès, dont 23 en 2009 et 4 au premier semestre 2010.

Concernant l'environnement, l'opération Sahel vert a permis de planter 890 000 arbres (*Terminalia mantali*, palmiers royaux, manguiers, avocatiers, corossoliers, orgueil de chine, Calebasses de mer, cerisiers, cyprès) sur une superficie de près de 10 750 hectares. Dans le cadre de l'opération villes vertes, 38 914 arbres ont été plantés en vue de la gestion environnementale et durable des écosystèmes.

Au premier semestre 2010, la suite de l'opération Sahel vert a porté sur le reboisement de 7 sites pour 3 500 hectares avec près de 560 000 plants. Des missions de contrôle sanitaire et de sensibilisation sur la gestion écologique des déchets ont été effectuées dans plusieurs établissements publics et privés, afin de lutter contre les pollutions et les nuisances. A l'issue de ces inspections, plusieurs dossiers de contentieux ont été ouverts auprès des tribunaux.

2.2. Secteur secondaire

En 2009, la valeur ajoutée du secteur a reculé de 2,5% et sa contribution à la croissance a été de -0,6%. Cette évolution est attribuable à la mauvaise tenue de l'activité dans les industries extractives (-13,1%), les autres industries manufacturières (-0,9%), les industries agroalimentaires (-1,2%), et le sous-secteur « eau, électricité et gaz » (-0,6%). La hausse dans les BTP (+12,5%) a atténué la contre performance d'ensemble. En 2010, le secteur secondaire croîtrait de 2,7% soutenu par les sous-secteurs « industries manufacturières », « BTP » et « eau, électricité et gaz ».

2.2.1. Industries manufacturières

En 2009, l'indice de la production manufacturière a augmenté de 1,3% par rapport à 2008 pour se situer à 155,6. Toutes les branches d'activité ont positivement contribué à cette croissance, excepté les industries chimiques et pétrolières dont le niveau de production a reculé de 10,2%. Malgré la hausse de l'indice, la production a baissé de 1% en 2009. Le recul est lié à la baisse de 1,2% de la production agroalimentaire combinée à celle de 0,9% des autres industries manufacturières.

L'analyse par branche montre que la baisse de la production agroalimentaire est liée au recul de 14% de la production de provende, de 6,7% de celle des œufs et à la baisse de 3,9% de la

production de masse de cacao. Les opérateurs de ces filières justifient ces baisses de performance par l'indisponibilité de certaines matières premières et l'absence de financements.

Pour ce qui est des autres industries manufacturières, la baisse est attribuable à la diminution de 20,3% de la production d'aluminium qui a souffert de l'insuffisance et de la mauvaise fourniture en énergie électrique. La production de ciment a crû de 14,7% en raison de la mise en service du nouveau broyeur, et celle de textile s'est améliorée de 7,2% avec l'augmentation de la production des pagens à thèmes.

L'indice de la production de ce secteur d'activité se situe en effet à 155,6 points contre 153,6 en 2008. Toutes les branches d'activité ont positivement contribué à cette croissance, sauf les "industries chimiques et pétrolières" dont le niveau de production a reculé de 10,2%.

Tableau 9.: Evolution de l'indice de la production industrielle

Branche d'activité	Pond.	2007	2008	2009	1T09	1T10	Variations	
			(1)	(2)	(3)	(4)	(2)/(1)	(4)/(3)
Agroalimentaire	3 681	134,1	155,3	160,8	176,9	187,7	3,5	6,1
Travail de grain et production de farine	96	106,5	90,7	95,5	96,6	99,2	5,3	2,7
Transformation des produits d'origine agricole	1 761	138,5	171	178,6	209,2	208,5	4,4	-0,3
Boulangerie et pâtisserie	31	417,7	405,6	324,8	241,1	374,4	-19,9	55,3
Autres produits alimentaires	123	146,9	242,4	263,5	167	311,5	8,7	86,5
Fabrication de boissons	1 313	150,1	162,1	168,2	180,6	201,7	3,8	11,7
Fabrication de cigarettes et tabacs	356	32,5	18,2	15,6	28,4	0	-14,3	-100,0
Textile caoutchouc et plastique	1 781	113,2	106,5	107,2	182,3	157,8	0,7	-13,4
Industries de textiles et confection	947	105,3	95	82,7	220,8	197,2	-12,9	-10,7
Industries de caoutchouc et fab. d'article en plastique	730	118,6	122,4	136,8	138,4	105,2	11,8	-24,0
Autres industries manufacturières	103	146,9	99	121,4	140,5	168,2	22,6	19,7
Industries chimiques et pétrolières	819	341,2	280,6	252	268,7	212,9	-10,2	-20,8
Industrie du bois sauf fabrication des meubles	1 032	128,3	98,3	66,8	61,3	58,3	-32,0	-4,9
Fabrication de papier, articles en papiers, imprimerie et édition	216	179,9	505,4	661,2	699,1	590,8	30,8	-15,5
Bois, papier et imprimerie	1 248	137,2	165,3	169,6	171,6	150,4	2,6	-12,4
Industries chimiques et fabrication de produits chimiques	550	432,3	354,7	308,5	325,9	250,3	-13,0	-23,2
Fabrication des produits pétroliers	269	154,7	128,8	136,2	151,5	136,4	5,7	-10,0
Biens intermédiaires et constructions	1 358	132,9	123,6	134,4	140,2	151,6	8,7	8,1
Fabrication de matériaux de construction	425	215,7	175,4	218,8	236,9	230	24,7	-2,9
Industrie métallurgique de base	761	99,9	101,3	93,2	86,2	125,9	-8,0	46,1
Fabrication d'appareils mécaniques et électriques	160	44,9	82,3	99,9	135,8	55,6	21,4	-59,1
Construction de matériel de transport	12	465,1	389,5	219,1	196,3	288,2	-43,7	46,8
Production-distribution d'électricité, eau gaz	1 113	155,9	163,9	164,6	161,7	163,2	0,4	0,9
Indice général	10000	150	154,8	156,6	177,9	172,2	1,2	-3,2
Industries manufacturières	8 887	149,3	153,6	155,6	179,9	173,4	1,3	-3,6

Source : INS

En 2010, la production manufacturière augmenterait de 2,3%, sous l'impulsion de l'agroalimentaire (5,4%) et en particulier des industries brassicoles. Les productions de sucre et de farine progresseraient respectivement de 2,1% et de 2,0%. La production des autres industries manufacturières baisserait de 1,7% malgré la reprise de l'activité dans la filière aluminium et la hausse de 3% de celle du ciment. L'amélioration de la production manufacturière bénéficierait également d'une relative bonne fourniture en énergie électrique dont la production croîtrait de 3,2% par rapport à 2009.

2.2.2. Industries extractives

La production des industries extractives, essentiellement dominée par l'exploitation pétrolière a été en baisse de 13,1% en 2009. Cette tendance se poursuivrait en 2010.

2.2.2.1. Mines et recherches minières

L'exploitation de la mine solide demeure artisanale. Après l'exécution du projet *Appui et Organisation de l'Artisanat Minier* achevé en 2009, le Cadre d'Appui et de Promotion de l'Artisanat Minier (CAPAM) a entrepris en 2010 la mise en œuvre du *Programme d'Appui au Développement des Activités Minières*, financé sur fonds PPTTE. Les objectifs de ce programme s'articulent autour de : l'appui à la production minière, la transformation et la valorisation locales des substances minérales, l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations concernées, le développement minier dans les arrondissements et la création de 980 Gicamines et de 59 000 emplois supplémentaires.

Dans la perspective de la mise en exploitation du gisement de fer de Mbalam, l'étude de faisabilité a été soumise au Gouvernement tandis que celle sur l'impact environnemental est en cours de réalisation. Le Gouvernement et la société Cameroon Iron ont également engagé en 2010 des négociations sur les termes de la convention minière. S'agissant de l'exploitation du cobalt/nickel de Lomié, l'étude de faisabilité a été reprise pour tenir compte du nouveau procédé de traitement des minerais proposé par la société GEOVIC. Dans le cadre de la recherche, le Gouvernement a délivré 30 permis de recherche en mines solides et 1 permis de recherche en hydrocarbures au premier semestre 2010.

Le vieillissement des champs et le renchérissement des coûts affectent la production de pétrole brut qui a été de 26,7 millions de barils en 2009, en baisse de 13% par rapport à 2008. Cette baisse résulte des effets conjugués de la déplétion naturelle des champs, de l'obsolescence de l'outil de production, du report de plusieurs projets de développement et de la baisse des investissements dans l'amont pétrolier en raison de la crise financière internationale. En 2010, la production se situerait à 23,2 millions de barils. Quant aux réserves, elles passent de 200,4 millions de barils en 2008 à 212,8 en 2009.

Tableau 10.: Production de pétrole brut (en millions de barils)

Exercice	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010*
Production	37,4	35,6	32,7	30,1	31,8	31,2	30,7	26,7	23,2
Variations(en %)	-6,7	-4,8	-8,1	-8,0	5,6	-1,9	-1,6	-13,0	-13,1

Source : SNH, *estimations

2.2.2.2. Produits pétroliers avals

En 2009, les mises à la consommation des produits pétroliers sur le marché national ont crû de 1,7% pour le super, 31,7% pour le fuel et 9,7% pour le butane par rapport à 2008. Elles ont fléchi de 3,5% et 0,5% respectivement pour le kérosène et le gazole. Au premier semestre 2010 et en glissement annuel, elles ont enregistré des hausses de 0,4% pour le super, 3,5% pour le kérosène et 2,3% pour le gazole. Par contre, celles du fuel et du butane sont en baisse de 9,8% et de 12,1% respectivement. Quant aux prix à la pompe, ils sont restés stables depuis janvier 2009 grâce à la subvention accordée par l'Etat pour compenser les manques à gagner enregistrés par la SONARA.

Tableau 11.: Mises à la consommation des produits pétroliers (en tonnes)

Exercices	2004	2005	2006	2007	2008	2009	1 ^{er} Sem. 2009	1 ^{er} Sem. 2010	Variations (%)	
							a	b	c	d
Super	383 688	383 870	369 211	380 062	408 780	415 824	196 523	197 351	1,7	0,4
Kérosène	161 662	102 201	210 912	201 433	207 256	199 905	96 866	100 284	-3,5	3,5
Gazole	475 474	255 327	491 530	500 157	526 008	523 143	255 085	261 008	-0,5	2,3
Fuel	66 458	61 401	59 422	54 273	62 995	82 972	33 259	30 011	31,7	-9,7
Butane	41 925	41 990	33 593	49 065	51 894	56 933	27 467	24 150	9,7	-12,1

Source : SNH, *estimations

2.2.3. Eau et Electricité

2.2.3.1. Eau

En 2009, la production d'eau a été de 124,3 millions de m³, en augmentation de 15,6% par rapport à 2008. Cette évolution résulte de l'extension et de la densification des réseaux urbains et périurbains, de la réhabilitation des équipements de production, de la mise en service de l'usine de traitement d'eau d'Ayatto, et de l'exploitation des nouvelles unités de production de Batcham, Soa, Pouma, Ngambé et Dizangué. En 2010, la production d'eau potable enregistrerait un accroissement de 5%.

En 2009, la promotion de l'accès des populations à l'eau potable s'est traduite par la réalisation de 295 forages équipés, de 20 adductions d'eau potable et la réhabilitation de 20 stations CAMWATER. En 2010, le milieu rural bénéficiera de 70 forages équipés, 14 adductions d'eau potable et 26 puits équipés.

L'exécution du projet de réalisation de 40 000 branchements sociaux financés par la Banque Mondiale s'est poursuivie en 2010. Au cours du premier semestre, 6 000 branchements ont été réalisés.

Tableau 12.: Production d'eau potable (en m³)

Exercice	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010*
Production	90 464	92 964	102 580	104 258	108 743	107 601	124 378	130 629
Variations (en %)		2,8	10,3	1,6	4,3	-1,1	15,6	5,0

Source : CDE, *estimations

2.2.3.2. Electricité

En 2009, la production d'électricité a été de 4 451 milliers de KWH, en baisse de 1,2% par rapport à 2008. Cette baisse est liée aux pannes techniques sur l'outil de production. La production croîtrait en 2010, de 3,2%. Elle reste toutefois insuffisante face à une demande croissante de l'ordre de 6% par an.

En milieu rural, 171 localités ont été électrifiées en 2009 sur financement BIP, fonds PPTE et IADM et 70 localités le seraient en 2010. D'autres localités sont électrifiées par l'Agence d'Electrification Rurale avec l'appui financier de la coopération internationale.

Tableau 13.: Production d'électricité (en milliers de KWH)

Exercice	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010*	
Production	3 684	3 919	4 003	4 108	4 256	4 503	4 451	4 595	
Variations(en %)		8	6,4	2,1	2,6	3,6	5,8	-1,2	3,2

Source : AES SONEL, * estimations

2.2.4. Bâtiments et Travaux Publics

En 2010, le Gouvernement a poursuivi l'exécution des travaux de construction et d'amélioration des routes et le contrôle des normes techniques de construction des bâtiments et édifices publics.

2.2.4.1. Infrastructures routières

Les travaux d'entretien du réseau routier national réalisés en 2010 sur financement du Fonds Routier ont porté sur 10 569 kilomètres de routes principales et 5 295 kilomètres de routes rurales. Ils concernent le cantonnage, l'entretien mécanisé des routes bitumées et des routes en terre, des ponts et radiers. Leur taux de réalisation pourrait atteindre 75% au terme de l'exercice 2010. Les programmes de désenclavement des zones rurales, portant sur 120 kilomètres de routes principales et 130 kilomètres de routes rurales, financés par diverses ressources (Fonds Routier, PPTE et C2D) ont été réalisés à plus de 70% au premier semestre 2010.

En ce qui concerne les travaux de réhabilitation et de bitumage, les principaux projets sont :

- la route Ayou-Boniss dont le tronçon Ayou - Abong-Mbang est réalisé à 99% et celui Abong - Mbang – Boniss à 68% ;
- la route Yaoundé - Kribi dont le tronçon n°1: Yaoundé - pont d'Olama est effectué à 98,5% ;
- la route Garoua Boulai-Ngaoundéré dont les travaux de bitumage sont réalisés à 30% sur le tronçon Nandéké-Mbééré et à 18,5% sur le tronçon Mbéré-Ngaoundéré. Le démarrage des travaux du tronçon Garoua Boulai-Nandéké est imminent ;
- la réhabilitation de la route Obala-Batchenga-Nkolessong exécutée à près de 70% ;
- la route Bachuo-Akagbé-Mamfé exécutée entièrement et qui attend l'inauguration ;
- l'aménagement des entrées dans les deux grandes métropoles dont les travaux sont en cours.

2.2.4.2. Constructions civiles

En 2010, le suivi des constructions civiles visant le respect des normes techniques de construction des bâtiments et édifices publics s'est poursuivi sur plus de 1 960 projets parmi lesquels les infrastructures sanitaires, scolaires, universitaires et sportives. S'agissant en particulier des infrastructures sportives, le Gouvernement est en négociation avec la République Populaire de Chine pour la matérialisation du *Programme National de Développement des Infrastructures Sportives* (PNDIS). Ce programme devrait permettre au Cameroun de se doter de plusieurs stades omnisports et de complexes sportifs.

2.2.5. PME, économie sociale et artisanat

En 2010, les actions du Gouvernement en faveur des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat ont porté sur :

- la mise en œuvre du Programme de Création et de Développement des PME de Transformation et de Conservation des Produits Locaux de Consommation de Masse (PACD/PME). Il a pour objectifs de réduire les pertes après récoltes, de susciter la création de petites unités locales et de contribuer à la formation des entrepreneurs des filières retenues. Des centres pilotes de transformation agroalimentaire sont en cours de construction à Limbe, Bertoua et Ebolowa. L'équipement des centres pilotes de Yaoundé, Maroua et Ndom s'est achevé. Dans le cadre de ce programme, 100 porteurs de projets de création de PME ont été identifiés et des conventions de partenariat signées. Ces projets bénéficieront également des avantages fiscaux.
- l'opérationnalisation des centres de formalités de création d'entreprises de Yaoundé et de Douala dont le but est de réduire les coûts et les délais de création des PME. Pour le guichet unique de Yaoundé, 112 PME ont été créées entre mai et septembre 2010, dont près de 10 par des promoteurs de nationalité étrangère ;
- la validation du plan de migration des acteurs du secteur informel vers le secteur structuré avec l'appui de l'Union Européenne ;
- les constructions en cours du centre international de l'artisanat de Yaoundé et des villages artisanaux dans les villes de Ngaoundéré, Bertoua, Ebolowa Douala, Garoua et Bamenda ;
- l'organisation en Janvier 2010 du Salon International de l'Artisanat du Cameroun (SIARC) qui a connu la participation de 500 artisans camerounais et une centaine d'artisans étrangers.

2.3. Secteur tertiaire

En 2009, le secteur a représenté 45,6% du PIB, a crû de 3,5% et a contribué pour 1,6% à la croissance. Cette évolution résulte du bon comportement des sous-secteurs des télécommunications et des transports. En 2010, il représenterait 45,7% du PIB et sa participation à la croissance serait de 1,3%.

2.3.1. Commerce

Les priorités de la politique commerciale demeurent orientées vers :

- la maîtrise des prix. A cet effet, l'Observatoire National des Produits de Grande Consommation a été créé en juin 2010 pour parer aux difficultés liées à l'approvisionnement des marchés ;
- le renforcement de la lutte contre la spéculation à travers l'organisation des caravanes de vente promotionnelle et la surveillance des marchés ;
- le soutien à la consommation des produits locaux ; des marchés périodiques ont été construits autour des agglomérations pour faciliter les approvisionnements et inciter les populations à consommer camerounais.

Pour attirer les investisseurs étrangers, des forums d'affaires Cameroun-Tunisie et Cameroun-Maroc ont été organisés en 2010 à l'intention des opérateurs économiques camerounais, tunisiens et marocains. Un forum économique et commercial de la diaspora a été également organisé pour une meilleure implication des camerounais de l'extérieur au développement du pays.

2.3.2. Transports

2.3.2.1. Transport terrestre

En 2010, les actions menées dans le domaine du transport terrestre visant la réduction du nombre d'accidents de la circulation ont porté sur :

- l'identification des points noirs sources d'accidents ;
- l'élaboration de la banque de données fiables sur les accidents ;
- l'organisation d'un examen national du permis de conduire pour sécuriser ce titre de transport ;
- la poursuite de l'application des mesures de mise en conformité du parc automobile national ;
- des campagnes de sensibilisation des usagers de la route et du suivi des agences de voyage ;
- le contrôle régulier du taux d'alcoolémie chez les conducteurs par l'utilisation d'alcootests ;
- le contrôle de vitesse par l'utilisation des radars sur le réseau Yaoundé – Douala – Bafoussam.

En 2009, le nombre d'accidents de circulation baisse de 2,7%, et se situe à 3 330 contre 3 422 en 2008. Au 30 juin 2010, plus de 85% des véhicules sont dotés des plaques d'immatriculation réflectorisantes. Le nombre d'alcootests est passé de 125 000 en 2009 à environ 160 000 en 2010. Il a été constaté que plus de 50% de véhicules contrôlés sont au-dessus des limites réglementaires de vitesse. Les contrevenants ont été identifiés. Les sanctions appliquées vont du retrait de véhicules de la circulation en cas de non conformité technique, au retrait des permis aux conducteurs responsables de l'excès de vitesse ou en état d'ébriété. Certaines agences de transport impliquées dans les accidents de circulation ont été temporairement ou définitivement suspendues.

2.3.2.2. Transport aérien

En 2009, le transport aérien a connu une hausse de 1,4% du nombre de passagers et une diminution de 9,5% du fret par rapport à l'exercice 2008. Au premier semestre 2010, et par rapport à la même période de 2009, le trafic passagers est en hausse de 3,3% et le fret en diminution de 6%. La progression du trafic passager s'explique par la création de nouvelles lignes.

Le transport aérien connaît un accroissement de 1,4% du trafic passagers au terme de l'année 2010. Des actions ont été menées pour améliorer la compétitivité du transport aérien, notamment la modernisation des infrastructures des principaux aéroports, la poursuite du processus

d'accroissement du trafic par un service de qualité et le renforcement de la réglementation en matière de sécurité dans les aéroports.

Tableau 14.: Statistiques du trafic aérien global

LIBELLE	2008	1 ^{er} Sem. 2009	2009	1 ^{er} Sem. 2010	2010*	Variations (%)		
	a	b	c	d	e	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(c)
Passagers (nombre)	700 238	333 841	710 351	344 845	720 637	1,4	3,3	1,4
- Arrivée	339 643	157 445	342 375	160 220	345 129	0,8	1,8	0,8
- Départ	360 595	176 396	367 976	184 625	375 508	2,0	4,7	2,0
Bagages, Fret (tonnes)	19 467	10 076	17 614	9 469	17 881	-9,5	-6,0	1,5
- Arrivée	8 025	3 223	6 267	3 458	6 524	-21,9	7,3	4,1
- Départ	11 442	6 853	11 347	6 011	11 357	-0,8	-12,3	0,1

Source: ADC

* Estimations

2.3.2.3. Transport ferroviaire

Le transport ferroviaire enregistre en 2009 des hausses de 16,1% et de 4,1% respectivement du trafic voyageurs et du trafic marchandises, par rapport à 2008. Au premier semestre 2010, le trafic voyageurs a progressé de 6% et celui des marchandises de 10,8%. La hausse du trafic marchandises est soutenue par l'accroissement du tonnage des hydrocarbures transportés (11,4%), des matériaux de construction (12,8%) et des conteneurs (4,6%).

Les projections tablent sur une hausse de 7,1% du trafic marchandises et de 10,6% du trafic voyageurs en 2010. L'augmentation du trafic ferait suite à la mise en service de deux nouvelles locomotives plus performantes et le renforcement de la sécurité le long de la voie ferrée afin d'éviter les déraillements.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 9,3% en 2009 par rapport à 2008. Au terme de l'année 2010, il croîtrait de 7,6%.

Tableau 15.: Evolution du trafic ferroviaire

LIBELLE	2008	1 ^{er} Sem. 2009	2009	1 ^{er} Sem. 2010	2010	Variations (%)		
	a	b	c	d	e	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(c)
Trafic voyageur (Voyage/Km)	375,5	208,3	436	220,9	482,2	16,1	6,0	10,6
Trafic marchandises (Tonne/Km)	978	500	1 018	554	1 091	4,1	10,8	7,1
Chiffre d'Affaires (en millions)	50 434	26 578	5511 2	29 697	59 306	9,3	11,7	7,6

Source : CAMRAIL

* Estimations

2.3.2.4. Transport maritime

Par rapport à l'exercice 2008, le trafic maritime global a connu une hausse de 2,5% en 2009. Cette augmentation résulte de celle de 10,9% du tonnage des marchandises à l'importation et de la diminution de 16% des exportations.

Au premier semestre 2010, il est en hausse de 2,5%, résultant du recul de 0,2% du tonnage des marchandises à l'importation et de l'accroissement de 10,9% des exportations. Cette hausse est liée à l'augmentation des exportations de bois. Au terme de l'année 2010, le trafic maritime global croîtrait de 3,3%. La reprise des activités économiques et le maintien régulier du chenal d'accès à une profondeur de 7,5 mètres afin de favoriser l'entrée de gros porteurs au Port Autonome de Douala pourraient entraîner la hausse du volume des échanges commerciaux à l'importation et à l'exportation.

Le chiffre d'affaires a baissé de 3,2% en 2009 en raison de la diminution des frais de location du domaine portuaire. Il serait en augmentation de 3,3% en 2010.

Tableau 16.: Evolution du trafic maritime

LIBELLE	2008	1 ^{er} Sem 2009	2009	1 ^{er} Sem 2010	2010*	Variations (%)		
	a	b	c	d	e	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(c)
Trafic (en tonnes)	7 110 134	3 680 568	7 286 174	3 771 831	7 523 328	2,5	2,5	3,3
Importations	4 879 493	2 793 057	5 413 415	2 787 515	5 506 116	10,9	-0,2	1,7
Exportations	2 230 641	887 511	1 872 759	984 316	2 017 212	-16,0	10,9	7,7
CA (millions FCFA)	33 377	17 851	32 304	18 432	33 355	-3,2	3,3	3,3

Source : PAD *= Estimations

2.3.3. Télécommunications

En 2009, le nombre total d'abonnés a progressé de 28,4%. Cette croissance est liée à l'augmentation de 26,2% des abonnés du téléphone mobile et de 81% de ceux du téléphone fixe. Le chiffre d'affaires est en hausse de 7,3%.

Au premier semestre 2010, le nombre d'abonnés a crû de 23,6% par rapport au premier semestre 2009. Le chiffre d'affaires croît de 8,2%. Cette évolution résulte de l'exploitation de la fibre optique, de la campagne promotionnelle pour la coupe du monde et de la vulgarisation de nouveaux produits tels que l'Internet sur CTphone et clé amovible. En 2010, le nombre d'abonnés et le chiffre d'affaires pourraient croître respectivement de 14% et de 7%.

S'agissant de la téléphonie rurale, 15 Téléc centres Communautaires Polyvalents ont été mis en service au premier semestre 2010 et 120 autres sont en cours de construction. La construction et l'équipement d'une centaine d'autres bénéficiant de l'appui du réseau RASCOM pour leur connectivité est prévue.

Tableau 17.: Statistiques du sous-secteur des télécommunications

LIBELLE		2008	1 ^{er} Sem. 2009	2009	1 ^{er} Sem. 2010	Prévision 2010	Variations (%)		
		a	b	c	d	e	(c)/(a)	(d)/(b)	(e)/(c)
Nombre d'abonnés	total	6452706	7173235	8 286 255	8 862 660	9 444 986	28,4	23,6	14,0
	Fixe	255306	304 892	462 135	485 233	530 000	81,0	59,1	14,7
	Mobile	6197400	6868343	7 824 120	8 377 427	8 914 986	26,2	22,0	13,9
Chiffre d'affaires (en millions)		367 315	196 593	394 157	212 668	421 808	7,3	8,2	7,0
	Fixe	57609	29 287	60 592	31 950	58 800	5,2	9,1	-3,0
	Mobile	309 706	167 306	333 565	180 718	363 008	7,7	8,0	8,8

Sources : CAMTEL, ORANGE, MTN

2.3.4. Tourisme

En 2009, le Cameroun disposait d'un hôtel de 5 étoiles, 7 de 4 étoiles, 63 de 3 étoiles, 85 de 2 étoiles, 238 de 1 étoile, et 2015 non classés. Ces hôtels avaient une capacité de 23 450 chambres dotées de 26 913 lits.

Dans le cadre de l'amélioration et la diversification des infrastructures touristiques, la Commission de classement et de reclassement des établissements de tourisme a inspecté 53 hôtels dont 1 a été classé 4 étoiles, 11 de 3 étoiles, 11 de 2 étoiles, 14 classés 1 étoile, 7 non classés, 5 sont en attente de classement et 4 ont subi le retrait d'agrément entre janvier et août 2010.

Au cours de la même période, la Commission Technique Nationale des Etablissements de Tourisme a examiné 194 dossiers et a accordé 84 autorisations dont 36 pour la construction d'hôtels et 48 pour l'ouverture de 36 hôtels, 3 restaurants, 4 établissements de loisirs, et 5 agences de tourisme. Elle a également octroyé 13 agréments de guide de tourisme.

Selon l'enquête de conjoncture réalisée par le MINFI, le nombre de nuitées au premier semestre 2010 a augmenté de 14% par rapport à la même période de 2009, avec un taux moyen d'occupation des chambres d'environ 55%.

En vue de la promotion du tourisme, le Cameroun a mené une campagne de présentation lors de la dernière Coupe d'Afrique des Nations. Il a participé à l'Exposition Universelle de Shanghai et à d'autres événements d'envergure internationale.

La mise en valeur des sites touristiques s'est poursuivie avec les travaux d'aménagement de la falaise de Ngaoundéré, de la mare aux hippopotames de Lala, des chutes d'Ekoum Nkam, du site touristique d'Ebogo, des gorges de Kola, et du lac Awing. Les délimitations des sites touristiques du lac Tizon, de l'île aux damans et de Mile six beach ont été réalisées.

CHAPITRE 3 : DEMANDE

Le ralentissement de la croissance s'est accentué en 2009 avec un taux estimé à 1,9% contre 2,9% en 2008. Cette situation est imputable à la contre-performance des exportations des biens et services. En effet, alors que les autres composantes de la demande sont en hausse, les exportations diminuent de 12,5% en volume. Les exportations nettes ont grevé la croissance de 2% en 2009 contre 1,7% en 2008. La demande intérieure a contribué à hauteur de 3,9% à la croissance, contre 4,5% en 2008.

Sous l'impulsion de l'investissement, la demande intérieure progresserait de 2% en 2010 et participerait à hauteur de 2,1% à la croissance du PIB. Cette tendance se poursuivrait en 2011, où il est attendu une hausse de 2,9% et une contribution de 3,0%. La contribution de la demande extérieure nette à la croissance devrait s'améliorer, en raison d'une bonne tenue des exportations hors pétrole et des services. Cette contribution serait de 1% et de 0,8% respectivement en 2010 et 2011.

Graphique 2: Contributions des composantes de la demande à la croissance économique



3.1. Demande intérieure

La demande intérieure qui a progressé de 3,8% en 2009, demeure le moteur de la croissance. Ses composantes ont renforcé leurs poids dans le PIB. La consommation, dont la part dans le PIB se situait à 85,9% en 2008, représente 86,5% en 2009. Le poids de l'investissement est passé de 17,6% à 17,8%.

3.1.1. Consommation finale

En 2009, la contribution de la consommation finale à la croissance du PIB a été de 2,7% contre 2,9% en 2008. Cette contribution pourrait se situer en 2010 à 1,3%, en raison de la baisse de la consommation publique résultant de celle des dépenses en biens et services.

3.1.1.1. Consommation publique

La consommation publique a crû de 4,6% en 2009 contre 6,3% en 2008. Cet accroissement est tiré par la hausse des dépenses de personnels et des biens et services. Les effets financiers liés à la prise en solde effective des agents de l'Etat nouvellement intégrés et contractualisés ont entraîné une augmentation en termes réels de 9,5% des dépenses de personnels et de 2,6% des dépenses en biens et services.

La contribution de la consommation publique à la croissance s'est repliée de 0,1 point en 2009, et se situe à 0,5%. En 2010, malgré une progression de 5,6%, la consommation publique ne contribuerait

qu'à hauteur de 0,6% à la croissance.

3.1.1.2. Consommation des ménages

La consommation privée s'est accrue de 3,1% en 2009, entraînant une contribution de 2,3% à la croissance. Cette hausse, principalement observable au niveau des produits alimentaires et des produits pétroliers, est due à l'augmentation des revenus de certains ménages consécutive à la contractualisation des temporaires et à l'intégration des nouveaux agents dans la Fonction Publique. L'augmentation aurait été substantielle, n'eût été la persistance des tensions inflationnistes enregistrées au niveau des produits de grande consommation tels que la viande, le poisson et les céréales. En 2010, la contribution de la consommation des ménages à la croissance serait de 0,8%. Elle est prévue à 2,6% en 2011.

La structure des dépenses des ménages ne change pas fondamentalement d'une année à l'autre. En 2009, l'« *Alimentation et boissons non alcoolisées* » demeure le principal poste avec 46,6% du total des dépenses de consommation contre 46,2% en 2008. L'« *Équipement du logement* » est le second poste avec un poids de 10,6% en 2008 et 10,0% en 2009. Les poids des autres postes sont inférieurs à 10%.

Tableau 18.: Structure de la consommation des ménages (en %)

	2006	2007	2008	2009
Alimentation et boissons non alcoolisées	46,5	46,6	46,2	46,6
dont produits alimentaires	45,6	45,7	45,3	45,6
Boissons alcoolisées et tabac	2,5	2,4	2,4	2,4
dont boissons alcoolisées	2,1	2,1	2,0	2,0
Articles d'habillement, chaussures, cuir et confection	9,6	9,5	9,2	9,1
dont article d'habillement	9,1	9,0	8,7	8,6
Logement et énergie	8,4	7,9	7,9	8,0
Services immobiliers	6,6	6,2	6,5	6,3
Electricité gaz et eau	1,8	1,7	1,5	1,7
Équipement du logement	9,6	10,1	10,3	10,0
Santé&action sociale	1,3	1,2	1,2	1,2
Transport	7,5	7,7	7,8	8,1
Carburant et lubrifiant	2,3	2,6	2,2	2,5
Services de transport	4,7	4,6	5,1	5,1
Télécommunication	1,3	1,3	1,5	1,5
Loisirs et culture	1,4	1,4	1,6	1,6
Education	0,8	1,0	1,0	1,0
Hôtel, café, restaurant	7,7	7,5	7,4	7,2
Autres biens et services	2,2	2,2	2,2	2,1
Assurance	0,3	0,3	0,3	0,3
Achats nets à l'étranger	0,6	0,7	0,9	0,9
1-Dépenses de consommation à la charge des ménages	99,6	99,6	99,6	99,6
2-Dépenses de consommation à la charge des ISBLSM	0,4	0,4	0,4	0,4
Consommation privée (1+2)	100,0	100,0	100,0	100,0

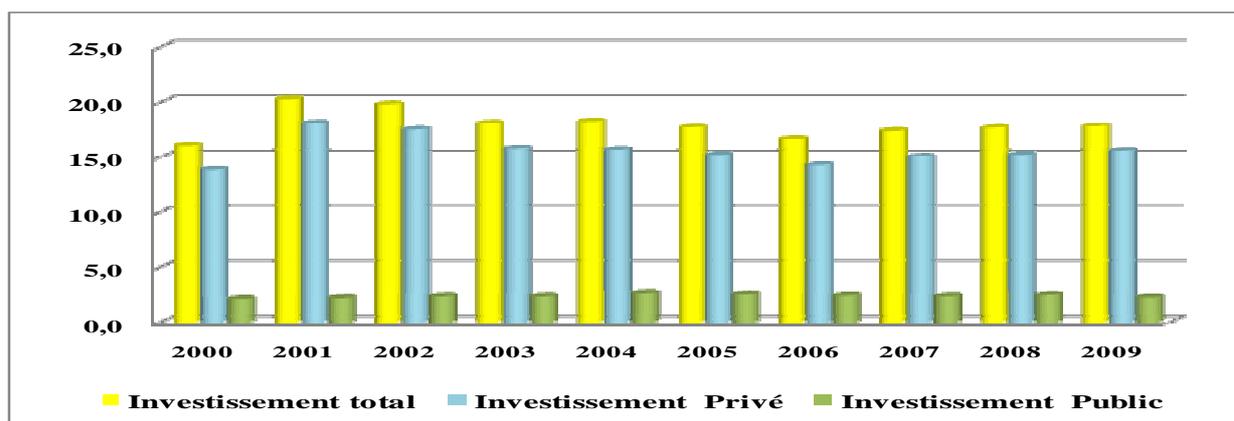
Source : INS

3.1.2. Investissement

En 2009, l'investissement a décéléré du fait de la baisse de sa composante publique. Sa croissance est estimée à 5,9% contre 8,5% en 2008 ; sa contribution à la croissance est passée de 1,6% à 1,2%. En 2010, l'investissement croîtrait de 4,4% et sa contribution serait de 0,9%. En 2011, l'investissement est projeté à 20,1% du PIB, sa progression à 2,1% et sa contribution à la croissance

à 0,4%.

Graphique 3: Evolution du taux d'investissement en % du PIB



3.1.2.1. Investissement privé

Après l'embellie observée en 2007 et 2008, l'investissement privé a ralenti en 2009. Sa croissance est estimée à 4,9% et sa contribution à la croissance à 0,8%. Avec la crise financière, les capitaux se sont raréfiés et plusieurs projets d'investissement ont été reportés. Néanmoins, les programmes de maintenance et d'extension de l'outil de production se sont poursuivis dans la téléphonie mobile, les cimenteries, l'énergie, l'agriculture industrielle et le secteur pétrolier. Avec la reprise amorcée au niveau mondial, les investissements pourraient repartir. De 15,6% en 2009, le taux d'investissement du secteur privé atteindrait 17,8% en 2010. Il est prévu à 17,1% en 2011.

Tableau 19.: Les investissements de quelques secteurs d'activité (en millions de francs)

Secteurs d'activités	2008	2009	2010
Agriculture industrielle et d'exportation	19 789	29 731	41 620
Industries agro-alimentaires	36 742	17 450	14 877
Autres industries manufacturières	22 690	11 428	9 937
dont Cimenteries	19 722	7 396	3 660
Electricité	101 573	49 404	38 050
Téléphonie mobile	95 414	97 090	72 624
Transports	7 137	20 025	37 113

Source : MINFI/ DAE

3.1.2.2. Investissement public

L'investissement public recule de 5,4% en 2008 et 2,6% en 2009. Ce recul s'explique par un faible taux d'exécution du budget d'investissement. En 2009, le BIP a été exécuté à hauteur de 60,3%. Ce dysfonctionnement trouvera une solution dans le cadre du nouveau régime financier avec les budgets programmes. La non maturité de certains projets, la lourdeur des procédures administratives, ainsi que la capacité d'absorption limitée de l'économie expliquent également ce faible niveau d'exécution. Depuis la dévaluation, le taux d'investissement public reste bas et tourne autour de 2,5% ; ce niveau ne permet pas le renouvellement du stock d'infrastructures existant.

En 2010, le Gouvernement a engagé certains grands projets inscrits dans le DSCE. Il s'agit notamment du barrage de Lom Pangar, du port en eau profonde de Kribi et de l'exploitation du nickel-cobalt. A ce titre, un emprunt obligataire à hauteur de 200 milliards a été lancé pour assurer leur financement. La contribution de l'investissement public à la croissance serait de 0,8% en 2010 et de 0,4% en 2011.

Dans le cadre de la réalisation des OMD, des dotations conséquentes sont affectées aux projets d'investissements dans les secteurs sociaux. En 2010, une enveloppe de 375,3 milliards a été allouée à l'éducation (soit 14,9% du budget de l'Etat) et 105,2 milliards (4,2%) à la santé.

Tableau 20.: Evolution de l'exécution du BIP au Cameroun(%)

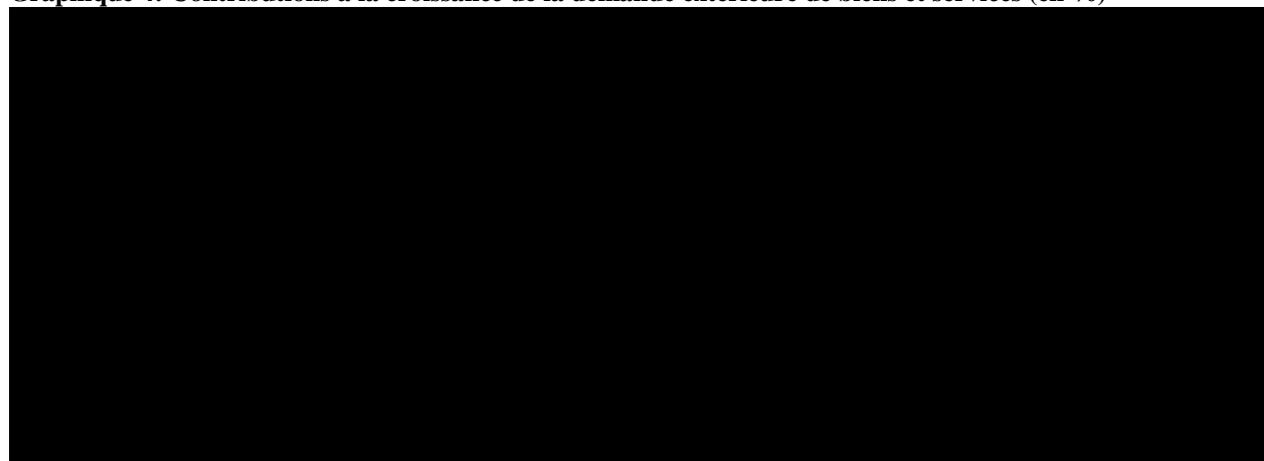
		2006	2007	2008	2009
Taux d'engagements des crédits	Ressources internes	92,1	94,5	83,7	83,7
	PPTE, IADM, C2D	48,4	37,6	44,9	73,3
	Ressources externes	91,7	42,6	55,4	50,3
	Ensemble	79,3	65,2	70,2	73,8
Taux de liquidation des engagements	Ressources internes	69,7	78,2	65,9	72,6
	PPTE, IADM, C2D	33,6	77,5	33,5	94,1
	Ressources externes	78,2	95,3	97,8	97,4
	Ensemble	66,8	80,2	65,5	81,8
Taux de liquidation par rapport aux dotations initiales	Ressources internes	64,2	73,9	55,1	60,8
	PPTE, IADM, C2D	16,3	29,1	15,0	69,0
	Ressources externes	71,7	40,6	54,2	49,0
	Ensemble	52,9	52,3	46,0	60,3

Source : MINEPAT/rapports d'exécution BIP 2006, 2007,2008 et 2009

3.2. Demande extérieure nette des biens et services

En 2009, la contribution à la croissance de la demande extérieure nette a été négative en liaison avec le recul significatif du volume des exportations ; de -2,6% en 2008, elle se situe à -2% en 2009. La part des exportations dans le PIB est estimée à 16 % contre 24,1% en 2008. De 28,2% en 2008, la part des importations dans le PIB est évaluée à 21%. En conséquence, la demande extérieure nette en 2009 représente -5% du PIB contre -4,1% en 2008. Avec la reprise envisagée de l'activité économique en 2010, la contribution de la demande extérieure nette serait de 1%. Elle est prévue à 0,8 % en 2011.

Graphique 4: Contributions à la croissance de la demande extérieure de biens et services (en %)



3.2.1. Demande extérieure nette des biens

En 2009, la demande extérieure de biens a grevé la croissance à hauteur de 1,6% contre une contribution positive de 0,1% en 2008. Avec la crise, les termes de l'échange se sont détériorés de 18,1% alors qu'ils étaient favorables en 2008 avec une croissance moyenne de 22%.

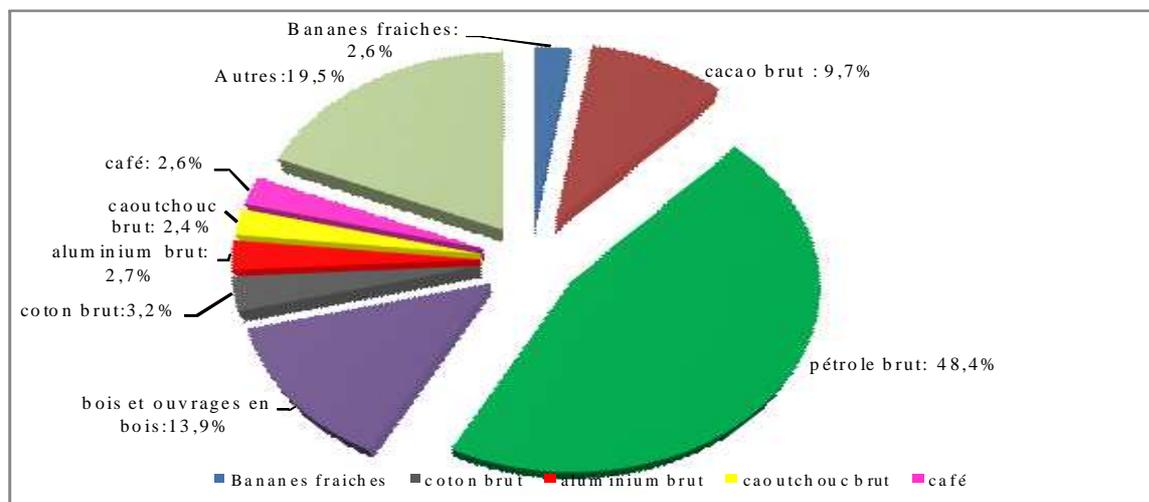
3.2.1.1. Exportations des biens

La baisse des exportations des biens en volume s'est accentuée, passant de 3,8% en 2008 à 13,3% en 2009 du fait de la contraction de la demande mondiale. Par produit, l'évolution est contrastée. Si certains produits enregistrent des baisses notamment les carburants et lubrifiants (-50,4%), les feuilles de placage en bois (-44,4%), l'aluminium (-35,2%), la banane (-9,4%), le bois (-5,3%) et les huiles brutes de pétrole (-4%), d'autres observent une hausse des quantités exportées ; il s'agit du coton brut (+52,1%), du cacao brut en fèves (+8,9%) et du café (+12%). En 2010, la croissance des

exportations de biens est estimée à 1,5%. Elle est projetée à 3,9% en 2011.

Au premier semestre 2010, les exportations restent dominées par quelques produits primaires dont le pétrole (48,4%), le bois et ouvrages en bois (13,9%), le cacao brut (9,7%) et le coton (3,2%).

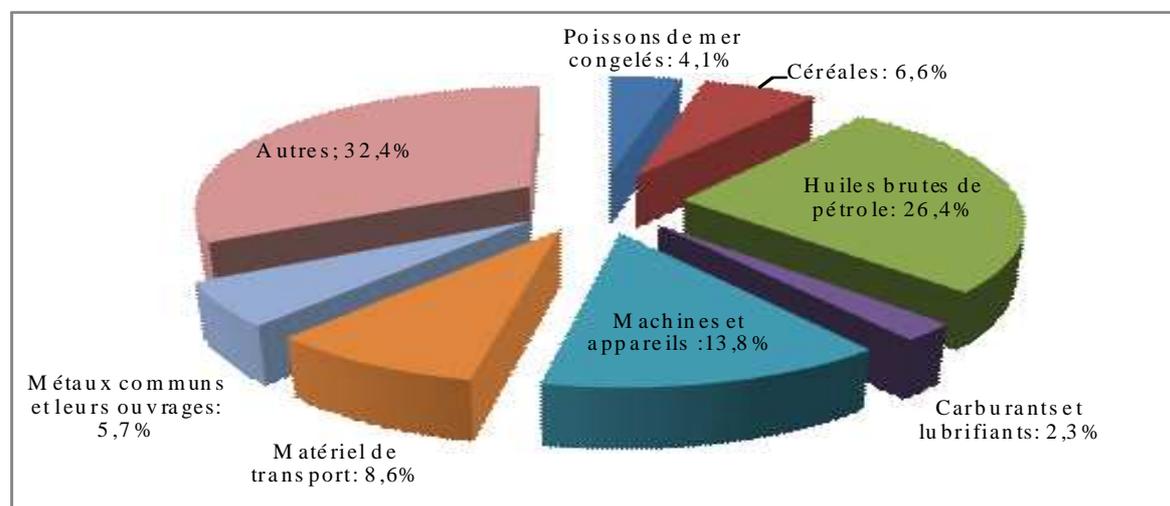
Graphique 5 : Structure des exportations de biens (en %)



3.2.1.2. Importations des biens

En 2009, les biens importés ont diminué en volume de 3,6% après la hausse de 3,8% observée en 2008. Cette évolution est attribuable à la baisse des achats des biens intermédiaires, des biens d'équipement et de transport et une hausse de l'activité dans les 3 grands secteurs. A l'inverse, les importations des produits de première nécessité (riz, farine, poisson...) sont en hausse du fait des exonérations douanières.

Graphique 6 : Structure des importations de biens (en %)



3.2.2. Demande extérieure nette des services

En volume, la demande extérieure nette des services a grevé la croissance à hauteur de 0,5% en 2009. Les exportations de services ont diminué de 6,8% et les importations se sont accrues de 11,8%. En valeur, la demande extérieure nette des services est demeurée déficitaire avec un solde de 378,8 milliards. Le déficit diminue de 29% par rapport à l'année précédente en liaison avec les améliorations enregistrées dans les rubriques « Transports » et « Voyages ». En 2010, le déficit s'aggraverait de nouveau à 487 milliards, du fait de la dégradation des soldes dans les rubriques « Transports » (-146,4 milliards) et « Assurances » (-142,4 milliards).

Les exportations de services se chiffrent à 522,1 milliards en 2009, en baisse de 21,4% par rapport à 2008. Les principaux services exportés restent le fret et les voyages à titre personnel. Les importations de services s'élèvent à 961,1 milliards, en diminution de 11,6% par rapport à 2008. Les principaux services importés sont le fret et les autres services aux entreprises.

Tableau 21.: Composantes de la demande en % du PIB

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Demande intérieure	97,8	100,8	103,5	104,3	104,2	103,6
Consommation	81,1	83,4	85,9	86,5	83,5	83,3
Privée	71,5	73,2	75,1	75,2	72,4	73,1
Publique	9,6	10,1	10,8	11,3	11,1	10,2
Formation brute de capital fixe	16,7	17,4	17,6	17,8	20,8	20,3
Privée	14,3	15,1	15,2	15,6	17,8	17,1
Publique	2,4	2,3	2,4	2,2	3,0	3,2
Variation des stocks	0,1	-0,1	0,6	0,7	0,0	0,0
Demande extérieure	2,1	-0,7	-4,1	-5,0	-4,2	-3,6
Exportation de biens et services	23,0	23,9	24,1	16,0	16,2	16,4
Exportations pétrole brut	9,9	9,3	10,7	6,2	6,3	6,4
Exportations hors pétrole brut	10,0	11,7	10,9	7,7	7,9	7,8
Importation de biens et services	21,0	24,6	28,2	21,0	20,5	20,0

Source : MINFI/DAE

CHAPITRE 4 : PRIX ET COMPETITIVITE

4.1. Prix à la consommation finale des ménages

4.1.1. Indice général

En 2009, l'indice des prix à la consommation finale des ménages a crû de 3% contre 5,3% en 2008. Cette décélération est due à la baisse des prix des dépenses de maisons et au ralentissement des hausses des prix des boissons et tabacs. Les tensions sur les prix des produits alimentaires et particulièrement des produits vivriers persistent, avec une hausse de 10,5%. Par groupe de produits, les prix des produits pétroliers sont en baisse de 4,1%. Les prix des biens locaux ont crû de 3,5% en 2009 et ceux des biens importés de 1,5%.

Au premier semestre 2010, le taux d'inflation a poursuivi sa baisse et s'est établi à 0,4% en glissement annuel. Cette évolution s'est faite à la faveur de la relative stabilité des prix des produits alimentaires, de la maîtrise des prix de certains produits de première nécessité et du blocage des prix à la pompe des carburants. L'indice des prix des biens importés est quasi stable alors que celui des biens locaux augmente de 0,7%.

La hausse des prix du poste « alimentation, boissons et tabacs » résulte essentiellement de celle de 5,1% des prix des boissons notamment des bières. Le recul des prix des produits alimentaires est lié entre autres à la baisse de 0,9% des prix des produits vivriers notamment des céréales et produits céréaliers, des féculents et amidons, et des fruits et noix ; à la baisse des prix de la viande, la charcuterie et la volaille et à la diminution des prix de lait, produits laitiers et œufs.

Au terme de l'année 2010, l'indice des prix croîtrait de 1,5%. Du fait des perturbations sur le marché international, des pressions inflationnistes pourraient cependant être ressenties sur les prix des céréales et des autres produits vivriers.

4.1.2. Indice des prix à Yaoundé

Au cours de l'année 2009, la hausse des prix a été de 2,7% à Yaoundé. Elle résulte de l'accroissement des prix dans la plupart des postes de consommation à l'exception des dépenses de maison qui ont reculé de 2,0%. Les prix du poste « Alimentation, boissons et tabacs » ont crû de 5,3% dont 5,9% pour les produits alimentaires et 1,1% pour les boissons et tabacs. Les dépenses d'éducation et loisirs ont progressé de 2,1%.

Au premier semestre 2010, les prix ont augmenté de 0,3% en glissement annuel suite aux effets combinés des hausses observées au niveau des postes « Alimentation, boissons et tabacs » (+0,6%), « Transports et télécommunications » (+1,7%) et « Education et loisirs » (+1,0%), atténuées par les baisses des postes « Dépenses de maison » (-1,7%) et « Habillement et chaussures » (-0,9%).

4.1.3. Indice des prix à Douala

La hausse des prix à Douala a été de 1,9% en 2009 contre 4,0% en 2008. L'évolution des prix des postes « Alimentation, boissons et tabacs » (+3,3%) et « Habillement et chaussures » (+1,2%) a contribué à alimenter cette inflation. Les baisses enregistrées sur les prix des postes « Transports et télécommunications » (-0,5%) et « Dépenses de maison » (-0,1%) ont modéré l'accroissement du niveau des prix.

Au premier semestre 2010 et par rapport à la même période de 2009, la hausse des prix a été de 0,4% à Douala. Cette évolution est due à l'augmentation des prix des « Boissons et tabacs » (+4,0%) et des « Dépenses de maison » (+1,6%), modérée par le recul des prix des « Produits alimentaires » (-0,3%), « Habillement et chaussures » (-1,2%) et « Transports et télécommunications » (-0,2%).

Tableau 22.: Evolution de l'inflation (%)

POSTES DE DEPENSES	Yaoundé			Douala			National			
	2008	2009	1 ^{er} sem. 2010	2008	2009	1 ^{er} sem. 2010	2008	2009	1 ^{er} sem. 2010	
Alimentation, Boissons, Tabacs	8,2	5,3	0,6	6,7	3,3	0,5	8,6	5,1	0,4	
Produits Alimentaires	7,7	5,9	-0,2	7,5	4,2	-0,3	9,1	5,9	-0,4	
Boissons Et Tabacs	11,4	1,1	6,6	3,9	0,1	4	5,5	0,2	5,1	
Habillement et Chaussures	2,9	0,2	-0,9	-0,1	1,2	-1,2	0,6	0,5	-0,3	
Dépenses de maison*	1,1	-2	-1,7	2,7	-0,1	1,6	3,4	-0,2	0,6	
Santé et Soins personnels	0,8	0,5	0,6	2	0,8	-0,1	0,5	0,5	0,1	
Transports et Communications	0,9	0,4	1,7	-0,1	-0,5	-0,2	0,4	-0,7	0,5	
Education et Loisirs	0,8	2,1	1	-1,6	1,6	0	-0,2	1,9	3,4	
Indice Général	4,9	2,7	0,3	4	1,9	0,4	5,3	3	0,4	
Groupe de Produits										
Articles de marché	8,3	7	-3,2	8,4	6	1	9,9	7,6	-0,6	
Articles de magasins	4,1	0	0,1	3,9	-0,1	-0,2	3,7	-0,4	0,1	
Services et autres	1,5	1,5	6,6	-0,2	0,6	0,8	1,3	1	3,2	
Biens échangeables	5,9	3,1	-1,4	5,5	3,2	0,6	6,4	3,9	-0,1	
Biens non échangeables	1,5	1,5	6,7	1,2	-0,4	0	2,7	0,5	2,4	
Biens locaux	4,2	2,8	2,1	4,6	1,6	1	5,5	3,5	0,7	
Biens importés	6,7	2,6	-3,8	3,8	2,1	0,2	4,7	1,5	-0,1	
Biens du secteur formel	3,9	-0,2	0,7	4,9	0	-0,1	4,7	-0,4	0,4	
Biens du secteur informel	6	1,9	-3,9	13,8	-0,8	-0,2	11,8	1,2	0,3	
Produits vivriers	8,9	8	-3,6	5,4	9,2	1,3	8,3	10,5	-0,9	
Services et autres	1,5	1,5	6,6	-0,2	0,6	0,8	1,3	1	3,2	
Biens contrôlés	-0,3	0,6	0,9	-1,2	-0,2	-0,4	0,4	0,2	0,1	
Biens non contrôlés	5,4	2,9	0,3	4,5	2,2	0,5	5,8	3,2	0,4	
Produits pétroliers	2,9	-5,3	-3	1,8	-2,6	0,6	1,7	-4,1	-0,4	
Produits vivriers	8,9	8	-3,6	5,4	9,2	1,3	8,3	10,5	-0,9	
Indice sous-jacent**	3,3	1	2,5	3,8	0,4	0,2	4,4	0,6	1,3	

Source : INS,*= loyer, eau, électricité et autres énergie, téléphone, appareils de maison, produits d'entretien, salaires de personnels domestiques, etc.

**= Hors produits à forte variabilité des prix (produits pétroliers et vivriers)

4.1.4. Indice des prix dans les autres villes

En 2009, l'indice des prix à la consommation finale des ménages a progressé de 6,7% à Garoua du fait de la hausse des prix des produits alimentaires (11,4%). A Bamenda, il a été en hausse de 2,8% en raison de l'augmentation respective de 3,6% des prix des produits alimentaires et de 3,3% des dépenses de maison. A Bafoussam, le taux d'inflation s'est situé à 1,7% en raison de l'augmentation de 3,2% des prix des produits alimentaires et de 2,4% des dépenses d'habillement et chaussures.

Au premier semestre 2010 et par rapport à la même période de 2009, la hausse des prix a été de 1,9% à Bamenda, soutenue par la hausse des prix des produits vivriers (+2,2%) nonobstant la baisse de 1,3% enregistrée sur les prix des produits pétroliers. A Bafoussam, les prix se sont accrus de 0,2%. A Garoua, l'inflation a été de 0,3%.

Encadré

Marges de commerce et de transport : impact du circuit de distribution et de transport des biens sur les prix

Les commerçants et les transporteurs sont deux maillons clés de la chaîne de distribution et les marges de commerce et de transports que génèrent ces activités grèvent les prix des biens. Trois études récentes réalisées par l'INS montrent le rôle des intervenants externes à la production dans le processus de formation de prix.

L'étude FORPRIX de 2003 avait retenu un échantillon de 12 produits vivriers du panier de la ménagère. Pour ces produits, les marges de transport représentent entre 4% (haricot petits grains) et 25% (oignons du Nord) du prix de base (**bord champ**) et les marges de commerce entre 27% (banane) et 173% (arachide).

Dans le secteur informel, l'EESI 2005 montrait que les taux de marge de commerce varient entre 11% pour les papiers, cartons et produits édités et imprimés à 84% pour les autres produits de l'extraction (sable). Les produits alimentaires ont des taux de marges variant entre 20% (produits laitiers et oléagineux) et 35% (viande et poisson).

La dernière étude a été réalisée en 2010 auprès d'un échantillon d'entreprises du secteur formel et du secteur informel. Cette étude montre qu'entre le producteur ou l'importateur d'un bien et l'entreprise, le bien transite en moyenne par quatre commerçants. Dans le secteur formel, les taux marges de commerce sur les produits locaux varient entre 3% (papier et produits imprimés) et 73% pour les autres produits de l'extraction ; les taux de marges de commerce sur les produits importés sont compris entre 6% (matériel de transport) et 60% (produit à base de tabac). Dans le secteur informel, les taux marges de commerce sur les produits locaux et importé varient entre 4% (bois) et 48% pour les autres produits de l'extraction. Les taux de marges de transport sur des biens entrant dans les consommations intermédiaires des entreprises varient entre 1% (machines et appareils électriques, produits chimiques et produits en caoutchouc) et 34% (produits du travail de grains) ; les taux de marges de transport des biens d'investissement varient entre 1% (matériels de transport, meubles et ouvrages en métaux) et 4% (machines).

4.2. Compétitivité

La compétitivité englobe de nombreux aspects de la politique économique et se mesure par différents indicateurs. Elle sera analysée à travers l'évolution du taux de change effectif réel (TCER) et l'environnement des affaires.

4.2.1. Taux de change effectif réel (TCER)

Le taux de change d'une monnaie étant le prix de celle-ci par rapport à une autre, le taux de change effectif réel est une somme pondérée des taux de change et des indices de prix des principaux partenaires commerciaux d'un pays. Les taux de change agissent sur les prix à l'importation et à l'exportation. Une variation négative (ou dépréciation) du TCER traduit un gain de compétitivité pour l'économie alors qu'une variation positive (appréciation) exprime une perte de compétitivité.

Le TCER s'est apprécié sur la période 2006-2009, traduisant une perte de compétitivité de l'économie. Après une détérioration en 2008 et 2009 les termes de l'échange se sont améliorés en 2010.

Tableau 23.: Evolution du taux de change effectif réel et des termes de l'échange du Cameroun (base 100 = 2000)

	2006	2007	2008	2009	2010*	2011**
TCER (variation par rapport à l'année précédente en %)	3,6	1,3	4,5	1,7	nd	nd
Indice des termes de l'échange	140,0	161,9	158,5	135,5	148,1	135,2

Source : FMI, *= Estimations, **=Projections, nd = non disponible

4.2.2. Environnement des affaires

Afin de rassurer les opérateurs économiques et sécuriser les investissements, l'assainissement de l'environnement juridique et judiciaire se poursuit. Le plan d'action s'articule autour du Code de procédure pénale, de la lutte contre les dysfonctionnements de la justice, de l'adoption du schéma directeur d'informatisation de la justice et de la poursuite des actions de formation du personnel judiciaire et parajudiciaire.

Le Forum Economique Mondial analyse chaque année la compétitivité globale des pays et les classe par ordre décroissant. Dans son rapport de 2010, le Cameroun est classé 111^{ème} sur un total de 139 pays. Il améliore son classement en Afrique puisque qu'il passe du 18^e au 12^e rang. Le pays occupe la 1^{ère} place en Afrique en ce qui concerne l'ouverture aux échanges extérieurs et la disponibilité des ingénieurs et des scientifiques.

Le Cameroun a amélioré son rang dans le « recrutement et le licenciement » (16^{ème}) et a reculé en ce qui concerne l'« environnement macroéconomique » (53^{ème}), la « flexibilité des salaires » (74^{ème}) et la « transparence du Gouvernement dans la conduite de la politique économique » (117^{ème}). Des efforts doivent être fournis en ce qui concerne l'« accès au financement » (132^{ème}).

CHAPITRE 5 : FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

La réforme du secteur financier se poursuit avec le projet de mise en place de la centrale des incidents et des nouveaux instruments financiers. Le financement de l'économie par les banques reste limité aux grandes entreprises et le taux de liquidité de l'économie demeure satisfaisant (20,6% du PIB).

5.1. Politique monétaire

La politique monétaire de la BEAC est axée sur la stabilité de la monnaie et la gestion de la liquidité. La stabilité de la monnaie se traduit par la maîtrise de l'inflation et la préservation du taux de couverture de la monnaie à un niveau suffisant. La BEAC utilise des instruments indirects pour son intervention, notamment le refinancement et les réserves obligatoires pour réguler la liquidité.

5.2. Marché Monétaire

5.2.1. Avances statutaires et refinancement des banques

La ligne de crédit ouverte au profit de l'Etat du Cameroun dans le cadre des avances statutaires est de 418 milliards depuis juillet 2009. Depuis l'année 2008, aucun tirage n'a été effectué sur cette ligne. Cette situation se justifie par l'option prise par le Gouvernement de limiter le recours à ce mode de financement au profit de l'émission des titres publics à souscription libre.

En 2009, l'encours moyen mensuel des avances de la BEAC aux établissements de crédit s'est situé autour de 7 milliards pour un plafond de 10 milliards. Au premier semestre 2010, le tirage sur cette ligne de crédit par les banques est en baisse et se situe autour de 900 millions en moyenne mensuelle.

5.2.2. Opérations interbancaires

En 2009, le volume des transactions entre les banques se situe à 206 milliards dont 15% d'opérations nationales et 85% d'opérations entre les banques camerounaises et celles opérant dans les autres pays de la CEMAC. Les taux d'intérêt ont varié de 2% à 5,5%, suivant la durée du prêt.

Au premier semestre 2010, près de 82 milliards ont été échangés entre les banques. Les opérations nationales ont représenté 17% et celles réalisées avec les banques d'autres pays de la CEMAC ont pesé 83%. Les taux d'intérêt ont été plus bas qu'en 2009 et se situent entre 1,6% et 2,5%.

5.2.3. Situation des réserves obligatoires

Les réserves obligatoires sont des dépôts exigés aux banques commerciales par la BEAC en vue de réguler la création monétaire. Dans ce cadre, les pays de la zone ont été répartis en trois groupes : (i) groupe 1, pays à situation de liquidité abondante ; (ii) groupe 2, pays à situation de liquidité satisfaisante ; (iii) groupe 3, pays à situation de liquidité fragile. Le Cameroun fait partie du 2^{ème} groupe pour lequel le coefficient des réserves obligatoires est fixé à 11,75% pour les dépôts à vue, et à 9,25% pour les dépôts à terme.

A fin juin 2010, l'encours des réserves obligatoires des banques s'est établi à 218 milliards, contre 203 milliards au 30 juin 2009 et représente près de 30% des réserves totales des banques.

5.2.4. Situation des crédits consolidés sur l'Etat

L'encours des crédits consolidés sur l'Etat a été réduit du tiers en 12 mois et s'élève à 231 millions à fin juin 2010, contre 364 millions à fin juin 2009. Cette performance traduit la volonté du Gouvernement de se désendetter vis-à-vis de l'Institut d'Emission.

5.2.5. Evolution des taux d'intérêt

La politique des taux d'intérêt dans la zone BEAC vise une meilleure utilisation des ressources financières dans les Etats membres par l'adaptation des taux d'intervention de la BEAC aux conditions des marchés intérieurs et ceux de la zone d'ancrage de la monnaie. Depuis juillet 2008, la BEAC a révisé à cinq reprises ses taux d'intervention. Ainsi, le taux des avances aux Trésors, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO), les taux d'intérêt sur les placements publics (TISP) et les taux d'appels d'offres négatifs ont connu cinq baisses au cours de la période.

Le taux des avances aux Trésors et le TIAO sont passés de 5,5% à 4% entre juillet 2008 et juillet 2010. Le taux des prises en pension est passé de 7,25% à 5,75% au cours de la même période. Les TISP ont été ramenés au 29 juillet 2010 à 1,25% pour les Fonds de réserve des générations futures, à 0,85% au titre des mécanismes de stabilisation des recettes budgétaires et à 0,60 % lorsque l'Etat concerné ne recourt pas aux avances de la BEAC. Le taux d'intérêt sur placements publics lorsque l'Etat concerné recourt aux avances de la BEAC a été supprimé.

Les taux de rémunération des placements des banques à la BEAC ont également diminué et se situent à fin juin 2010 à 0,60% pour les placements à 7 jours ; 0,66% pour les placements à 28 jours et 0,725% pour les placements à 84 jours.

S'agissant des conditions de banques, le taux créditeur minimum est demeuré inchangé à 3,25%. Le taux de pénalité est maintenu à 10%.

Tableau 24.: Evolution des taux directeurs de la B.E.A.C et des conditions de banque (en %)

	03/7/08	23/10/08	18/12/08	26/3/09	02/7/09	29/7/10
I- Les opérations des TRESORS						
Taux des avances aux Trésors	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25	4,00
Taux de pénalité aux Trésors	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Taux d'intérêt sur placements Publics au titre du Fonds de réserves sur les Générations futures	3,65	3,35	2,20	1,90	1,25	1,25
Taux d'intérêt sur placements Publics au titre du Mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires (TIPP1)	3,45	3,15	2,00	1,70	1,05	0,85
Taux d'intérêt sur placements Publics lorsque l'Etat concerné ne recourt pas aux avances de la BEAC	3,15	2,65	1,40	1,10	0,85	0,60
II- Marché monétaire						
Taux des appels d'offres (TIAO)	5,50	5,50	4,75	4,50	4,25	4,00
Taux d'intérêt des prises en pension (TIPP)	7,25	7,25	6,50	6,25	6,00	5,75
Taux de pénalité aux banques	12,00	12,00	12,00	12,00	10,00	10,00
Taux d'intérêt sur placement à 7 jours	2,2	2,20	1,30	1,00	0,850	0,60
Taux d'intérêt sur placement à 28 jours	2,2625	2,2625	1,3625	1,0625	0,9125	0,66
Taux d'intérêt sur placement à 84 jours	2,3250	2,3250	1,4250	1,1250	0,9750	0,725
III- Conditions de banque						
Taux créditeur minimum (T.C.M)	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25	3,25

Source : BEAC

5.3. Situation monétaire

Par rapport au 31 décembre 2008, la situation monétaire à fin décembre 2009 se caractérise par une consolidation des avoirs extérieurs nets (+8,5%) et une hausse du crédit intérieur (+ 25,7%).

La situation monétaire à fin juin 2010, comparée à celle à fin décembre 2009, révèle une hausse de la masse monétaire, induite par l'accroissement de 9% du crédit à l'économie et une baisse de 8,1% des avoirs extérieurs nets. Elle s'équilibre en ressources et en emplois à 2573 milliards, contre 2756 milliards à fin décembre 2009.

5.3.1. Contreparties de la masse monétaire

5.3.1.1. Avoirs extérieurs nets

Par rapport à fin décembre 2008, les avoirs extérieurs nets ont progressé de 8,5% pour s'établir à 1 896 milliards au 31 décembre 2009. Ils enregistrent une baisse de 8,1% par rapport au début de l'année pour se situer à 1 743 milliards à fin juin 2010.

Les avoirs en Compte d'Opérations auprès du Trésor français se sont raffermis de 4,4% à fin juin 2010 et se situent à 1439 milliards. Les autres devises correspondant aux placements sur les marchés de capitaux internationaux, ont été ramenées de 436 milliards au 30 juin 2008 à 160 milliards à fin juin 2009 et à 130 milliards à fin juin 2010.

5.3.1.2. Crédit intérieur

A fin décembre 2009, le crédit intérieur a augmenté de 25% en glissement annuel pour s'établir à 860 milliards. Au 30 juin 2010, l'encours du crédit intérieur s'élève à 830 milliards, soit une baisse de 3,7% par rapport à décembre 2009. Cette dernière évolution s'explique par une diminution de 30% des créances nettes sur l'Etat, atténuée par la hausse de 9% des crédits à l'économie. Dans ce contexte, la Position Nette du Gouvernement est passée de -389 milliards à fin décembre 2009 à -530 milliards au 30 juin 2010.

L'encours des créances sur l'économie s'élève au 31 décembre 2009 à 1378 milliards, soit une hausse de 7,5% par rapport à décembre 2008.

Au 30 juin 2010 et par rapport à la même période de 2009, le crédit à l'économie augmente de 9% avec un encours de 1503 milliards. La part du crédit orientée vers le secteur privé non financier est passée en glissement annuel de 90% à 87,2% au profit des institutions financières non bancaires dont la part a augmenté de 1,3% à 4,2%. La répartition des créances selon la durée se présente comme suit : crédits à court terme (61,8%), crédits à moyen terme (35,5%) et crédits à long terme (2,7%).

Tableau 25.: Evolution de la situation monétaire (en milliards de francs)

	déc-08	juin-09	déc-09	juin-10	Variation(%)	
	(a)	(b)	(c)	(d)	(d)/b	(d)/(c)
I- CONTREPARTIES DES RESSOURCES (1+2)	2 431,0	2 358,3	2 756	2 573	9,1	-6,6
1- AVOIRS EXTERIEURS NETS	1 747,2	1 707	1 896	1 743	2,1	-8,1
dont Solde du compte d'opérations	1 444,9	1 569,3	1 368	1 439	-8,3	5,2
2- CREDIT INTERIEUR (a+b)	683,8	651,4	860	830	27,4	-3,5
Créances nettes sur l'Etat (a)	-599,0	-661,4	-518	-672	1,6	29,7
Position Nette du Gouvernement	-476,2	-569,3	-389	-530	-6,9	36,2
Créances sur l'économie (b)	1 282,7	1 312,8	1 378	1 503	14,5	9,1
dont crédit au secteur privé non financier	1 129,5	1 186,6	1 228	1 312	10,6	6,8
II- RESSOURCES DU SYSTEME MONETAIRE	2 431,0	2 358,3	2 756	2 573	9,1	-6,6
1- MASSE MONETAIRE (i+ii)	2 149,8	2 065,9	2 299	2 359	14,2	2,6
i- Circulation fiduciaire	430,6	357,6	447	378	5,7	-15,4
ii- Dépôts bancaires (a+b)	1719,3	1708,3	1 852	1 981	16,0	7,0
a- Monnaie scripturale	888,6	872,7	976	1 021	17,0	4,6
b- Quasi-monnaie	830,7	835,7	875	959	14,8	9,6
2- FONDS PROPRES ET AUTRES POSTES NETS	281,1	292,4	456	213	9,1	-6,6

Source : BEAC

5.3.2. Masse monétaire

Au 31 décembre 2009, la masse monétaire a progressé de 7% par rapport à fin décembre 2008 pour s'établir à 2 299 milliards. Au 30 juin 2010, elle est en hausse de 2,6% par rapport au début de l'année. La part de la circulation fiduciaire est de 16,0%, celle de la monnaie scripturale de 43,3% et

celle de la quasi-monnaie s'établit à 40,7%. Par rapport à fin décembre 2009, on note un recul de la monnaie fiduciaire, une hausse de la monnaie scripturale et de la quasi-monnaie.

5.3.3. Taux de couverture de la monnaie

Au premier semestre 2010, le taux de couverture s'est établi à 100,6%, largement au-dessus du minimum statutaire exigé de 20%. Au niveau sous régional, il est de 99,3%.

5.4. Secteur bancaire et financier

Au 30 juin 2010, le paysage financier se compose notamment de : (i) 12 banques commerciales ; (ii) 5 sociétés financières; (iii) 4 institutions financières spécialisées (SNI, FEICOM, FNE, CFC) ; (iv) 28 compagnies d'assurances ; (v) 426 établissements de microfinance ; (vi) une bourse des valeurs mobilières (DSX).

Le secteur financier demeure caractérisé par un faible taux de bancarisation, un accès limité aux services financiers des petites et moyennes entreprises et une liquidité bancaire relativement abondante.

5.4.1. Secteur bancaire

Au 30 juin 2010, l'activité bancaire se caractérise par un accroissement des dépôts et des crédits à l'économie, une position extérieure créditrice et une liquidité abondante au regard du taux élevé de couverture des emplois par les ressources. L'activité bancaire s'est accrue de 5,4%. Le bilan consolidé des banques créatrices de monnaie s'est équilibré à 2 813 contre 2 668 milliards à fin décembre 2009. Les dépôts ont augmenté de 6% et les crédits de 3,3%. Le nombre des comptes de crédits est passé de 293 000 à 307 000 et celui des comptes de dépôts, de 775 000 à 807 000.

Le ratio des crédits à long et moyen termes sur l'ensemble des dépôts demeure faible. Il se situe autour de 27% au premier semestre 2010, contre 31% un an auparavant, traduisant un faible degré de transformation des ressources en emplois stables. Le niveau d'intermédiation mesuré par le rapport des crédits distribués sur les dépôts est de 65%.

Les dépôts ont augmenté de 340 milliards par rapport au 30 juin 2009 pour s'établir à 2 294,9 milliards. Les dépôts à vue représentent 44% de l'ensemble des dépôts contre 41% des dépôts à terme et d'épargne. La part des dépôts publics passe de 19,5% à fin juin 2009 à 23,7%.

Tableau 26.: Montant des dépôts au 30 juin 2010 et poids par type de clientèle

Type de clientèle	Montant	Poids (en %)	
	(en millions de FCFA)	30 juin 2009	30 juin 2010
Administration publique centrale	195 010	6,9	8,5
Administration publique locale	11 315	0,5	0,5
Organismes publics	136 813	4,9	6,0
Administrations privées	89 033	4,6	3,8
Entreprises publiques	198 793	7,2	8,7
Entreprises privées	476 701	19,5	20,8
Sociétés d'assurance et de capital	64 760	2,9	2,8
Entreprises individuelles	43 452	1,9	1,9
Particuliers	979 142	46,5	42,7
Divers	99 897	4,9	4,4
Total	2 294 916		

Source : BEAC

L'ensemble des crédits distribués a augmenté de 15,8% par rapport au 30 juin 2009 pour s'établir à 1 499,9 milliards.

Six banques commerciales ont distribué plus de 84% des crédits à savoir : Afriland First Bank (19,9%), BICEC (19,8%), SGBC (17,1%), CA-SCB (11,2%), CBC (8,3%) et ECOBANK (7,8%).

Par type de clientèle, 64,9% des crédits sont accordés aux entreprises privées contre 13,3% aux entreprises publiques. Le poids des crédits aux particuliers passe de 11,2% au 30 juin 2009 à 12,2%.

Tableau 27.: Montant au 30 juin 2010 et répartition des crédits par type de clientèle (en milliards FCFA)

Type de clientèle	Montant (en millions de FCFA)	Poids (en %)	
		30 juin 2009	30 juin 2010
Administration publique centrale	26 372	0,29	1,76
Administration publique locale	384	0,01	0,03
Organismes publics	541	0,13	0,04
Administrations privées	29 916	1,01	1,99
Entreprises publiques	199 460	6,8	13,30
Entreprises privées	974 124	74,1	64,95
Sociétés d'assurance et de capital	7793	0,38	0,52
Entreprises individuelles	74758	5,5	4,98
Particuliers	183573	11,2	12,24
Divers	2 976	0,61	0,20
Total	1 499 897		

Source : BEAC

Au 30 juin 2010, le taux de couverture des crédits par les dépôts demeure élevé et se situe à 153,6% (après 145% à fin juin 2009) traduisant la surliquidité des banques et la faiblesse de l'activité d'intermédiation bancaire. Les fonds propres nets des banques s'améliorent et se situent autour de 133 milliards. Le taux des créances en souffrance est passé de 14,8% au 30 juin 2009 à 13,8%.

A l'exception du ratio de structure du portefeuille de crédits qui n'est pas respecté par les banques, six banques sur douze ont respecté toutes les autres normes prudentielles exigées par la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC). Hormis la CBC, dont l'administration provisoire a été prorogée, toutes les banques respectent le ratio de couverture des risques et le ratio de liquidité. Deux banques ne respectent pas les ratios de couverture des immobilisations, de transformation à long terme et de structure du portefeuille - crédits.

5.4.2. Microfinance

Au 30 juin 2010, le nombre d'Etablissements de Microfinance (EMF) agréés sur le marché camerounais s'établit à 426 dont 390 relevant de la 1^{ère} catégorie. Ce nombre en diminution, est le résultat de la mise en conformité des EMF avec la réglementation CEMAC.

Le capital libéré des EMF dépasse 20 milliards. Avec la mise en circulation des cartes prépayées rechargeables, les établissements de microfinance s'ouvrent progressivement à la monétique (22 000 cartes à fin Août 2010).

Un département consacré à la microfinance a été créé au sein de la COBAC pour améliorer le contrôle de ce secteur. La mise en œuvre totale du règlement CEMAC sera effective dans deux ans grâce à l'adoption du plan comptable et des états déclaratifs, et l'élaboration d'une application informatique dénommée « Système d'Evaluation et de Supervision de l'Activité de Microfinance » (SESAME). L'objectif du SESAME est la collecte des données en vue de l'analyse financière et la production automatique des normes prudentielles et des états déclaratifs et publiables des EMF.

5.4.3. Secteur des assurances

Le marché camerounais des assurances est resté dynamique. Après une croissance de 5,9% en 2007, le chiffre d'affaires global a augmenté de 10,5% pour se situer à 113,2 milliards en 2008. La branche IARDT a enregistré un chiffre d'affaires de 87 milliards (soit 76,9 % du marché). La branche vie gagne des parts de marché et pèse désormais 23,1%.

En 2008, le déficit de réassurance s'est accentué, passant de 14,8 milliards en 2007 à 16 milliards. Le marché dégage une marge de 42 milliards pour un minimum exigible de 17,3 milliards, soit un taux de marge de 242%. Les sociétés d'assurance interviennent dans le financement de l'économie à travers les engagements réglementés. Ils se chiffrent à 173 milliards en 2008 tandis que les actifs admis en représentation s'élèvent à 189 milliards. Leur taux de couverture est passé de 107,8% en

2007 à 109,3%. Un taux supérieur à 100% illustre la capacité des compagnies d'assurance à satisfaire à tout instant la totalité des risques qu'elles couvrent. Les sinistres payés par les compagnies d'assurance s'élèvent à 40,5 milliards contre 38,7 milliards en 2007. Le taux de sinistralité a atteint 45,5% contre 44,4% en 2007.

Tableau 28.: Evolution des sinistres payés (en millions) et du taux de sinistralité

Branches	2006			2007			2008		
	Sinistres payés	Primes acquises	Taux de sinistralité	Sinistres payés	Primes acquises	Taux de sinistralité	Sinistres payés	Primes acquises	Taux de sinistralité
IARDT	27 083,7	75 293	37,8%	27 802,5	80 314	35,7%	30 032,1	84 156	36,4%
Vie	8 892,2	19 110	81,3%	10 926,5	23 076	74,8%	10 418,9	26 190	74,9%
Ensemble	35 975,9	94 403	46,6%	38 729,0	103 390	44,4%	40 451,0	110 346	45,5%

Source : MINFI/DGTFCM

En 2008, les produits financiers nets ont progressé de 46,7% et représentent 7,7% des primes émises contre 5,8% en 2007. Ceux de la branche IARDT passent de 3,1 milliards en 2007 à 5,4 milliards, et représentent 61,6% de l'ensemble.

En 2009, le chiffre d'affaires est de l'ordre de 120 milliards, en hausse de 6% par rapport à 2008. En vue de renforcer les fonds propres, l'obligation faite aux compagnies d'assurance de disposer d'un capital minimum de un milliard sous peine de retrait d'agrément est entrée en vigueur en avril 2010.

Tableau 29.: Evolution du chiffre d'affaires et des produits financiers net (en millions)

Branches	2006		2007		2008		2009
	Chiffre d'affaires	Produits financiers nets	Chiffre d'affaires	Produits financiers nets	Chiffre d'affaires	Produits financiers nets	Chiffre d'affaires
IARDT	77 561,3	5 450,5	79 307,1	3 104,7	86 992,7	5 364,7	
Vie	19 110,6	3 514,3	23 076,3	2 828,3	26 189,8	3 338,6	
Ensemble	96 671,9	8 964,8	102 383,4	5 933,0	113 182,5	8 703,3	120 000

Source : MINFI/DGTFCM

5.4.4. Marché financier

La capitalisation boursière à la DSX est en hausse de 4,7 milliards à fin août 2010 et se situe à 74,8 milliards par rapport à la même période de 2009. Quatre nouveaux prestataires des services d'investissement ont fait leur entrée à la DSX portant ainsi le nombre total des prestataires à 13 à fin septembre 2010.

5.4.4.1. Marché des actions

De janvier à août 2010, la DSX a enregistré 34 séances de cotation. Le cours de l'action SEMC a subi le 20 janvier 2010 un réajustement consécutif au fractionnement de 50% le fixant à 57 500 francs suite à l'augmentation de son capital par incorporation des réserves et l'attribution d'actions gratuites. Depuis cette date, il s'est apprécié de 46,2% pour se situer à 84 101 francs à fin août 2010.

Le cours de l'action SAFACAM est resté relativement stable pendant la période sous revue. L'action SOCAPALM a baissé pour se fixer à 34 027 à fin août 2010 contre 40 997 francs en début d'année.

Tableau 30.: Evolution des cours des trois sociétés cotées au 31 août 2010

	Valeur	Cours le plus bas	Cours le plus haut	Variation depuis l'introduction	
	(a)	(b)	(c)	(a-b)	(a-c)
SEMC	84 101	57 500	115 000	46,2 %	- 26,8%
SAFACAM	34 726	33 709	37 001	3 %	- 6,1%
SOCAPALM	34 027	32 999	40 997	3,1 %	- 17%

Source : Douala Stock Exchange / Douala

5.4.4.2. Marché Obligataire

L'obligation de la Société Financière Internationale est stable. Trois opérations d'émission obligataire sont en cours : l'emprunt de l'Etat (200 milliards) ; l'emprunt de la BDEAC (30 milliards) et l'emprunt d'Afriland First Bank (15 milliards).

5.4.4.3. Marché hors-cote

Les activités de ce compartiment tendent à disparaître non seulement en raison du ralentissement des opérations d'émissions d'obligations à taux zéro par l'Etat, mais du fait du lancement prochain des titres publics à souscription libres (bons du trésor et obligations).

5.5. Stratégie de financement de l'économie

La stratégie de financement de l'économie repose sur une mobilisation de l'épargne nationale et la recherche des financements extérieurs à moindre coût.

Après l'atteinte du point d'achèvement, le Gouvernement a adopté une stratégie d'endettement pour éviter les surendettements. Elle fait suite au règlement CEMAC qui fait obligation aux pays :

- de mettre en place un comité national de la dette publique pour assurer la coordination de la politique d'endettement avec les autres politiques macroéconomiques ;
- d'élaborer un document de stratégie d'endettement public annexé à la Loi de finances.

Pour diversifier les sources de financement, il est envisagé la mise en place de la Caisse des Dépôts et Consignations, la création d'une banque nationale de développement, voire la création d'institutions spécialisées à l'instar du Crédit Agricole et d'une banque pour les PME, la promotion du partenariat Public/ Privé et la dynamisation du marché financier local.

De nombreuses mesures et actions sont entreprises en vue d'accroître la concurrence bancaire et l'efficacité de l'intermédiation financière pour faciliter l'accès au crédit bancaire.

Pour faciliter l'accès aux services financiers des populations les plus défavorisées, le Gouvernement poursuit l'assainissement du secteur de la microfinance. Il a engagé des réformes fiscales destinées à faciliter l'accès au crédit. Pour favoriser les IDE, il a mis en place une fiscalité attractive à travers des régimes fiscaux spécifiques concernant notamment les projets structurants, les contrats de partenariat Public/privé, les mines et le gaz.

CHAPITRE 6 : SECTEUR EXTERIEUR

A la faveur de l'élaboration et de la finalisation des balances des paiements 2008 et 2009, le Ministère des Finances a présenté et diffusé en septembre 2010, les grandes tendances de la période 1996 - 2009 auprès des administrations en charge des questions économiques, de la société civile et des partenaires au développement. Il s'est dégagé de cette analyse que : (i) la balance commerciale hors pétrole est déficitaire depuis 1996 et son solde est croissant ; (ii) la dépendance alimentaire est en forte augmentation avec des dépenses d'alimentation et de consommation des ménages d'un poids moyen de 20% des importations ; (iii) le déficit chronique de la balance des services est accentué par les effets des privatisations ; (iv) le solde déficitaire du compte courant traduit la qualité du capital étranger (rémunération des capitaux, coût de l'assistance technique et des concessions) investi localement ; (v) les faiblesses du commerce extérieur et la faible attractivité des investissements directs étrangers freinent l'augmentation du volume des réserves de change et limitent dans la durée, le taux de couverture des importations des biens et services

6.1. Solde global de la balance des paiements

L'excédent du solde global de la balance des paiements a baissé de 138,6 milliards et s'établit à 24,3 milliards en 2009. Cette évolution résulte principalement de la dégradation du déficit du compte courant. Rapporté au PIB, l'excédent du solde global représente 0,2% en 2009 contre 1,5% en 2008.

Au cours du premier semestre 2010, les avoirs extérieurs de la Banque Centrale ont baissé de 18,4 milliards (2%). Les réserves de change en Compte d'Opérations se sont accrues de 5,2% passant de 1 368,9 milliards à fin 2009 à 1 439,8 milliards, tandis que les engagements extérieurs ont augmenté de 21 milliards (9%). Il en découle un solde global déficitaire de 39,3 milliards au 30 juin 2010. Ce déficit est estimé à 59,2 milliards à fin 2010. En 2011, il est projeté un solde excédentaire de 17,4 milliards.

6.2. Compte des transactions courantes

Le compte courant regroupe les échanges sur biens et services, les revenus et les transferts courants. Le déficit de 201,4 milliards en 2008 s'est aggravé de 127,7% en 2009 pour se situer à 458,5 milliards. Cette détérioration du solde courant relève de la dégradation du solde de la balance des biens.

Rapporté au PIB, le déficit du compte courant s'est détérioré en s'établissant à 5 % contre 1,8% un an plus tôt. Les estimations indiquent pour l'année 2010, un solde déficitaire de 424,7 milliards tandis que les projections pour 2011 le situent à 360,5 milliards.

6.2.1. Balance des biens

Les échanges sur biens intègrent les transactions issues du commerce extérieur, les biens achetés par les transporteurs, les échanges de biens intra CEMAC non pris en compte dans les statistiques douanières et les autres biens (biens échangés pour transformation, réparations de biens, biens issus des transferts courants et de capital). Leur solde dégage pour la première fois, un déficit de 165,5 milliards en 2009, contre un excédent de 208,7 milliards en 2008. Ce déficit est dû en grande partie à la mauvaise tenue du commerce extérieur hors pétrole. La balance des biens s'est caractérisée par une baisse de 27,5% des exportations de biens qui sont passées de 2 600,9 milliards en 2008 à 1 884,5 milliards en 2009 et une réduction de 14,6% des importations, soit 2 049,3 milliards en 2009 contre 2 398,5 milliards en 2008.

6.2.2. Balance des services

Le solde des échanges de services reste structurellement déficitaire avec un solde de 378,9 milliards en 2009 contre 530,5 milliards en 2008. Cette réduction découle de la diminution des déficits enregistrés au niveau des rubriques «*Transports*» et «*Voyages*».

6.2.2.1. Les transports

Les dépenses de fret ont chuté de 25% pendant que l'excédent de la rubrique « *Autres transports* » a augmenté de 94%. Le tonnage des marchandises transportées (exportations et importations) a diminué de 14,4 % pour s'établir à 11,3 millions de tonnes. Le transport « *Passagers* » demeure déficitaire de 67,8 milliards en 2009 contre 63,6 milliards en 2008. Il en résulte une baisse de 63% du déficit du solde des transports qui passe de 112,5 milliards en 2008 à 42,5 milliards. En 2011, le démarrage des activités de la CAMAIRco pourrait contribuer à la réduction de ce déficit.

6.2.2.2. Les voyages

Le déficit du poste « *Voyages* » est en recul de 57%, passant de 113,9 milliards en 2008 à 49 milliards en 2009. Le solde déficitaire des « *Voyages professionnels* » s'est réduit de 25,8% en passant de 75,6 milliards en 2008, à 56,1 milliards. Par contre les « *Voyages personnels* », avec des recettes déclarées de 111,8 milliards ont enregistré un excédent de 7,1 milliards, contre un déficit de 38,4 milliards en 2008.

6.2.2.3. Les assurances

Le déficit du secteur des assurances baisse de 41 milliards en 2008 à 25,5 milliards en 2009. Le déficit du solde du poste « *Assurances des marchandises* » est passé de 15,5 milliards en 2008 à 11,3 milliards en 2009 ; celui des « *Réassurances* » se situe à 10,3 milliards en 2009 contre 15,9 milliards en 2008.

6.2.2.4. Les autres services

Les autres services comprennent les services de communication, de représentation, de location, de bâtiments et d'informatique, les frais financiers et autres redevances et droits de licence. Le déficit du solde des « *Autres services* » s'établit à 262 milliards en 2009, soit pratiquement le même niveau qu'en 2008. Les services divers aux entreprises, principal poste des autres services, ont atteint 499,6 milliards en 2009 contre un niveau de 589,3 milliards en 2008, soit une baisse de 15,2%. Cette évolution s'explique par les coûts opératoires des industries extractives et le volet « *Assistance technique* » des transactions entre les filiales résidentes et leurs maisons mères. En ce qui concerne les recettes, elles ont été de 237,6 milliards en 2009 contre 326,2 milliards en 2008, soit une réduction de 27,2%.

6.2.3. Balance des revenus

Le compte des « *Revenus* » est constitué des salaires et des revenus d'investissements (dividendes et bénéfices distribués au titre des participations au capital social, intérêts payés ou reçus sur les titres de créances, dette extérieure et autres crédits commerciaux). Le solde déficitaire de ce compte est passé de 147,2 milliards en 2008 à 88,5 milliards en 2009. Cette réduction du déficit est imputable à la comptabilisation des dividendes perçus sur les investissements directs à concurrence de 146,9 milliards, contre 4,9 milliards en 2008. Le déficit du poste « *rémunération des salariés* » s'est accru, en passant de 4,8 milliards en 2008 à 6,9 milliards en 2009.

6.2.4. Transferts courants

Le solde excédentaire des *Transferts courants* a baissé de 34,9% en 2009 par rapport à 2008, passant de 267,6 milliards à 174,3 milliards. Cette baisse est due à celle enregistrée par les transferts privés à concurrence de 46,9%. L'excédent du solde des transferts privés est passé de 204 milliards en 2008 à 108,4 milliards en 2009 suite au fléchissement de 2,1% des envois de fonds par les travailleurs (59,9 milliards en 2009 contre 61,2 milliards en 2008) et à la chute de 52,3% des autres dons et transferts de la diaspora qui sont passés de 221,4 milliards en 2008 à 105,5 milliards en 2009.

Les transferts publics ont enregistré un accroissement de 3,9% et se sont situés à 66 milliards en 2009 contre 63,5 milliards en 2008. Les recettes provenant des impôts prélevés sur les revenus

transférés à l'étranger ont connu une baisse de 9% tandis que les dons issus de la coopération ont généré des recettes nettes de 28,2 milliards contre 26,9 milliards en 2008.

6.3. Compte de capital et d'opérations financières

Le solde du compte de capital et d'opérations financières demeure positif à 390,8 milliards en 2009 contre 306,6 milliards en 2008. Cette évolution traduit un accroissement de 27,5% du financement de l'économie par le reste du monde. Cette tendance devrait se poursuivre en 2010 avec un solde positif estimé à 265,4 milliards.

6.3.1. Compte de capital

Le compte de capital, dominé par les transferts de capital public, se solde par des entrées nettes de capitaux de 58,7 milliards en 2009 contre 65,6 milliards en 2008. La composante « *Transferts de capital privés* » demeure résiduelle, et enregistre en 2009 des entrées nettes de capitaux de 274 millions contre des sorties nettes de 108 millions en 2008. En 2010, l'économie devrait bénéficier des transferts de capital de 44,4 milliards.

6.3.2. Compte d'opérations financières

En 2009, le compte d'opérations financières affiche des entrées nettes de 332,2 milliards, en augmentation de 37,8% par rapport aux 241 milliards enregistrés en 2008. Cette évolution résulte des entrées nettes de 308 milliards en investissements directs, des sorties nettes de 44,9 milliards en investissements de portefeuille, et de 69 milliards de flux nets au titre des autres investissements. En 2010, le compte d'opérations financières se solderait par des entrées nettes de 220,9 milliards.

Les investissements directs sortants enregistrent une diminution nette d'avoirs de 97,2 milliards en 2009 dont 95,5 milliards de crédits commerciaux et autres opérations financières entre entreprises affiliées contre 21,2 milliards en 2008. Des investissements directs entrants se sont soldés par une augmentation nette d'engagements de 210,9 milliards, contre une diminution nette d'engagements de 10,8 milliards en 2008. Ils se sont caractérisés par un désinvestissement net de 79,3 milliards, avec des flux nets respectifs de 128,4 milliards au titre des bénéficiaires non distribués ou réinvestis, et de 22,4 milliards au titre des crédits commerciaux entre entreprises apparentées. En 2010, les investissements directs sortants enregistreraient une diminution nette d'avoirs de 82,8 milliards, tandis que les investissements directs entrants se solderaient par une augmentation nette d'engagements de 216,2 milliards.

En 2008, les investissements de portefeuille ont enregistré une augmentation nette d'avoirs de 17,6 milliards et une diminution nette d'engagements de 0,6 milliard. En 2009, il s'est dégagé une augmentation nette d'avoirs de 42,8 milliards et une diminution nette d'engagements de 2,1 milliards. En 2010, les investissements de portefeuille devraient se solder par une augmentation nette d'avoirs de 19,4 milliards et une diminution nette d'engagements de 0,9 milliard.

En 2009, les autres investissements se caractérisent par une diminution nette des avoirs de 261,3 milliards contre une augmentation nette de 29,7 milliards en 2008. Les engagements affichent une baisse nette de 192,3 milliards contre une hausse nette de 278,6 milliards en 2008. En 2010, les autres investissements se solderaient par des diminutions nettes d'avoirs de 437,6 milliards et d'engagements de 495,4 milliards.

En 2009, les avoirs extérieurs des banques ont augmenté de 24,4 milliards, dont 10,1 milliards de prêts à plus d'un an et 13,8 milliards de dépôts. Les engagements extérieurs du secteur public enregistrent des tirages nets négatifs de 23,3 milliards, suite aux décaissements de 44,6 milliards sur les nouveaux emprunts et aux amortissements de 67,9 milliards. En 2010, il est envisagé une augmentation des avoirs extérieurs des banques de 6,1 milliards et des tirages nets du secteur public à hauteur de 97 milliards.

Tableau 31.: Balance des paiements résumée 2006-2011

LIBELLES	2006	2007	2008	2009*	2010**	2011***
I- SOLDE COURANT (Transferts publics inclus)	101	137	-201,4	-458,5	-424,7	-360,5
COMPTE COURANT (Transferts publics exclus)	41,4	73,6	-264,9	-524,4	-478,9	-423,2
1- Balance des Biens	350,4	352,1	208,7	-165,5	-46,7	-48,0
Exportations des Biens FOB	2012,4	2375,3	2600,9	1884,5	1912,5	2031,8
Dont Exportations Douanières FOB	1868,5	2052,3	2358,5	1583		
hors pétrole	940,4	1143,3	1 243,4	901,1		
Importations des Biens FOB	-1662,1	-2023,1	2398,5	-2049,3	-1959,2	-2079,8
Avec Importations Douanières CAF	-1648,1	-2122,3	-2561,2	-2 084,4		
hors pétrole	-1165,8	-1435,5	1 890,6	-1 777,6		
2- Balance des Services	-239,7	-189	-530,5	-378,8	-487	-426,4
Transports	26	-18,5	-112,5	-42,5	-146,4	-166,6
Dont Passagers	-30,8	-33,7	-63,6	-67,8	-125,3	-143,1
Fret	32,6	-19,7	-66,7	-9,3	-57,4	-60,8
Assurances	-34,6	-26,7	-40,9	-25,4	-142,4	-152,1
Voyages	-121	-68	-113,9	-48,9	-44	-31,8
Autres services	-110,1	-75,8	-263,2	-262,0		
3- Balance des Revenus	-173,2	-239,2	-147,2	-88,5	-58,2	-60,5
dont Rémunération des salariés	-16,4	-15,6	-4,8	-6,9	-17,9	-19,1
Investissements Directs	4,1	-170,5	-69,2	-45	-148,8	-162,1
Autres Investissements	-159,9	-53,4	-61,2	-42,8	-65,7	-62,3
Dont intérêt sur la dette Publique Extérieure	-88,9	-33	-32,2	-28,8	-14,7	-25
4- Solde des Transferts Courants	163,6	213	267,6	174,4	167,1	174,5
Privés	103,9	149,7	204	108,3	113	111,7
Publics	59,7	63,3	63,5	66	54,1	62,7
II- COMPTE DE CAPITAL & D'OPERATIONS FINANCIERES	100	223	306,6	390,8	265,4	377,9
1- Compte de Capital	829	94,5	65,6	58,7	44,4	51,0
Administrations publiques	804,1	74,6	66	58,7	44,4	51,0
dont Dons (PPTE, C2D, IADM)	150,7	74,6	66	58,7	28,1	51,0
Remises échéances non encore exigibles	653,4					
Autres secteurs	25,2	20,1	-0,1	0,3	0	0
2- Compte Financier	-729	128,5	241	332,2	220,9	377,8
Investissements Directs	33,7	94,4	10,3	308	299	267,5
Solde à Financer (PM)	963,8	325,9	-125,5	-91,8	-81,3	-42
Investissements de Portefeuille	-2,4	-8,6	-18,2	-44,9	-20,3	-17
Avoirs	-0,4	1,6	-17,6	-42,8	-19,4	-16,2
Engagements	-2	-6,9	-0,6	-2,1	-0,9	-0,8
Autres Investissements	-760,3	42,1	248,8	69	-57,8	127,4
Avoirs	-167	-1	-29,7	261,3	437,6	517,8
Engagements	-593,2	43,2	278,6	-192,3	-495,4	-390,4
Dont Administrations publiques	-841,1	-20,7	-1,9	-23,3	97,0	121,0
- Tirages	65	46,8	77,9	44,6	129,4	176,0
- Amortissements	-906,1	-67,6	-79,8	-67,9	-32,4	-55,0
III- ERREURS ET OMISSIONS	95,7	86,4	57,7	92,0	-76,6	0
IV- SOLDE GLOBAL	296,8	445,8	162,9	24,3	-59,2	17,4
V- FINANCEMENT	-296,8	-445,8	-162,9	-24,3	59,2	-17,4
1- Variations des Réserves Officielles (baisse +)	-476,9	-442,2	-154,4	-24,4	59,2	-17,4
FMI (net)	-147,3	3,5	4			
Compte d'Opérations (net)	-325	-440	-138,5			
2- Financements Exceptionnels	179,9	-3,6	-8,5	0,0	0	0
Remises de dettes	221,9	34	34,3			
Autres Financements Exceptionnels	-42,1	-37,6	-42,9			
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	-42,1					
Autres Variations	0		-34,3			
Pour mémoire :						
Exportations (XBSNF)	2543,9	3031,8	3301,9	2516,4	2466,7	2635,2
Importations (MBSNF)	2433,4	-2868,7	-3623,7	-3060,8	-3000,4	-3109,6
Services non facteurs, Crédit	531,5	656,6	644,4	631,9	554,2	603,4
Services non facteurs, Débit	-771,2	-845,6	-1194,9	-1010,8	-1041,2	-1029,8

Source : MINFI / DAE, * Données provisoires, ** Estimations, *** Projections.

6.4. Commerce extérieur

Les échanges avec l'extérieur ont reculé de 25,5% en 2009 avec une importante détérioration du solde commercial. Au premier semestre 2010, un regain soutenu par les importations s'observe.

6.4.1. Balance commerciale

En 2009, le déficit du solde commercial s'est aggravé en se situant à 501,5 milliards contre 202,7 milliards en 2008. Le déficit de 2008 s'explique par une augmentation des importations de produits alimentaires (+33,7%) et de véhicules automobiles (+121,1%). Celui de 2009 est imputable à un recul des exportations du pétrole brut (-38,9%), du carburant et lubrifiant (-68,4%) et du bois scié (-41,3%). Hors pétrole, le déficit reste élevé et se chiffre à 876,5 milliards contre 647,2 milliards en 2008. Le taux de couverture des importations se détériore et passe de 92,1% en 2008 à 75,9%.

Au premier semestre 2010, le déficit commercial s'est établi à 503,1 milliards, enregistrant une détérioration de 193,3 milliards par rapport à la même période de 2009. Il en découle une baisse du taux de couverture des importations qui passe à 60% contre 70,9% au premier semestre 2009. Hors pétrole, le déficit commercial se creuse de 8,2 milliards pour s'établir à 535,6 milliards.

Tableau 32.: Résultats du commerce extérieur (en milliards)

	2007	2008	2009	Jan v- Juin 2009	Janv - Juin 2010	Variation (%)
				(a)	(b)	(b)/(a)
Exportations	2 052,3	2 358,5	1 582,9	754,0	754,2	0,0
Pétrole	909	1 115,1	681,8	372,4	364,7	-2,1
hors pétrole	1 143,3	1 243,4	901,1	381,6	389,5	2,1
Importations	2 122,3	2 561,2	2 084,4	1 063,8	1 257,3	18,2
Pétrole	687,3	670,6	306,8	154,8	332,2	114,6
hors pétrole	1 435,0	1 890,6	1 777,6	909,0	925,1	1,8
Balance commerciale	-70,0	-202,7	-501,5	-309,8	-503,1	
Balance hors pétrole	-291,7	-647,2	-876,5	-527,4	-535,6	
Taux de couverture (%)	96,7	92,1	75,9	70,9	60,0	
Taux de couverture hors pétrole (%)	79,7	65,8	50,7	42,0	42,1	

Source : MINFI/DGD, DAE

6.4.1.1. Exportations

En 2009, les exportations s'élèvent à 1 582,9 milliards contre 2 358,5 milliards en 2008, soit une baisse de 32,9%. Cette évolution est imputable à la chute des cours du baril de pétrole et de l'aluminium brut, et à la baisse des quantités exportées des bois en grumes. Hors pétrole, les exportations reculent de 27,5% pour se situer à 901,1 milliards.

La morosité de l'économie mondiale en 2009 a eu un impact négatif sur les ventes de plusieurs produits exportés. Par rapport à 2008, les exportations en valeur de certains produits ont diminué : l'huile brute de pétrole (-38,9%), les carburants et lubrifiants (-68,4%), les bois en grumes (-29,4%), les bois sciés (-41,4%), les feuilles de placage en bois (-38,9%) et l'aluminium brut (-56,7%).

Quelques produits sont restés dynamiques : le cacao brut en fèves (+8,9% en quantité et +41,5% en valeur), la pâte de cacao (+77,3% et +123%), le beurre de cacao (+42,5% et +61,2%) et le coton brut (+52,1% et +54,2%).

Au premier semestre 2010, les exportations restent stables par rapport à la même période de 2009. Hors pétrole, elles augmentent de 2,1% pour s'établir à 389,4 milliards. Cette hausse est due au regain d'activité dans le secteur bois qui avait été sinistré en 2009.

En 2009, les principaux produits exportés sont : les huiles brutes de pétrole (43,1% des exportations) ; le cacao brut en fèves (16,1%) ; les bois et ouvrages en bois (10,5%) les carburants et lubrifiants (5,9%) ; le coton (2,7%) ; la banane fraîche (2,1%) ; l'aluminium (2%).

Tableau 33.: Principales exportations du Cameroun (Q : quantité en milliers de tonnes, V : valeur en milliards)

LIBELLES	2008		2009		Jan-juin 2009		Jan-juin 2010		Variations	
	Q	V	Q	V	(a)		(b)		(b/a)	
					Q	V	Q	V	Q	V
Bananes fraîches	281,3	36,6	254,6	33,5	127,1	16,8	122,6	19,6	-3,6	17,1
Café	33,1	29,9	37,1	24,7	18,7	13,5	31,2	19,3	66,3	43,1
dont										
Café arabica	3,5	3,9	3,6	3,9	2,4	2,7	2,4	3,1	0,7	20,8
Café robusta	29,6	25,9	35,0	20,8	16,3	10,8	28,8	16,2	76,0	49,0
Huile de palme brute ou raffinée	9,5	8,3	6,1	5,1	3,2	2,7	2,2	2,0	-30,3	-26,1
Cacao brut en fèves	178,1	180,2	194,0	255,0	66,4	78,9	46,3	73,5	-30,4	-6,8
Pâte de cacao	6,5	8,1	11,5	18,1	5,6	8,3	5,2	11,0	-5,6	32,8
Beurre de cacao	5,5	7,6	7,8	12,2	3,9	6,0	4,8	10,2	22,7	70,0
Bières	13,1	4,0	11,2	3,5	5,9	1,8	3,0	1,0	-49,3	-47,7
Ciments	63,2	7,2	46,0	4,7	32,1	3,3	12,7	1,2	-60,3	-62,2
Huiles brutes de pétrole	3 931,4	1 115,1	3 774,5	681,8	2 321,9	372,4	1 629,0	364,7	-29,8	-2,1
Carburants et lubrifiants	868,0	295,8	431,9	93,5	244,5	48,7	7,6	2,1	-96,9	-95,6
Savons de ménage en morceaux	20,3	11,7	22,1	12,4	12,6	7,1	13,6	8,3	7,8	17,1
Caoutchouc brut	32,7	29,5	37,6	26,6	14,5	10,1	15,8	18,0	8,9	77,7
Bois et ouvrages en bois	728,2	270,2	689,3	166,5	317,5	75,4	453,9	104,9	42,9	39,0
Bois brut (grumes)*	0,3	64,0	0,4	45,2	0,2	18,3	0,3	32,8	68,7	79,6
Bois sciés*	0,6	170,1	0,4	99,8	0,2	47,0	0,2	59,2	30,3	25,9
Feuilles de placage en bois	27,3	30,0	15,8	18,3	7,3	8,4	10,8	10,6	47,7	25,6
Boîtes et cartons en papier	19,0	9,8	17,0	9,8	5,7	3,5	7,8	4,3	35,4	22,5
Coton brut	37,6	27,4	57,2	42,2	28,9	22,7	33,5	24,0	16,1	5,6
Art. d'emballage en verre	26,8	7,9	28,2	9,3	16,1	5,2	15,3	5,3	-4,7	1,1
Aluminium brut	66,4	74,3	43,0	32,1	21,2	14,8	20,2	20,4	-4,6	38,2
Tôles en aluminium	3,9	7,1	3,6	5,4	1,7	2,5	1,5	2,4	-11,9	-5,3
Matériaux de constructions	4,1	7,0	3,3	5,1	1,8	2,9	1,3	2,0	-27,2	-30,4
Total des exportations hors pétrole		1 243		901		382		389		2,1
Total général des exportations		2 358,5		1 582,9		754,0		754,2		0,0

Sources : MINFI/DGD, DAE ; *Q en milliers de m³

6.4.1.2. Importations

En 2009, les dépenses d'importations ont diminué de 18,6% par rapport à l'année précédente pour s'établir à 2 084,4 milliards. Cette évolution s'explique principalement par la diminution des achats des huiles brutes de pétrole et des matériaux de transports pour la navigation maritime ou fluviale.

De l'analyse par noyaux d'utilisation, il ressort que les achats de produits minéraux (21% des importations) ont reculé de 44,4% par rapport à 2008 pour se situer à 437 milliards. Cette chute est imputable aux achats d'huiles brutes de pétrole (-54,2%).

Les importations de produits alimentaires destinés à la consommation des ménages (23,4% des importations) ont progressé de 6,3% par rapport à 2008 pour s'établir à 487,3 milliards. Cette évolution résulte de la hausse des achats des produits de première nécessité notamment les poissons de mer congelés (+34,4 milliards), le maïs (+3 milliards), le riz (+5,5 milliards) et les huiles de palme raffinées (+4,1 milliards).

Les machines et appareils mécaniques ou électriques (16,1% des importations) ont enregistré une hausse de 2,1% par rapport à 2008, en relation avec les importations des appareils pour la téléphonie, des appareils d'émission radiophonique et des antennes et appareils de réception de radio et télévision.

Les matériaux de construction, métaux communs et leurs ouvrages (6,7% des importations) baissent de 11,9%, en liaison avec les achats des produits de fonte, fer et acier (-30,7%).

Les importations de pièces détachées et de matériel de transport ont diminué de 40,4% par rapport à 2008. Après des achats exceptionnels de 155,8 milliards en 2008, les importations des appareils de navigation fluviale ou maritime se sont situées à 35 milliards d'où la baisse observée en 2009.

Les produits des industries chimiques (10,7% des importations) ont reculé de 4,5% et s'établissent à 222,1 milliards, en lien avec la réduction des achats des oxydes d'aluminium et des engrais chimiques.

Au premier semestre 2010, les importations de biens augmentent de 18,2% par rapport à la même période de l'année 2009 et s'élèvent à 1 257,4 milliards. Cette hausse est liée aux achats des huiles brutes de pétrole, des véhicules automobiles et des matériaux de construction. Hors pétrole, les importations croissent de 1,8% et se chiffrent à 925,3 milliards.

Par rapport au premier semestre 2009, hormis les « produits alimentaires » et les « machines et appareils mécaniques ou électriques » qui présentent des évolutions à la baisse (-6,5% et -2,5% respectivement), les autres groupes de produits importés sont sur une tendance haussière. Il s'agit notamment : des « produits minéraux » (+84,3%), des « matériaux de constructions, métaux communs et leurs ouvrages » (+26%) et des « chaussures, matières textiles et leurs ouvrages » (+9%).

Tableau 34.: Evolution des importations par principaux groupes de produits

LIBELLES	2008		2009		Jan-juin 09		Jan-juin 2010		Variations	
	Q	V	Q	V	(a)		(b)		(b/a)	
					Q	V	Q	V	Q	V
Poissons de mer congelés	149,6	78,4	199,9	112,8	100,1	56,6	94,7	51,8	-5,3	-8,5
Animaux et produits du règne animal	163,1	99,8	217,5	132,8	107,7	66,3	105,2	63,8	-2,3	-3,7
Céréales	837,5	199,2	887,0	181,5	423,0	85,6	401,3	83,0	-5,1	-3,1
Produits du règne végétal	937,4	247,9	1 006,4	234,2	484,7	114,3	458,4	107,5	-5,4	-5,9
Produits alimentaires industriels	151,7	91,1	158,0	96,8	81,0	49,7	80,8	47,8	-0,3	-3,8
Clinkers	554,7	33,0	747,4	41,8	389,8	22,8	364,0	18,0	-6,6	-21,1
Hydrocarbures	2 076,2	729,9	1 590,1	369,8	859,6	186,0	1 338	375,3	20,3	101,7
Huiles brutes de pétrole	1 913,6	670,6	1 335,2	306,8	728,4	154,8	894,7	332,2	22,8	114,6
Carburants et lubrifiants	40,9	20,7	133,8	31,4	81,3	16,4	94,3	28,8	16,0	75,8
Produits minéraux	2 988,7	785,9	2 708,8	437,0	1 432,1	222,1	1 677,4	409,4	17,1	84,3
Produits chimiques inorganiques	309,1	65,9	251,8	40,9	93,7	18,4	77,8	14,6	-17,0	-20,8
Engrais	86,6	23,7	98,2	22,0	47,3	12,3	75,9	16,0	60,4	29,9
Produits des industries chimiques	455,3	232,5	421,6	222,1	176,7	112,8	190,6	113,3	7,9	0,5
Matières plastiques et caoutchouc	75,0	88,9	83,4	88,5	41,5	46,1	43,2	45,6	4,0	-1,0
Friperie	35,8	29,2	41,3	32,8	19,4	15,0	26,3	15,7	35,9	4,3
Matières textiles et leurs ouvrages	116,4	63,0	64,4	64,7	30,5	29,8	37,5	31,8	23,1	6,6
Produits céramiques	76,5	14,0	99,1	19,1	44,2	9,5	54,4	10,9	23,2	14,3
Ouvrages en pierre, ciment et verre	104,3	23,4	137,9	30,4	58,4	13,7	67,5	15,0	15,7	9,5
Ouvrages en fonte, fer et acier	40,2	51,4	35,8	42,3	15,9	21,9	34,8	31,5	119,5	43,7
Métaux communs et leurs ouvrages...	201,6	135,0	161,2	109,1	73,0	55,2	115,1	71,9	57,6	30,1
Machines et appareils mécaniques	144,8	207,0	48,6	197,9	21,8	98,7	39,3	100,1	80,7	1,4
Machines et appareils mécaniques ou électriques	180,8	328,3	82,7	335,2	38,1	177,7	56,8	173,2	49,2	-2,5
Véhicules automobiles; tracteurs	71,1	154,9	77,9	146,4	36,2	73,1	45,5	89,6	25,5	22,6
Matériel de transport	180,3	319,5	96,8	190,4	48,5	107,7	58,0	108,5	19,4	0,8
Total des importations hors pétrole		1 891		1 778		909		925		1,8
Total général des importations		2 561,2		2 084,4		1 063,8		1 257,4		18,2

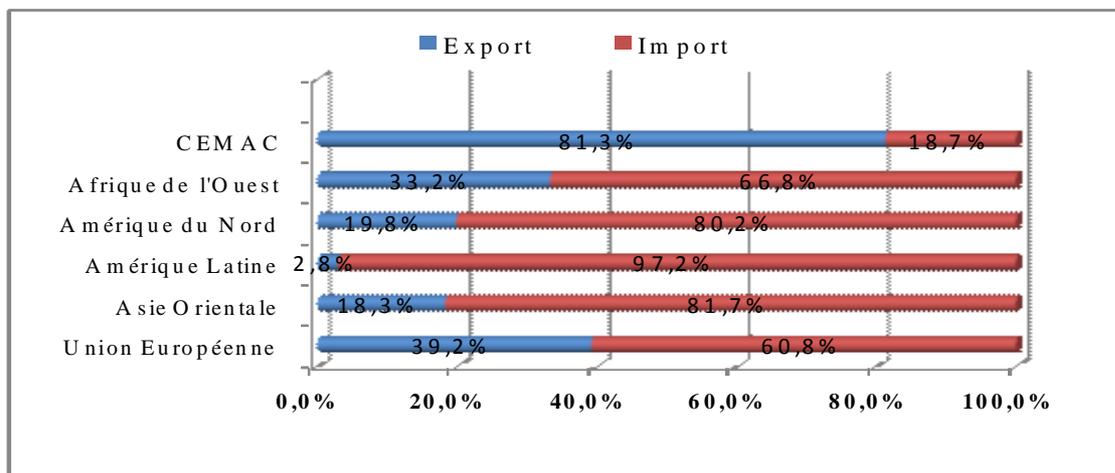
Sources: MINFI/DGD, DAE

6.4.2. Orientation géographique des échanges

6.4.2.1. Echanges par zone géoéconomique

En 2009, l'orientation géographique des échanges commerciaux hors pétrole reste peu diversifiée. L'Union Européenne (UE) demeure le premier partenaire commercial (47% des échanges en valeur), suivie dans l'ordre par : l'Asie Orientale (23,6%), l'Afrique de l'Ouest (5,4%), l'Amérique du Nord (4,3%), la zone CEMAC (4,2%) et l'Amérique latine (4,1%).

Graphique 7: Echanges par zones géoéconomiques en 2009



Union Européenne.

Les échanges avec l'UE sont en recul de 9,8%. Hors pétrole, elle a fourni 493,9 milliards de recettes d'exportations (54,8%) et a absorbé 766,1 milliards (43,1%) des dépenses d'importations, contre respectivement 547,2 et 849,6 milliards en 2008. Le solde commercial est déficitaire de 272,5 milliards, en amélioration de 29,9 milliards par rapport à 2008. Les principaux produits exportés vers cette zone sont : les fèves de cacao, le beurre de cacao, le bois en grumes, le bois scié, l'aluminium brut, l'oxyde d'aluminium et le café. Les difficultés économiques que connaissent l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Italie ont ralenti les ventes de bois. Par contre, hormis les produits de construction automobile, le Cameroun achète essentiellement de cette zone, les céréales (autres froments et méteils), les produits pharmaceutiques, les produits de la parachimie, les produits des industries alimentaires diverses, les boissons, les articles d'habillement et fourrures et le matériel électrique.

Les principaux partenaires bilatéraux sont : la France qui reçoit 42,6% des dépenses d'importations et fournit 21,6% des recettes d'exportations, les Pays-Bas (46,9% et 5,3%), la Belgique (6,6% et 10,8%), l'Italie (10,9% et 7,1%), l'Espagne (4% et 5,2%) et l'Allemagne (2,4% et 10,7%).

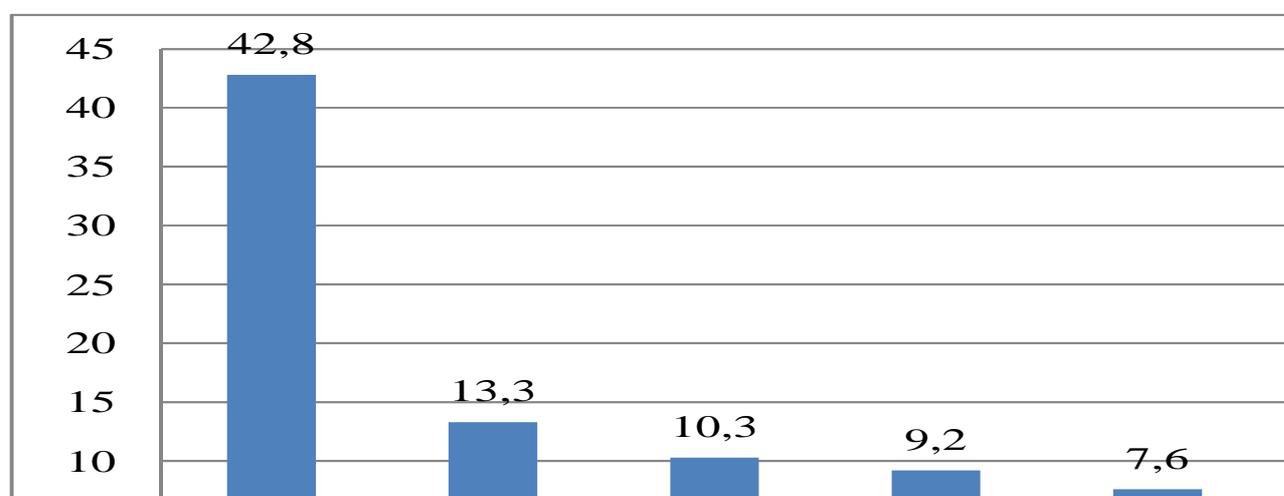
En 2010, le Cameroun a paraphé l'Accord de Partenariat Volontaire « Forest Law Enforcement on Governance and Trade ». Ce dernier se fonde sur la norme européenne prescrivant la certification de tous les bois tropicaux destinés au marché de l'UE. Il vise la gestion durable des forêts tropicales à travers la traçabilité de l'origine, la préservation de l'écosystème et la promotion de nouvelles essences.

Asie Orientale

Par rapport à 2008, les échanges hors pétrole avec cette zone ont progressé de 1,8% et résulte d'une hausse des importations (+3,7%) et d'un recul de 6,2% des exportations. Cette zone absorbe 12,8% des exportations hors pétrole en valeur et fournit 29,1% des importations. Les exportations sont constituées essentiellement du coton brut, de la fève de cacao, du bois en grumes, du bois scié et de l'aluminium brut. Les importations sont principalement composées du riz blanc, des médicaments, des véhicules automobiles, des motocycles, du poisson de mer congelés et des appareils

mécaniques, électriques et électroniques. Les principaux partenaires de cette zone enregistrent 92% des échanges. L'on y retrouve notamment le Chine (42,8% des échanges de la zone), la Thaïlande (13,3%), le Japon (10,3%) et l'Inde (9,2%).

Graphique 8 : Poids des échanges commerciaux avec les principaux partenaires bilatéraux d'Asie Orientale (en %)



Afrique de l'Ouest

En 2009, les importations en provenance de l'Afrique de l'Ouest ont augmenté de 44,8% pour s'établir à 97 milliards et les exportations sont restées constantes à 48,3 milliards. Les importations proviennent principalement de la Mauritanie (45%), de la Côte-d'Ivoire (24,6%), du Sénégal (9,4%) et du Bénin (8,3%). Elles sont constituées essentiellement des poissons de mer congelés, et des préparations pour industries alimentaires. Les exportations sont orientées vers le Togo (36,8% des recettes), le Nigéria (23,8%) et le Sénégal (22,8%).

Amérique du Nord

Hors pétrole, les exportations à destination de cette zone sont évaluées à 22,7 milliards et les importations à 91,7 milliards. Les importations reculent de 34% par rapport à l'année 2008. Les principaux produits importés de l'Amérique du Nord sont les céréales (autres froments et méteils) et les appareils mécaniques et électriques. Les produits exportés sont essentiellement constitués des pâtes de cacao, du caoutchouc naturel, du café et des bois sciés. Les échanges avec cette zone sont dominés en 2009 par les Etats-Unis qui détiennent 80,7% des échanges hors pétrole.

CEMAC

En 2009, les exportations vers cette zone ont baissé de 46,4% et les importations ont diminué de 24,3% pour se situer respectivement à 90,6 et 20,8 milliards. Les exportations sont orientées vers le Gabon (31,3%), le Tchad (24,9%), la Guinée Equatoriale (16,8%) et le Congo (14,6%). Les importations proviennent du Congo (43,4%) et du Gabon (37,5%).

Tableau 35.: Les échanges entre le Cameroun et les autres pays de la CEMAC

Pays	Export. 2008	Export. 2009	Variation	Import. 2008	Import. 2009	Variation
Congo	16 361	13 549	-17,2%	16 124	9 199	-43,0%
Gabon	102 524	29 084	-71,6%	7 178	7 936	10,6%
Guinée Equatoriale	22 967	15 597	-32,1%	4 181	3 666	-12,3%
RCA	8 450	9 213	9,0%	13	9	-28,7%
Tchad	18 693	23 148	23,8%	4	5	21,6%
CEMAC	168 995	90 592	-46,4%	27 500	20 815	-24,3%

Sources: MINFI/DGD, DAE

6.4.2.2. Les partenaires bilatéraux du Cameroun

En 2009, Les Pays-Bas sont le premier partenaire du Cameroun. La France est le premier fournisseur et les Pays-Bas le premier client. Les poids à l'importation et à l'exportation de la France et de l'Italie diminuent ; ceux de la Chine et de la Belgique s'améliorent. Les Pays-Bas sont le premier acheteur du cacao brut en fèves, l'Allemagne celui du café Arabica et la Belgique le premier importateur du café Robusta.

Tableau 36.: Principaux partenaires commerciaux hors pétrole du Cameroun

	Importations (%)			Exportations (%)			
	2008	2009	Classement 2009	2008	2009	classement 2009	
France	19,9	18,5	1	Pays-Bas	18,6	28,8	1
Chine	9,6	11,8	2	France	15,2	13,3	2
Belgique Luxembourg	4,1	4,7	3	Chine	7,5	7,9	3
République Fédérale d'Allemagne	4,6	4,6	4	Italie	9,6	6,7	4
Thaïlande	3,7	4,5	5	Belgique Luxembourg	3,6	4,1	5
Etats-Unis d'Amérique	6,4	4	6	Gabon	10,9	3,6	6
Japon	3,7	3,7	7	Grande-Bretagne	3,4	3,4	7
Italie	3,3	3,1	8	Tchad	2	2,9	8
Inde	2,6	3	9	Etats-Unis d'Amérique	2,2	2,8	9
Mauritanie	2	2,6	10	Espagne	4	2,5	10

Source : MINFI/DAE

Tableau 37.: Classement des principaux partenaires commerciaux

	2008	2009
France	1er	2ème
Pays-Bas	2ème	1er
Gabon	3ème	6ème
Italie	4ème	4ème
Chine	5ème	3ème
Espagne	6ème	10ème
Belgique Luxembourg	7ème	5ème
Grande-Bretagne	8ème	7ème
Etats-Unis d'Amérique	9ème	9ème
Tchad	10ème	8ème

Source : MINFI/DAE

CHAPITRE 7 : SECTEURS SOCIAUX

Les secteurs sociaux demeurent l'une des priorités du Gouvernement avec 1/5 des ressources budgétaires totales de l'Etat en 2010. Ces ressources sont destinées au financement des activités concourant à : la promotion de l'éducation universelle ; l'amélioration de l'état de santé des populations, notamment la santé maternelle et infantile et la lutte contre la maladie ; la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; la protection sociale de la petite enfance et des personnes marginales ; la promotion de la jeunesse, de l'emploi, et de l'habitat social.

7.1. Education

Dans le domaine de l'éducation, le Gouvernement s'est fixé comme objectifs : (i) l'amélioration de l'efficacité et de la qualité du système éducatif par l'élargissement de l'accès à l'éducation et la rétention dans le système tout en corrigeant les disparités ; (ii) le développement d'un partenariat efficace entre les différents acteurs ; (iii) l'amélioration de la gestion et de la gouvernance du système éducatif. En 2010, les ressources allouées à ce secteur représentent 14,9% du budget de l'Etat, soit une enveloppe de 375,3 milliards, en baisse de 5,5% par rapport à 2009.

7.1.1. Enseignements maternel et primaire

En 2010, l'éducation de base a bénéficié d'une enveloppe de 151,1 milliards, en diminution de 1,3% par rapport à l'exercice précédent. La subvention accordée aux enseignements privés maternel et primaire s'est maintenue à 3,1 milliards.

Les actions menées ont porté sur :

- l'actualisation de la carte scolaire de l'éducation de base ;
- la poursuite de l'audit des infrastructures ;
- la construction de : 4 délégations régionales ; 6 inspections d'arrondissement ; 5 délégations départementales ; 2 ENIEG ; 200 logements d'astreinte pour enseignants ; 2 171 salles de classe dans le primaire et 1 bâtiment pour abriter les projets de coopération ;
- la réhabilitation de 15 écoles maternelles, 99 écoles primaires et 10 ENIEG ;
- l'acquisition de 1 666 tables-bancs pour les ENIEG, 53 990 tables-bancs et 1 571 bureaux de maîtres pour le primaire ;
- la poursuite de la contractualisation des enseignants avec le recrutement en septembre 2010 de 7 261 instituteurs dont 752 maîtres des parents, 58 instituteurs handicapés, 4 instituteurs pour les écoles des casernements militaires et 6 447 instituteurs titulaires du CAPIEMP ;
- l'octroi des primes aux enseignants en service à Bakassi ;
- le renforcement de la lutte contre le Choléra et le VIH/SIDA en milieu scolaire.

Pour améliorer l'environnement éducatif, l'Etat, sur fonds PPTE et C2D a procédé : (i) à la construction de 420 blocs latrines, 8 clôtures et 35 points d'eau ; (ii) au raccordement de 18 écoles primaires aux réseaux AES SONEL et CAMWATER.

En 2010, dans le cadre de la coopération bilatérale, le projet « don japonais » a permis la construction et l'équipement de 132 salles de classe dans 10 écoles primaires publiques des régions de l'Adamaoua et de l'Est. Le Projet pilote d'Amélioration de la Qualité de l'Education de Base mené en coopération avec la Banque Islamique de Développement (BID) a permis de construire dans 51 écoles primaires publiques des salles de classe et d'informatique, des clôtures de sécurité et des logements d'astreinte. Des manuels scolaires et des ordinateurs ont également été acquis.

Dans les enseignements maternel et primaire publics, le nombre de salles de classe fonctionnelles est passé de 49 613 en 2009 à 50 461 en 2010 et les effectifs d'enseignants de 54 177 à 55 104, soit des accroissements respectifs de 1,7% et 2%. Ces évolutions ont été dans le privé de 3% pour le nombre de salles de classe et 3,4% pour les effectifs des enseignants.

Dans l'enseignement normal, les effectifs des élèves sont passés de 11 351 en 2008/2009 à 11669 en 2009/2010 et ceux des enseignants de 1 783 à 1 834 soit des hausses respectives de 2,8% et 2,9%. Le nombre de salles de classe fonctionnelles est passé de 393 à 427 en 2009/2010.

Tableau 38.: Evolution du nombre de salles de classe fonctionnelles, des élèves et des enseignants dans l'enseignement primaire et maternel

Enseignement		2008/2009			2009/2010*		
		Salles de classe	Enseignants	Elèves	Salles de classe	Enseignants	Elèves
Maternel	Public	2 505	5 134	101 169	2 530	5 276	102 997
	Privé	5 951	7 699	186 716	6 095	8 006	206 882
	Total	8 456	12 833	287 885	8 625	13 282	309 879
Primaire	Public	47 108	49 043	2 585 275	47 931	49 828	2 674 534
	Privé	22 697	23 658	765 387	23 423	24 432	828 102
	Total	69 805	72 701	3 350 662	71 354	74 260	3 502 636
Normal	Public	293	1 565	9 914	314	1 589	10 016
	Privé	100	218	1 437	113	245	1 653
	Total	393	1 783	11 351	427	1 834	11 669

Source : MINEDUB *chiffres provisoires

Dans l'enseignement primaire, les ratios élèves/maître et élèves/salle de classe sont respectivement passés de 46 à 47 et de 48 à 49. Pour atteindre l'objectif du millénaire dans l'éducation de base, à savoir 40 élèves par maître et par salle de classe, il faudrait encore recruter 13 306 enseignants et construire 16 212 salles de classe.

Tableau 39.: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe

Enseignement		2008/2009		2009/2010	
		Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe	Elèves/enseignant	Elèves/salle de classe
Maternel	Public	20	40	20	41
	Privé	24	31	26	34
	Ensemble	23	34	23	36
Primaire	Public	53	55	54	56
	Privé	33	34	34	35
	Ensemble	46	48	47	49
Normal	Public	6	34	6	32
	Privé	7	14	7	15
	Total	6	29	6	27

Source : MINEDUB

Entre 2009 et 2010, les taux de réussite aux examens officiels croissent de 5,7 points pour le Certificat d'Etudes Primaires et de 3,2 points pour le First School Leaving Certificate et s'établissent respectivement à 82,6% et 81,8%. Celui du Certificat d'Aptitude Professionnelle des Instituteurs de l'Enseignement Maternelle et Primaire est de 99,3%.

7.1.2. Enseignement secondaire

En 2010, les ressources budgétaires allouées aux enseignements secondaires se sont élevées à 190,2 milliards, en baisse de 8,8% par rapport à 2009. Une subvention de 1,5 milliard a été accordée à l'enseignement secondaire privé.

La carte scolaire s'est étoffée avec l'ouverture de 153 nouveaux CES et 66 CETIC. Parallèlement, 73 CES et 18 CETIC ont été transformés en lycées. Avec 31 480 salles de classe, dont 18 256 dans le public, l'enseignement secondaire a accueilli 1 401 335 élèves encadrés par 65 673 enseignants.

Tableau 40.: Evolution des effectifs des élèves et des enseignants dans l'enseignement secondaire

Enseignement		2008/2009		2009/2010*	
		Enseignants	Elèves	Enseignants	Elèves
Secondaire Général (ESG)	Public	22 552	719 438	24 815	779 098
	Privé	17 383	328 384	19 113	354 961
	Total	39 935	1 047 822	43 928	1 134 059
Secondaire Technique (EST)	Public	11 233	130 521	12 177	161 969
	Privé	8 790	85 160	9 568	105 307
	Total	20 023	215 681	21 745	267 276

Source : MINESEC, * provisoires

En 2010, dans le cadre de l'amélioration des infrastructures scolaires, 612 salles de classe, 80 blocs sanitaires, 22 blocs administratifs, 44 ateliers, 10 salles informatiques, 5 CES et 2 CETIC ont été construits. Les travaux de construction de 5 délégations régionales et des bâtiments de l'Office du Baccalauréat du Cameroun et du GCE BOARD se poursuivent. Les travaux de construction de 5 délégations départementales ont démarré. Des branchements aux réseaux AES SONEL et CAMWATER ont été réalisés dans certains établissements. Certains ateliers des établissements d'enseignement technique ont été équipés en machines et en matériel de reprographie ; 15 centres de ressources multimédia ont également été aménagés et équipés.

Tableau 41.: Ratios élèves/enseignant et élèves/salle de classe en 2008/2009 et 2009/2010

Enseignement	2008-2009		2009-2010	
	Elèves/enseignant	Elèves/salle	Elèves/enseignant	Elèves/salle
Public	25	54	25	52
Privé	16	36	16	35
Ensemble	21	46	21	42

Source : MINESEC

Au cours de l'année scolaire 2009/2010, le ratio élèves/salle de classe s'est amélioré et est passé de 46 en 2008/2009 à 42. Il demeure cependant élevé dans le public, soit 52 élèves par salle de classe. Le ratio élève/enseignant reste stable.

Tableau 42.: Taux de réussite aux examens officiels de l'enseignement secondaire (en %)

Examens	Session 2009	Session 2010	Examens	Session 2009	Session 2010
BEPC	37,2	34,8	Brevets Professionnels Industriels	42,2	52,7
CAP Commerciaux	36,2	34,9	Brevets Professionnels Commerciaux	17,7	18,6
CAP Industriels	39,8	45,7	Brevets d'Etudes Professionnels Industriels	41,2	1,7
BACC-ESG	50,4	58,9	GCE-General Ordinary Level	53,9	58,0
BACC-EST (commerciaux)	56,9	47,8	GCE-General Advanced Level	70,1	69,6
BACC-EST (industriels)	47,2	43,2	GCE-Technical Ordinary Level	35,1	45,6
PROB-ESG	32,3	39,5	GCE-Technical Advanced Level	33,4	35,5
PROB-EST (commerciaux)	32,6	37,3	Probatoire Technique in English	40,0	33,0
PROB-EST (industriels)	22,4	22,6	PROB de brevet de technicien in English	39,2	36,0
PROB brevet technicien	26,4	32,3	Baccalauréat Technique in English	58,4	66,0
Brevets de Techniciens	27,0	38,8	Brevets de Techniciens in English	54,3	50,0

Source : MINESEC

En 2010, les taux de réussite aux examens officiels dans l'enseignement secondaire général francophone se sont améliorés, hormis celui du BEPC, par rapport à la session de 2009. Le taux de réussite au BEPC a diminué de 2,4 points. Par contre, ceux du Probatoire et Baccalauréat ont augmenté respectivement de 7,2 et 8,5 points. Dans l'enseignement secondaire technique francophone, les taux sont globalement en baisse, hormis ceux du CAP industriel, du probatoire technique commercial et de la plupart des brevets professionnels. Dans l'enseignement secondaire anglophone, ils sont en augmentation, à l'exception du GCE General Advanced Level, des Brevets de Techniciens et des Probatoires techniques.

7.1.3. Enseignement supérieur

En 2010, le budget alloué à l'enseignement supérieur est de 34 milliards contre 39,4 milliards en 2009, soit une diminution de 15,9%. La baisse concerne le budget d'investissement qui est passé de 15,7 milliards à 7,4 milliards. Une subvention d'un montant de 13,5 milliards a été mise à la disposition des universités d'Etat en vue de l'amélioration des infrastructures.

Les activités de l'année 2010 concernant l'amélioration des infrastructures ont porté sur :

- la construction des facultés de Médecine et Sciences Pharmaceutiques et de Génie Industriel de l'Université de Douala ;
- la construction de l'Ecole Normale Supérieure de Maroua ;
- la réhabilitation et l'extension de la Faculté de Médecine et Sciences Biomédicales de l'Université de Yaoundé I et de l'ENS-annexe de Bambili ;
- la poursuite des travaux de construction de l'Institut des Beaux Arts de Foumban, et de 2 blocs de logement et d'un restaurant universitaire à l'Ecole Normale Supérieure de Maroua.

Tableau 43.: Répartition des étudiants et des enseignants

	2007/ 2008		2008/2009		2009/2010*	
	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants	Enseignants	Etudiants
Université de Buéa	275	10 775	307	11 599	342	12 809
Université de Douala	605	31 716	641	36 785	714	40 625
Université de Dschang	403	13 692	427	15 286	468	16 581
Université de Ngaoundéré	264	12 552	298	13 577	323	14 994
Université de Yaoundé I	935	33 507	952	35 212	1 048	38 787
Université de Yaoundé II	266	28 630	426	30 895	474	34 119
Université de Maroua			113	6 571	157	7 657
Instituts privés	nd	20 060	nd	24 342	nd	29 152
Total	2 748**	150 932	3 164**	174 267	3 526**	194 724

Source : MINESUP, * estimation, ** Total hors IPES, nd = non disponible

S'agissant de l'offre, les ouvertures effectives de la Faculté des Beaux Arts de Nkongsamba et de l'Institut des Sciences Halieutiques (Yabassi) de l'Université de Douala, et de l'Institut du Sahel de l'université de Maroua, ont eu lieu. Trois Instituts Privés d'Enseignement Supérieurs (IPES) ont été ouverts portant le nombre total d'IPES à 76.

Dans le cadre des encouragements et de la modernisation de la recherche universitaire, une prime annuelle de près de 2 milliards et une prime spéciale de 6,6 milliards ont été respectivement accordées aux meilleurs étudiants des universités camerounaises et aux enseignants chercheurs.

Tableau 44.: Ratios d'encadrement (étudiants/enseignant)

	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Université de Buéa	39	38	37
Université de Douala	52	58	57
Université de Dschang	34	36	35
Université de Ngaoundéré	48	46	46
Université de Yaoundé I	36	37	37
Université de Yaoundé II	108	73	72
Université de Maroua		58	49
Ensemble	55	48	47

Source : MINESUP

Au cours de l'année académique 2009/2010, le nombre d'étudiants est estimé à 194 724 contre 174 267 en 2008/2009, en hausse de 11,7%. Dans les Universités d'Etat, 165 572 étudiants sont encadrés par 3 526 enseignants. Le ratio étudiants/enseignant est de 47 contre 48 en 2008/2009.

7.2. Santé

En 2010, le budget alloué à ce secteur représente 4,2% du budget de l'Etat et se chiffre à 105,2 milliards. Il bénéficie par ailleurs du soutien de nombreux financements extérieurs pour divers

programmes dans les principaux domaines d'intervention que sont la lutte contre la maladie, le programme élargi de vaccination et l'amélioration de l'offre de soin de santé.

7.2.1. Lutte contre la maladie

7.2.1.1. Sida

L'année 2009 a été marquée par : la réalisation des études permettant de mieux comprendre le comportement de cette maladie, la poursuite de la décentralisation des activités de prise en charge des Personnes Vivant avec le VIH (PVVIH), la prévention des nouvelles infections avec l'extension de la couverture territoriale en offre de service Prévention de la Transmission Mère Enfant (PTME), la prise en charge des IST, le conseil et dépistage, la sécurité sanguine et la promotion de l'utilisation du préservatif.

Dans le domaine de la prévention, sur 450 022 personnes y compris les femmes enceintes testées au VIH/SIDA en 2009, 11,8% d'entre elles étaient séropositives. Pour ce qui est de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant, sur 228 812 femmes enceintes testées, 6,9% étaient séropositives. Sur les 8 940 enfants nés de mères séropositives testés à la Polymerase Chain Reaction, 865 étaient positifs. S'agissant de la prévention de la contamination lors des rapports sexuels, 25 038 351 préservatifs dont 382 276 préservatifs féminins ont été distribués. Dans le cadre de la sécurité sanguine, sur les 81 692 poches de sang collectées en 2009, 6 398 étaient testées positives.

Quant au traitement, la file active des personnes vivant avec le VIH sous ARV est passée de 59 960 à fin 2008 à 76 228 à fin 2009. Par ailleurs, 48 797 orphelins ont bénéficié d'un soutien dans le cadre des activités en faveur des Orphelins et Enfants Vulnérables du fait du VIH. En 2009, 78,8% des formations sanitaires et 99,4% des districts de santé offrent le paquet minimum de services PTME.

7.2.1.2. Paludisme

Le Programme National de Lutte contre le Paludisme a poursuivi l'extension de la couverture sanitaire des populations en ACT (Artemisinin based Combined Therapy) à travers les structures sanitaires du pays. En 2009, 1 299 240 doses d'ACT subventionnées ont été distribuées par le Système National d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels. Par ailleurs, 150 675 doses d'ACT (don chinois) ont été distribuées par les formations sanitaires du secteur privé.

La prévention a continué par la distribution de 430 606 moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action aux ménages avec enfants de moins de 5 ans dans les régions de l'Ouest et du Littoral, portant ainsi le taux de couverture en moustiquaires des ménages à 99,2%. En outre, 210 020 moustiquaires ordinaires ont été re-imprégnées.

7.2.1.3. Onchocercose

En 2009, la lutte contre l'Onchocercose a porté sur le traitement de 10133 communautés sur les 10253 qui se trouvent dans les zones hyper/méso endémiques. Sur une population totale de 6 321 398 personnes vivant dans ces zones, 4 802 275 ont été traitées, réalisant un taux de couverture thérapeutique de 76% pour un but ultime de traitement de 80%.

7.2.1.4. Ulcère de Buruli

L'année 2009 a connu l'évaluation externe du programme dans les zones d'intervention d'Ayos, Bankim et Ngoantet. En perspective à la décentralisation de la prise en charge, des infirmiers et des relais communautaires ont été formés dans le district de santé d'Abong-Mbang. Quarante patients ont bénéficié de la chirurgie plastique avec l'appui d'une équipe d'experts suisses. Le Cameroun a endossé la déclaration de Cotonou sur la reconnaissance de cette maladie.

7.2.1.5. Cancer

En 2009, le Programme National de Lutte contre le Cancer a entrepris notamment des activités d'information, d'éducation et de communication par la distribution du matériel éducatif et la marche de sensibilisation. La campagne de dépistage gratuit des cancers du col de l'utérus, du sein et de la prostate a connu la participation de 2000 femmes et 500 hommes. Les médicaments ont été obtenus et distribués à des prix préférentiels inférieurs à 50 et 70% de leur coût habituel. Du matériel a été acquis pour la chirurgie et la radiothérapie concernant la prise en charge gratuite de 79 malades.

7.2.1.6. Choléra

Cette maladie a fait sa réapparition dans le Grand Nord au mois de mai 2010. Jusqu'au mois de septembre 6 800 cas de choléra ont été enregistrés pour 446 décès, soit un taux de létalité de 6,6%. Des mesures exceptionnelles ont été prises pour lutter efficacement contre le mal. A cet effet le Gouvernement a mis en place un plan de riposte évalué à 2,5 milliards. L'Etat a reçu les dons en matériels et médicaments des pays amis (Libye et Egypte), de l'OMS et de l'UNICEF. Des campagnes de sensibilisation sont organisées et la prise en charge des malades est gratuite.

7.2.2. Programme Elargi de Vaccination

Le Programme Elargi de Vaccination a notamment pour objectifs : une couverture vaccinale de 88% au niveau national, le renforcement des mesures de lutte contre les maladies évitables par la vaccination, l'assurance de la disponibilité permanente des équipements de chaîne du froid adéquats dans les structures sanitaires, et le renforcement de la disponibilité des vaccins et la sécurité de la vaccination dans toutes les formations sanitaires. En 2009, le taux de couverture en DTC HepB3+Hib3 a été de 79,9% contre 83,9% en 2008. Il est apparu une recrudescence de certaines maladies évitables par la vaccination telles que la polio, la fièvre jaune et la rougeole.

Tableau 45.: Evolution de la couverture vaccinale au Cameroun (en %)

Antigènes	2006	2007	2008	2009	1 ^{er} semestre 2010
BCG	85,0	81,4	86,2	79,6	78,4
DTC3*	80,6	82,5	84,0	80,7	73,2
POLIO 3	78,2	81,3	81,9	79,9	72,0
VAR	72,5	73,8	79,9	73,8	69,8
VAT2+	62,2	67,0	76,3	72,0	62,1
VAA	72,2	73,5	77,3	82,8	67,3

Source : MINSANTE

N.B. : VAR = rougeole ;
antigène de référence

VAT2+ = antitétanique pour femmes enceintes ;
VAA = fièvre jaune

DTC3* = DTC+ HepB-

7.2.3. Amélioration de l'offre de soins et services de santé

Afin d'améliorer l'offre de santé, plusieurs chantiers de construction, de réhabilitation et d'extension sont en cours. Ainsi, les travaux de construction de l'hôpital général de Sangmélima sont en voie d'achèvement, et ceux de l'hôpital gynéco obstétrique de Douala sont en cours.

En 2010, les hôpitaux régionaux de Ngaoundéré et Buéa sont dotés de centres de dialyse et ceux de Maroua et Bafoussam de centres d'imagerie médicale.

7.3. Emploi

En 2010, le Gouvernement a lancé un vaste recrutement pour pallier la carence de personnels dans l'Administration. Ce recrutement s'est fait par voie de concours directs ou de contractualisation. Ainsi, 7261 instituteurs ont été contractualisés et 1 304 diplômés ont été recrutés dans différents domaines (journalisme, documentation, affaires sociales, génie civil, télécommunications, ...). Dans la police et l'administration pénitentiaire, 1 690 et 500 personnes ont été recrutées respectivement. Le recrutement de 3 000 personnes dans les forces armées est en cours.

Dans le cadre de la politique de l'emploi et de la formation professionnelle, le Gouvernement a poursuivi l'exécution de certains projets et programmes :

- le *Projet d'Appui au Développement Rural (PADER)* a inséré 12 571 chercheurs d'emploi dans le cadre de l'auto emploi, l'emploi salarié et l'emploi indépendant ;
- le *Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI)* a facilité la création de 3 375 emplois indépendants et salariés.

S'agissant de l'amélioration de l'offre de formation professionnelle, 745 bourses ont été octroyées aux jeunes. En vue de l'assainissement du secteur, deux sessions de la commission d'agrément se sont tenues et ont abouti à un recensement de 478 centres privés de formation et d'orientation professionnelle. Les agréments de 379 d'entre eux sont en cours de validation.

La stratégie de promotion de l'approche « Haute Intensité de Main d'œuvre » (HIMO), dans le cadre de l'orientation et de l'insertion professionnelle, a été finalisée et le comité de suivi installé.

Les concertations ont eu lieu avec les responsables des grands chantiers (le projet d'exploitation du nickel-cobalt à Nkamouna, le projet d'exploitation de l'or à Colomines et à Bétaré-Oya, les projets de construction de la centrale à gaz et du port en eau profonde de Kribi) pour la formation professionnelle, le transfert des compétences et l'insertion des nationaux.

Pour améliorer la transparence du marché d'emploi, l'observatoire national de l'emploi et de la formation professionnelle a mis en place une base de données des indicateurs du marché du travail à travers le *projet d'Appui à la Promotion de l'Emploi et la Réduction de la Pauvreté (APERP)*.

7.4. Urbanisme et habitat

Les priorités du Gouvernement en 2010 dans le domaine des infrastructures de développement urbain et de l'habitat ont consisté à accélérer le processus de modernisation des grandes métropoles et à relever le niveau des infrastructures dans les villes secondaires, en liaison avec les collectivités locales concernées. Elles se sont traduites par la mise en œuvre du programme pluriannuel dont les principaux projets sont :

- la réhabilitation des voies structurantes de la ville de Garoua, des voiries de Douala, Kumba et Nkongsamba, et de la station d'épuration des eaux usées de Messa à Yaoundé ;
- la construction et la réhabilitation de la voirie d'Ebolowa ;
- le lancement de chantiers de modernisation des voiries de la plupart des villes ;
- le démarrage effectif des travaux de construction de 10 000 logements sociaux à l'horizon 2013 dans les villes de Yaoundé et Douala, ainsi que dans les chefs lieux des régions et les villes universitaires.

Au 30 septembre 2010, les travaux de désengorgement des voies d'accès aux grandes métropoles se poursuivent avec des taux de réalisation de 52% pour la pénétrante Nord de Yaoundé à Olémé et 64% pour la pénétrante de Bamenda. Les travaux d'élargissement de la pénétrante -Ouest de Douala à Bonabéri sont achevés et une étude pour l'achèvement de la voie de contournement - Est de Yaoundé est en cours.

Pour faciliter les transports, les travaux de réhabilitation des centres urbains et d'aménagement des grands carrefours ont été engagés. Les travaux achevés concernent : (i) à Yaoundé, le carrefour préfecture et le tronçon de carrefour Olézoa - Mess des Officiers ; (ii) à Douala l'ancienne route de Bonabéri et ; (iii) à Bamenda, Foncha's Street, Ndamukong Street, les tronçons Congress Hall – Municipal Stadium et Foncha's House – Longla Collège.

Les travaux en cours concernent : à Bafoussam, l'axe Auberge Texaco - Camp Militaire ; à Garoua, les tronçons carrefour SODECOTON - camp Chinois, Cimetière Djamboutou - mosquée Marouaré.

Le *Projet de Développement des secteurs Urbains et d'approvisionnement en Eau (PDUE)*, lancé avec le concours de la Banque Mondiale dans le cadre du désenclavement des quartiers à habitat précaire de certaines villes a permis la construction à Yaoundé, de 2,5 km de voirie à Nkolndongo et 3,5 km à Ngoa Ekellé ; à Bamenda, 4 km de voirie bitumée dans le quartier Atuazire et sur l'axe principal menant à la Communauté Urbaine ; et 6,7 km à Mbalmayo.

S'agissant de l'assainissement du cadre environnemental urbain, les actions menées visent une meilleure canalisation des eaux pluviales et celles usées. Il s'agit notamment:

- la réhabilitation de la station d'épuration du Grand Messa et de la Cité verte à Yaoundé ;
- de la poursuite des travaux de recalibrage du canal du Mfoundi à Yaoundé ;
- de l'achèvement des travaux de construction des drains primaires et la poursuite des travaux de construction des drains secondaires et tertiaires à New Bell à Douala ;
- de l'extension de la collecte des ordures ménagères par Hysacam aux villes de Bertoua, Sangmélina et Ebolowa.

Concernant la réduction de l'exclusion sociale en milieu urbain, l'implémentation de l'approche HIMO a été engagée en collaboration avec les communes, à travers la réalisation de nombreux microprojets communautaires, générateurs d'emplois en faveur des jeunes en difficultés dans les villes de Yaoundé, Ngaoundéré et Loum. Ces opérations réalisées à titre pilote ont permis de recruter et de former 160 jeunes aux métiers urbains.

7.5. Affaires sociales, promotion du genre, de la famille et de la jeunesse

L'assistance et l'intégration socioéconomique des enfants en difficulté, des inadaptés sociaux, des personnes marginales ou en détresse et, la promotion de la femme, de la famille et de la jeunesse, demeurent une préoccupation permanente du Gouvernement.

7.5.1. Affaires sociales

Dans le domaine des affaires sociales, l'assistance et la protection sociale se sont traduites en 2009 et au premier semestre 2010, par diverses actions en faveur de l'amélioration des conditions de vie des couches vulnérables.

Protection sociale de l'enfance

Dans l'optique de rationaliser les interventions dans le domaine de la protection de l'enfance, une étude sur les Enfants ayant Besoin de Mesures Spéciales de Protection a été réalisée en 2009. Ses résultats ont été utilisés pour l'élaboration de la troisième édition du Tableau de Bord Social sur la Situation des enfants et des femmes. L'étude a relevé l'augmentation du nombre d'orphelins du fait de la pandémie du VIH/Sida, et l'aggravation de la situation de pauvreté.

En 2008, 30% des 183 523 Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV) identifiés ont bénéficié d'une prise en charge scolaire, sanitaire et nutritionnelle. En 2009, le taux de prise en charge augmente de près de 20%. Il a été identifié 3 000 nouveaux OEV au premier semestre 2010.

Au premier semestre 2010, les jeunes filles en danger moral ont reçu une formation socioprofessionnelle dans les centres sociaux spécialisés : 500 à « Bobine d'Or » de Yaoundé et plus de 240 au « Home Atelier » de Douala. Dans le même registre d'encadrement, il convient de citer l'intégration socioéconomique de 30 filles handicapées sorties du centre «Bobine d'Or », l'encadrement socioprofessionnel de 300 enfants dans les prisons et en justice, le placement scolaire de 120 enfants et, 35 placements familiaux.

Les enfants encadrés dans les institutions spécialisées se recrutent parmi les enfants en détresse, abandonnés, inadaptés sociaux ou en conflit avec la loi. A ce titre, 10 institutions spécialisées publiques d'encadrement assurent leur suivi, notamment les Centres d'Accueil des Enfants en Détresse (CAED) et les Centres d'Accueil et d'Observation (CAO). En 2010, les textes portant organisation et fonctionnement ont été élaborés. Trente et un enfants abandonnés ont été placés en vue de leur adoption et 47 familles agréées pour l'adoption des enfants.

La deuxième phase du projet de lutte contre le phénomène des enfants de la rue a débuté en avril 2010. Sur les 300 enfants de la rue à identifier pour l'année, 172 l'étaient déjà à fin août 2010. Les infrastructures d'accueil dans les institutions de rééducation ont été réhabilitées à 75%. Le projet entend instruire les centres sociaux de procéder à la prise en charge psychosociale des 433 enfants de la rue identifiés et non encore remis en famille.

Solidarité nationale et lutte contre l'exclusion sociale

En 2009, les activités dans ce domaine ont été menées à travers l'approche des 3A (Assistance, Accompagnement et Autonomisation), socle du concept « social rentable ». Les actions à retenir sont notamment : (i) l'octroi d'appareillages aux personnes handicapées à hauteur de 110 millions ; (ii) la formation de 38 personnes handicapées aux techniques bureautiques et à l'utilisation d'internet ; (iii) la formation de 35 dirigeants d'associations prestataires du projet Bi-Multi à la gestion financière, à l'identification des besoins psychosociaux et aux procédures de référence des orphelins et enfants vulnérables ; (iv) l'octroi des subventions aux œuvres sociales privées, ONG et associations s'occupant des populations cibles pour un montant de 30 millions.

La loi N°2010/002 portant protection et promotion des personnes handicapées a été adoptée et promulguée le 13 avril 2010. Elle intègre les dispositions pertinentes de la convention relative aux droits des personnes handicapées.

La lutte contre l'exclusion sociale a été renforcée à travers : (i) l'élaboration du Document de Politique Nationale sur le vieillissement avec l'appui de l'ONU ; (ii) la promotion de l'accès à la citoyenneté des peuples autochtones vulnérables par l'établissement de la carte nationale d'identité à 233 pygmées Bedzang de l'arrondissement de Ngambè-Tikar ; (iii) la lutte contre la précarité par la mise en œuvre du projet *Effectivité et Efficience en faveur des populations camerounaises vivant en dessous du seuil de pauvreté*.

7.5.2. Promotion de la femme et de la famille

En 2009, dans le cadre de la promotion sociale de la femme, les activités menées ont permis : (i) la formation de 96 000 femmes et jeunes filles dans 57 Centres de Promotion de la Femme (CPF) en hôtellerie et restauration, couture, coiffure, technologies de l'information et de la communication et autres Activités Génératrices de Revenus (AGR) ; (ii) le financement de 1 263 microprojets productifs des femmes pour un montant de 284,2 millions ; (iii) l'organisation dans le cadre du projet *Tantines* d'une session de formation de 58 filles mères sur la santé sexuelle et reproductive et la lutte contre les abus et les violences sexuelles ; (iv) la formation de 15 responsables de grandes écoles, 40 responsables des programmes radios, 40 relais communautaires et 40 responsables des services déconcentrés des ministères à l'intégration du genre ; (v) le suivi de 150 cas de dossiers de veuves en détresse ayant besoin d'un accompagnement juridique, psycho-social ou financier.

Concernant le développement de la famille, les objectifs poursuivis ont conduit à : (i) la réalisation de séances d'écoute et conseil dans toutes les régions pour environ 2 500 cas ; (ii) l'octroi d'aides scolaires et médicales aux enfants issus des familles à revenus limités et aux Personnes Vivant avec le VIH/SIDA ; (iii) l'allocation de 52 aides aux naissances multiples ; (iv) l'appui à la célébration collective de 1 032 mariages.

7.5.3. Encadrement de la Jeunesse

En 2009, six Centres Multifonctionnels de Promotion des Jeunes (CMPJ) ont été construits. La construction et la réhabilitation de CMPJ, des foyers des jeunes, des centres de vacances et des locaux devant abriter la coordination nationale du PAJER-U et du PIFMAS s'est poursuivie. Des appuis matériels et financiers ont été alloués aux jeunes pour le développement des micro-unités de production. En 2010, le Conseil National de la Jeunesse du Cameroun a été mis en place.

Le *Programme National d'Alphabétisation (PNA)*, a permis de former près de 120 000 adhérents dans les 3 003 Centres d'Alphabétisations Fonctionnels (CAF) ouverts sur l'ensemble du territoire.

CHAPITRE 8 : EXECUTION DU BUDGET 2010 ET PROJET DE BUDGET 2011

8.1. Présentation du projet de loi de règlement de l'exercice 2009

La Loi de finances 2009 a été votée dans un contexte de poursuite de la pause fiscale, sans impôt nouveau ni augmentation des taux existants. En ce qui concerne les dépenses, elle a consacré une augmentation substantielle des crédits budgétaires liés aux dépenses d'investissement. Le Budget d'Investissement Public s'est élevé à 597 milliards sur une dotation totale de 2 301,4 milliards, soit 25,9% du budget. Cet accroissement marque une rupture par rapport aux années antérieures ; en 2008 par exemple, le BIP s'est chiffré à 395 milliards, représentant 17,4% de l'ensemble du budget. L'option de renforcement des crédits d'investissement traduit la volonté des pouvoirs publics de réduire la pauvreté moyennant l'accroissement des projets de développement susceptibles de soutenir durablement la croissance.

La Loi de finances 2009 est intervenue dans un environnement économique international difficile, marqué par une crise dont la principale conséquence a été le ralentissement de l'activité mondiale, avec des effets de second tour sur le Cameroun. La contraction de la demande mondiale et la morosité de la demande intérieure ont entraîné un net recul de la croissance. Cette conjoncture a eu un impact défavorable sur les recettes budgétaires qui ont été inférieures aux prévisions; d'autant plus que des mesures ont été prises par les pouvoirs publics pour relancer les secteurs fortement secoués, notamment le secteur bois où la redevance forestière annuelle (RFA) a été réduite de 50%.

Aussi, le projet de loi de règlement de l'exercice 2009 constate des encaissements pour 2 096 060 946 118 FCFA s'agissant des recettes, et des règlements de 2 041 591 207 044 FCFA, alors que le budget voté était équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 2301,4 milliards.

En recettes, le taux de réalisation est de 91,1% par rapport aux prévisions de 2 301,4 milliards. Les recettes fiscales connaissent une sous performance de 119,6 milliards avec un taux de réalisation de 91,6%. A l'inverse, les décaissements s'améliorent sur les tirages pour les emprunts et dons où le taux de réalisation est de 80,6% contre 65,2% dans la Loi de règlement de l'exercice 2008.

Tableau 46.: Recettes de l'exercice 2009 (en FCFA)

	Budget Primitif	Réalisations	Taux (%)
I - RECETTES PROPRES	2 054 400 000 000	1 896 538 353 581	92,3
- RECETTES FISCALES	1 429 030 000 000	1 309 402 437 944	91,6
- AUTRES RECETTES	625 370 000 000	587 135 915 637	93,9
II - EMPRUNTS ET DONNS	247 000 000 000	199 522 592 537	80,6
TOTAL DES RECETTES (I+II)	2 301 400 000 000	2 096 060 946 118	91,1

Source : MINFI/DGTCFM, DAE

En dépenses, le projet affiche un taux d'exécution de 88,7% par rapport aux dotations dans la Loi de finances. Les dépenses sont ventilées en trois grands groupes : les dépenses de fonctionnement (61%), les dépenses d'investissement (23,2%) et la dette publique (15,9%). Par chapitre et par nature économique, il convient de souligner une consommation satisfaisante des crédits budgétaires de l'exercice 2009, exception faite de quelques ministères où les niveaux d'exécution sont bas (Environnement et protection de la nature, Forêts et faune, Eau et énergie, ...).

Tableau 47.: Dépenses de l'exercice 2009 par chapitre et par nature économique

	LIBELLES	DOTATIONS INITIALES	DOTATIONS FINALES	ENGAGEMENTS	ORDONNAN- CEMENTS	TAUX (%)
1	PRC	50 609 000 000	50 609 000 000	49 132 093 446	49 095 009 835	97,0
2	SRPRC	6 302 000 000	6 302 000 000	5 608 283 209	5 607 408 208	89,0
3	AN	13 710 000 000	13 710 000 000	13 710 000 000	13 710 000 000	100,0
4	SPM	10 874 000 000	10 874 000 000	10 605 280 539	10 600 207 119	97,5
5	CES	2 122 000 000	2 122 000 000	2 063 709 250	2 063 709 250	97,3
6	MINREX	25 760 000 000	25 381 415 400	14 667 101 750	14 660 112 105	57,8
7	MINATD	30 124 000 000	29 909 648 300	26 976 845 724	26 830 265 699	89,7
8	MINJUSTICE	25 099 000 000	24 924 562 200	23 317 884 607	23 024 995 443	92,4
9	COUR SUPREME	4 614 000 000	4 355 000 000	4 015 150 517	3 879 522 930	89,1
11	CONSUPE	4 926 000 000	4 926 000 000	4 495 720 646	4 478 297 882	90,9
12	DGSN	63 249 000 000	62 049 000 000	55 986 078 300	55 980 184 190	90,2
13	MINDEF	163 235 000 000	162 980 639 079	152 543 498 766	152 335 917 747	93,5
14	MINCULT	4 687 000 000	4 669 632 500	3 988 166 444	3 977 972 968	85,2
15	MINEDUB	159 152 000 000	158 077 289 490	143 340 705 978	142 573 269 639	90,2
16	MINSEP	14 409 000 000	14 409 000 000	11 918 234 611	11 789 847 164	81,8
17	MINCOM	6 568 000 000	6 525 136 000	6 088 971 953	6 066 049 540	93,0
18	MINESUP	41 583 000 000	41 566 902 600	38 274 237 165	36 628 910 807	88,1
19	MINRESI	13 686 000 000	13 676 000 000	9 826 728 437	9 760 772 568	71,4
20	MINFI	54 477 000 000	54 041 485 800	42 848 568 579	42 635 523 542	78,9
21	MINCOMMERCE	4 240 000 000	4 191 900 000	3 641 388 505	3 640 636 523	86,8
22	MINEPAT	31 994 000 000	31 520 165 533	25 726 309 975	25 335 309 528	80,4
23	MINTOUR	4 614 000 000	4 576 272 900	3 821 517 089	3 816 335 468	83,4
25	MINESEC	205 207 000 000	203 858 713 200	196 560 701 437	195 215 858 360	95,8
26	MINJEUN	9 851 000 000	9 804 770 000	8 106 169 518	7 913 330 449	80,7
28	MINEP	11 570 000 000	10 227 807 344	3 454 452 136	3 409 870 723	33,3
29	MINIMIDT	4 799 000 000	4 755 901 200	4 312 173 157	4 307 425 153	90,6
30	MINADER	62 702 000 000	62 278 211 365	54 002 529 739	53 373 496 317	85,7
31	MINEPIA	15 684 000 000	15 045 082 954	13 818 452 937	13 690 250 808	91,0
32	MINEE	28 002 000 000	27 964 555 000	16 953 509 233	14 532 518 166	52,0
33	MINFOF	30 178 000 000	29 444 786 800	14 532 258 225	14 062 788 699	47,8
35	MINEFOP	8 728 000 000	8 670 104 600	5 085 781 577	5 070 368 967	58,5
36	MINTP	199 115 000 000	192 783 195 721	178 464 349 528	175 961 237 702	91,3
37	MINDAF	11 498 000 000	11 215 429 887	9 166 185 646	9 118 142 155	81,3
38	MINDUH	59 368 000 000	59 173 995 078	54 101 060 831	53 126 875 201	89,8
39	MINPMEESA	5 989 000 000	5 939 100 000	5 656 336 705	5 645 851 169	95,1
40	MINSANTE	155 730 000 000	153 532 243 926	119 087 434 154	114 391 606 968	74,5
41	MINTSS	4 119 000 000	3 949 470 000	3 311 111 512	3 248 487 958	82,3
42	MINAS	9 942 000 000	9 942 000 000	6 110 569 132	5 973 250 257	60,1
43	MINPROFF	6 703 000 000	6 626 361 600	5 257 574 065	5 071 850 639	76,5
45	MINPOSTEL	12 016 000 000	11 990 080 000	10 395 610 781	10 383 031 135	86,6
46	MINTRANS	16 917 000 000	16 828 824 587	15 625 468 874	15 281 585 074	90,8
50	MINFOPRA	12 513 000 000	12 501 049 900	11 969 532 267	11 966 838 896	95,7
56	Dette publique extérieure	97 800 000 000	97 800 000 000	97 793 000 000	97 793 000 000	100,0
57	Dette publique intérieure	246 800 000 000	246 800 000 000	226 573 358 814	219 668 065 998	89,0
60	Interventions de l'Etat	132 800 000 000	132 800 000 000	129 138 846 620	129 128 446 965	97,2
65	Dépenses communes	54 335 000 000	60 587 351 300	47 981 046 343	47 933 860 791	79,1
90	Opérations de développement	534 000 000 000	524 669 304 316	406 646 118 502	389 882 474 101	74,3
92	Participations diverses	5 000 000 000	5 000 000 000	4 932 653 462	4 932 653 462	98,7
93	Réhabilitations	15 000 000 000	15 000 000 000	14 647 349 141	14 647 349 141	97,6
94	Interventions en investissement	43 000 000 000	55 483 915 736	54 389 425 235	53 924 684 644	97,2
	TOTAL DES DEPENSES	2 301 400 000 000	2 301 400 000 000	2 067 351 639 651	2 041 591 207 044	88,7

Source : MINFI/DGTCFM, DAE

La classification sectorielle apporte une meilleure lisibilité sur l'efficacité des politiques mises en œuvre par les pouvoirs publics au cours de l'exercice 2009. Le constat est que la consommation des crédits s'améliore dans la plupart des secteurs par rapport aux années antérieures.

Tableau 48.: Ventilation sectorielle des dépenses sur le budget 2009

LIBELLES	DOTATIONS INITIALES	DOTATIONS FINALES	ENGAGEMENTS	ORDONNAN-CEMENTS	TAUX (%)
0- DEPENSES NON REPARTIES PAR FONCTIONS	448 424 134 000	447 250 937 955	430 245 302 370	423 340 009 554	94,7
1- SOUVERAINETE	142 269 128 000	142 263 315 669	125 273 887 817	124 845 872 242	87,8
2- DEFENSE ET SECURITE	231 389 008 000	229 720 482 979	213 135 440 422	213 017 163 462	92,7
3- ADMINISTRATION GENERALE	271 568 552 000	308 683 194 864	269 984 778 224	268 415 604 134	87,0
4- ENSEIGNEMENT, FORMATION ET RECHERCHE	454 445 875 000	450 103 734 790	420 013 077 419	415 988 367 077	92,4
5- COMMUNICATION, CULTURE, LOISIRS	35 804 500 000	35 285 818 500	29 994 448 141	29 827 208 513	84,5
6- SANTE	164 826 436 000	162 633 385 926	127 817 516 107	123 121 100 801	75,7
7- AFFAIRES SOCIALES	21 300 000 000	21 053 731 600	15 214 303 865	14 828 638 010	70,4
8- INFRASTRUCTURES	325 237 604 000	316 740 760 030	275 167 882 673	269 212 293 587	85,0
9- PRODUCTION ET COMMERCE	206 134 763 000	187 664 637 687	160 505 002 613	158 994 949 664	84,7
TOTAL	2 301 400 000 000	2 301 400 000 00	2 067 351 639 651	2 041 591 207 044	88,7

Source : MINFI/DGTCFM, DAE

Le budget de l'Etat consolidé en recettes et en dépenses dégage un solde excédentaire de **54 469 739 074 FCFA** pour l'exercice 2009. Ce solde est différent du solde de trésorerie qui correspond aux disponibilités réelles, en numéraires et bancaires, constatées dans les comptes du Trésor en fin d'exercice.

Tableau 49.: Budget consolidé de l'exercice 2009

	PREVISIONS	REALISATIONS	Taux de réalisation
RECETTES	2 301 400 000 000	2 096 060 946 118	91,1%
DEPENSES	2 301 400 000 000	2 041 591 207 044	88,7%
SOLDE		54 469 739 074	

Source : MINFI/DGTCFM, DAE

8.2. Réalisations provisoires et estimations de l'exercice 2010

Le budget 2010 s'exécute dans un contexte marqué par une reprise de l'activité économique mondiale, la bonne tenue des cours mondiaux des matières premières, l'appréciation du dollar, et l'inquiétude des marchés financiers suscitée par les dérapages des finances publiques de certains pays européens. Au plan intérieur, l'activité économique a été moins soutenue que prévue. Le taux de croissance a été revu à la baisse et se situe à 3% contre un taux initial de 3,4%. Divers chocs et impondérables ont entravés la collecte des recettes internes, ce qui a conduit à une ordonnance portant Loi de finances rectificative qui a revu à la baisse les prévisions annuelles.

8.2.1. Loi de finances rectificative 2010

Equilibrée en recettes et en dépenses à la somme de 2520,6 milliards, la Loi de finances rectificative est en diminution de 49,4 milliards (-1,9%) par rapport à la Loi de finances initiale qui s'élevait à 2570 milliards. Cette baisse résulte d'une diminution des recettes internes attendues des impôts et taxes (33 milliards) et des autres recettes (16,4 milliards).

Tableau 50.: Recettes et dépenses dans les Lois de Finances (LF) initiale et rectificative

RUBRIQUES	2010		Variation	
	a	b	b- a	b/a
I- Recettes internes	1 944,0	1 911,0	-33,0	-1,7
1- Recettes pétrolières	407,0	407,0	0,0	0,0
- Redevance SNH	317,0	317,0	0,0	0,0
- Impôts sur sociétés pétrolières	90,0	90,0	0,0	0,0
2- Recettes non pétrolières	1 537,0	1 504,0	-33,0	-2,1
- Impôts et taxes	941,0	908,0	-33,0	-3,5
- Recettes douanières	499,0	499,0	0,0	0,0
- Recettes non fiscales	97,0	97,0	0,0	0,0
II- Autres recettes	626,0	609,6	-16,4	-2,6
- Prêts projets	110,0	110,0	0,0	0,0
- Dons	111,0	90,0	-21,0	-18,9
dont: dons du C2D	61,5	61,5	0,0	0,0
Prêts FMI (allocations DTS)	0,0	102,6	102,6	
Système bancaire net	205,0	107,0	-98,0	-47,8
Emissions titres publics	200,0	200,0	0,0	0,0
RECETTES TOTALES	2 570,0	2 520,6	-49,4	-1,9
I- Dépenses courantes	1 525,6	1 514,2	-11,4	-0,7
1- Dépenses de personnel	685,0	685,0	0,0	0,0
2- Achat de Biens & Services	554,6	476,2	-78,4	-14,1
Dont : dépenses ordinaires y/c PPTE	515,0	436,6	-78,4	-15,2
dépenses PPTE	9,0	9,0	0,0	0,0
dépenses du C2D	21,6	21,6	0,0	0,0
dépenses de l'IADM	18,0	18,0	0,0	0,0
3- Transfert et subventions	286,0	353,0	67,0	23,4
- Pensions	110,0	110,0	0,0	0,0
- soutien prix carburant	58,0	120,0	62,0	106,9
- autres subventions	118,0	123,0	5,0	4,2
II- Dépenses en capital	676,8	598,8	-78,0	-11,5
1- Dépenses sur FINEX	160,0	160,0	0,0	0,0
2- Dépenses sur ressources intérieures.	496,8	371,8	-125,0	-25,2
dont: dépenses ordinaires y/c PPTE	451,0	326,0	-125,0	-27,7
dépenses PPTE	69,0	69,0	0,0	0,0
dépenses du C2D	27,8	27,8	0,0	0,0
dépenses de l'IADM	18,0	18,0	0,0	0,0
3- Dépenses de restructurations	20,0	67,0	47,0	235,0
III- Service de la dette publique	367,5	407,5	40,0	10,9
1- Dette extérieure	87,4	87,4	0,0	0,0
- intérêts	30,6	30,6	0,0	0,0
- principal	56,8	56,8	0,0	0,0
dont : dette du C2D	61,5	61,5	0,0	0,0
2- Dette intérieure	280,1	320,1	40,0	14,3
- intérêts	7,2	7,2	0,0	0,0
- principal	71,8	71,8	0,0	0,0
- arriérés intérieurs	132,1	172,1	40,0	30,3
- remboursements crédits TVA	69,0	69,0	0,0	0,0
DEPENSES TOTALES	2 570,0	2 520,6	-49,4	-1,9

Source : MINFI/DAE

En sauvegardant l'équilibre du budget, des réallocations ont été opérées entre les différents postes de dépenses : les dépenses courantes baissent de 11,4 milliards et se situent à 1 514,2 milliards. Cette baisse résulte de la diminution de 78,4 milliards des dépenses en biens et services et de l'accroissement de 67 milliards des transferts et subventions dont 62 milliards au titre du soutien aux prix du carburant.

Les dépenses en capital diminuent de 78 milliards et se chiffrent à 598,8 milliards sous l'effet de l'accroissement des dépenses de restructuration (47 milliards) et de la baisse des investissements sur ressources intérieures (125 milliards). Le service de la dette publique enregistre une hausse de 40

milliards et s'établit à 407,5 milliards. Cet accroissement a été affecté au poste « *Arriérés intérieurs* » qui s'élève à 172,1 milliards.

8.2.2. Ressources budgétaires totales

Les ressources budgétaires totales dans l'ordonnance portant Loi de finances rectificative s'élèvent à 2520,6 milliards et sont constituées de 1911 milliards de recettes internes et 609,7 milliards des autres recettes. Au terme des sept premiers mois de l'exercice, leurs réalisations se chiffrent à 1357,8 milliards, soit un taux de réalisation de 53,9%. Au 31 décembre 2010, elles sont estimées à 2 497,8 milliards.

8.2.2.1. Recettes budgétaires internes

Les recettes budgétaires internes pour l'exercice sont de 1911 milliards. Au 31 juillet 2010, les recouvrements se situent à 1118,2 milliards, soit un taux de réalisation de 58,5%. Les recettes internes sont estimées à 1941,5 milliards à fin décembre 2010 et sont composées des recettes pétrolières et non pétrolières.

8.2.2.1.1. Recettes pétrolières

Les prévisions des recettes pétrolières de l'exercice 2010 sont de 407 milliards. A fin juillet 2010, les réalisations s'élèvent à 289,4 milliards, soit un taux de réalisation de 71,1%. Elles se répartissent en 233,3 milliards de redevance SNH et 56,1 milliards d'impôts sur les sociétés pétrolières. Les recettes pétrolières sont estimées à 456,6 milliards au 31 décembre 2010, dont 371,6 milliards de redevance SNH et 85 milliards d'impôts sur les sociétés pétrolières.

8.2.2.1.2. Recettes non pétrolières

Les recettes non pétrolières prévues pour l'exercice sont de 1504 milliards. A fin juillet 2010, leurs recouvrements sont de 828,8 milliards, soit un taux de réalisation de 55,1%. Elles sont estimées au 31 décembre 2010 à 1484,9 milliards. Les recettes non pétrolières se décomposent en impôts et taxes intérieurs, recettes douanières et recettes non fiscales.

8.2.2.1.2.1. Impôts et taxes intérieurs

Les recettes des impôts et taxes se chiffrent à 510 milliards à fin juillet 2010, soit un taux de réalisation de 56,2% par rapport aux prévisions de 908 milliards. Pour ce qui est des principales composantes, la TVA est de 146,2 milliards et l'impôt sur les sociétés non pétrolières de 139 milliards. Les recettes des impôts et taxes sont estimées à 895,4 milliards au 31 décembre 2010.

8.2.2.1.2.2. Recettes douanières

A fin juillet 2010, les recettes douanières s'élèvent à 271,5 milliards, soit un taux de réalisation de 54,4% par rapport aux prévisions annuelles de 499 milliards. Elles sont principalement constituées de 125,5 milliards de droits de douanes à l'importation et de 131,5 milliards de TVA à l'importation. Les estimations des recettes douanières sont de 499,5 milliards à fin décembre 2010.

8.2.2.1.2.3. Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales comprennent notamment les recettes des services et des domaines, les dividendes, les cotisations aux caisses de retraite et le droit de transit pétrolier. Les recouvrements à fin juillet 2010 s'élèvent à 47,3 milliards, soit un taux de réalisation de 48,8% par rapport aux prévisions de 97 milliards. Au 31 décembre 2010, ces recettes sont estimées à 90 milliards.

8.2.2.2. Autres recettes

Prévues à 609,6 milliards, les autres recettes sont constituées des prêts et dons, du recours au système bancaire et de l'émission des titres publics. A fin juillet 2010, les encaissements effectifs se chiffrent à 239,6 milliards, dont 185,6 milliards au titre des prêts et 34,5 milliards de dons, soit un taux de réalisation correspondant de 39,3%. Au 31 décembre 2010, les autres recettes sont estimées

à 556,3 milliards, dont 258,3 milliards de prêts, 87 milliards de dons et 200 milliards d'émission de titres publics.

Tableau 51.: Ressources budgétaires de l'exercice 2010

RUBRIQUES	L.F. Rectificative 2010	Réalisations 31/07/2010	Estimations 31/12/2010	Taux de réalisation 31/07/2010 (%)
I- RECETTES INTERNES	1 911,0	1 118,2	1 941,5	58,5
Recettes pétrolières	407,0	289,4	456,6	71,1
- Redevance SNH	317,0	233,3	371,6	73,6
- IS pétrole	90,0	56,1	85,0	62,3
Recettes non pétrolières	1 504,0	828,8	1 484,9	55,1
* Impôts et taxes intérieurs	908,0	510,0	895,4	56,2
dont : - TVA	331,6	146,2	344,8	44,1
- Droits d'accises	76,3	39,8	69,8	52,2
- IS non pétrole	191,7	139,0	175,2	72,5
* Recettes douanières	499,0	271,5	499,5	54,4
dont -TVA+Dts d'accises à l'import.	233,7	138,6	249,4	59,3
- Droits de douane à l'import.	257,0	125,5	226,4	48,3
* Recettes non fiscales	97,0	47,3	90,0	48,8
II- AUTRES RECETTES	609,6	239,6	556,3,0	39,3
- Prêts projets	110,0	73,3	155,7	7,5
- Dons	90,0	34,5	87,0	41,9
- Prêts FMI (allocation DTS)	102,6	102,6	102,6	100,0
- Prêts BAD	0,0	9,7	9,7	
- Système bancaire net	107,0	19,5	1,3	27,3
- Emission des titres publics	200,0	0,0	200,0	0,0
RESSOURCES TOTALES (I+II)	2 520,6	1 357,8	2 497,8	53,9

Source : MINFI/DAE

8.2.3. Exécution des dépenses budgétaires

Au terme des sept premiers mois de l'exercice 2010, les dépenses budgétaires totales s'élèvent à 1357,8 milliards sur des prévisions annuelles de 2520,6 milliards, soit un taux d'exécution de 53,9%. L'estimation au 31 décembre 2010 est de 2 497,8 milliards.

8.2.3.1. Dépenses de fonctionnement

Les dotations budgétaires annuelles au titre des dépenses de personnel se chiffrent à 685 milliards. A fin juillet 2010, ces dépenses s'élèvent à 358,1 milliards et représentent un taux d'exécution de 52,3%. L'estimation au 31 décembre 2010 est de 632 milliards.

Les dépenses de biens et services se situent à 327,4 milliards au 31 juillet 2010 sur une dotation budgétaire annuelle de 476,2 milliards, soit un taux d'exécution de 68,8%. L'exécution de ces dépenses en fin d'exercice devrait être conforme à la Loi de finances.

8.2.3.2. Dépenses de transfert et chapitres communs

Les dotations budgétaires de l'exercice 2010 au titre des pensions, transferts et subventions s'élèvent à 353 milliards. A fin juillet 2010, ces dépenses se situent à 180,2 milliards correspondant à un taux d'exécution de 51%. Au 31 décembre 2010, le niveau de ces dépenses devrait atteindre les montants prévus pour l'exercice. L'évolution dans les principales rubriques y relatives se présente de la manière suivante :

- les dépenses de pensions se situent à 63,7 milliards au 31 juillet 2010 pour une dotation annuelle de 110 milliards, soit un taux d'exécution de 57,9% ;
- les paiements relatifs au soutien aux prix du carburant sont de 18,6 milliards pour une dotation budgétaire annuelle de 120 milliards, soit un taux d'exécution de 15,5% ;
- les dotations budgétaires au titre des autres subventions se chiffrent à 123 milliards. Les paiements s'élèvent à 97,9 milliards au 31 juillet 2010, soit un taux d'exécution de 79,6%.

8.2.3.3. Crédits d'investissement public

Les paiements au titre du budget d'investissement public s'élèvent à 272,1 milliards au 31 juillet 2010 pour une dotation annuelle de 598,8 milliards, soit un taux d'exécution de 45,4%. L'estimation au 31 décembre 2010 est de 629 milliards.

S'agissant des dépenses d'investissement sur financements extérieurs, un montant de 75,8 milliards a été décaissé au cours des sept premiers mois de l'exercice 2010 sur des prévisions annuelles de 160 milliards, soit un taux d'exécution de 47,4%. L'estimation au 31 décembre 2010 est de 181,2 milliards.

Les dépenses sur ressources intérieures se chiffrent à 189,6 milliards à fin juillet 2010 pour une prévision annuelle de 371,8 milliards, soit un taux d'exécution de 51%. L'estimation au 31 décembre de l'année devrait être conforme à la dotation de la Loi de finances.

Les dépenses de restructurations se chiffrent à 6,7 milliards à fin juillet 2010 pour une dotation annuelle de 67 milliards, soit un taux d'exécution de 10%. L'estimation au 31 décembre 2010 est de 76 milliards.

8.2.3.4. Dépenses du C2D

Les prévisions des dépenses du C2D pour l'exercice 2010 sont de 49,4 milliards réparties en 21,6 milliards au titre des biens et services et 27,8 milliards en investissements. Au 31 juillet 2010, les paiements effectués s'élèvent à 11,8 milliards, soit 5,3 milliards en dépenses de biens et services et 6,5 milliards en dépenses d'investissement. Au terme de l'exercice 2010, les dépenses du C2D devraient atteindre le montant prévu.

8.2.3.5. Dette publique

Au 31 Juillet 2010, le service de la dette publique s'élève à 220 milliards sur une dotation annuelle de 407,5 milliards, soit un taux d'exécution de 54%.

Les paiements effectués au titre de la dette extérieure au cours de la période sous revue s'élèvent à 44,6 milliards pour une prévision annuelle de 87,4 milliards, soit un taux d'exécution de 51%. Ils comprennent 13,4 milliards d'intérêts et 31,2 milliards d'amortissement du principal.

En ce qui concerne la dette intérieure, les paiements se chiffrent à 175,4 milliards pour une dotation annuelle de 320,1 milliards, soit un taux de réalisation de 54,8%. Ils comprennent entre autres 22,5 milliards d'amortissement du principal, 33 milliards de remboursements de crédits de TVA, 118 milliards d'arriérés intérieurs, dont 90 milliards au titre du soutien aux prix du carburant.

Au 30 juin 2010, l'encours de la dette publique s'élevait à 1 550 milliards, dont 1 076 milliards de dette extérieure et 474 milliards de dette intérieure. Au 31 décembre 2010, cet encours est projeté à 1 424 milliards, dont 1 026 milliards de dette extérieure et 398 milliards de dette intérieure. L'encours de la dette publique est de 13,2% du PIB à fin juin 2010.

Tableau 52.: Dépenses budgétaires de l'exercice 2010

RUBRIQUES	L.F. Rectificative	Réalisations	Estimations	Taux de réalisation
	2010	31 /07/10	31 /12/10	31 /07/10
	a	b	c	b/a
I- Dépenses courantes	1 514,2	865,7	1 461,2	57,2
Dépenses de personnel	685,0	358,1	632,0	52,3
Achat des Biens & Services	476,2	327,4	476,2	68,8
dont : dépenses ordinaires y/c PPTE	436,6	309,1	436,6	70,8
dépenses PPTE	9,0	3,0	9,0	33,3
dépenses du C2D	21,6	5,3	21,6	24,5
dépenses de l'IADM	18,0	10,0	18,0	55,6
Transferts et subventions	353,0	180,2	353,0	51,0
dont: pensions	110,0	63,7	110,0	57,9
soutien prix carburant	120,0	18,6	120,0	15,5
autres subventions	123,0	97,9	123,0	79,6
II- Dépenses en capital	598,8	272,1	629,0	45,4
Sur financements extérieurs	160,0	75,8	181,2	47,4
Sur ressources intérieures	371,8	189,6	371,8	51,0
dont: dépenses ordinaires y/c PPTE	326,0	173,1	326,0	53,1
dépenses PPTE	69,0	25,7	69,0	37,2
dépenses du C2D	27,8	6,5	27,8	23,4
dépenses de l'IADM	18,0	10,0	18,0	55,6
Dépenses de restructurations	67,0	6,7	76,0	10,0
III- Service de la dette publique	407,5	220,0	407,5	54,0
Dette extérieure	87,4	44,6	87,4	51,0
-intérêts	30,6	13,4	30,6	43,8
-principal	56,8	31,2	56,8	54,9
dont : dette du C2D	61,5	28,1	61,5	45,7
Dette intérieure	320,1	175,4	320,1	54,8
dont: intérêts	7,2	1,9	7,2	26,4
amortissement du principal	71,8	22,5	71,8	31,3
remboursement crédits TVA	69,0	33,0	69,0	47,8
arriérés intérieure	172,1	118,0	172,1	68,6
DEPENSES TOTALES	2520,6	1357,8	2497,8	53,9

Source : MINFI/DAE

8.3. Projet de budget de l'exercice 2011

Le projet de budget de l'Etat pour l'exercice 2011 a été élaboré dans un contexte marqué par la reprise de l'économie mondiale, même si celle-ci reste fragile et inégale.

En dépit des incertitudes qui subsistent sur l'environnement international, notamment sur l'ampleur de la reprise chez nos principaux partenaires économiques, l'économie camerounaise devrait se maintenir sur le sentier de la croissance, grâce notamment à la dynamique de la demande intérieure et l'accroissement du volume des investissements publics à réaliser dans le cadre de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

A cet égard, le cadrage budgétaire pour l'exercice 2011 repose sur les paramètres suivants : i) une croissance du PIB de 3,8%, dont 4,4% pour le PIB non pétrolier ; ii) un taux d'inflation projeté à 2% ; iii) un cours du baril de pétrole camerounais à 77,5 dollars et une production de 20,7 millions de barils ; vi) un taux de change du dollar à 524 FCFA ; vii) un solde budgétaire global base engagement à environ -2,1% du PIB ; viii) un déficit extérieur courant plafonné à environ 2,9% du PIB. Sous ces hypothèses, l'enveloppe globale du projet de budget est proposée à 2 571 milliards, en augmentation de 1 milliard par rapport au budget initial de 2010, soit 0,04% en valeur relative.

8.3.1. Analyse des recettes

La ventilation des recettes est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 53.: Ventilation des recettes (millions FCFA)

LIBELLE		2010	2011	Variation en %
I- RECETTES PROPRES		2 149 000	2 114 000	-1,6
A- RECETTES FISCALES		1 440 030	1 552 030	7,8
721	Impôts sur les revenus des personnes physiques	134 824	135 800	0,7
723	Impôts sur les bénéfices des sociétés non pétrolières	191 730	204 000	6,4
724	Impôts sur les revenus servis aux personnes domiciliées hors Cameroun	41 742	39 000	-6,6
727	Impôts sur la propriété	2 018	3 500	73,4
728	Impôts sur les mutations et les transactions	33 208	32 000	-3,6
730	Taxe sur la valeur ajoutée et le chiffre d'affaires	555 582	636 800	14,6
731	Taxes sur des produits déterminés et droits d'accises	170 553	183 300	7,5
732	Taxes sur des services déterminés	3 520	5 300	50,6
733	Impôts sur le droit d'exercer une activité professionnelle	5 485	5 000	-8,8
734	Impôts sur l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	4 806	6 030	25,5
735	Autres impôts et taxes sur les biens et services	8 230	7 000	-14,9
736	Droits et taxes à l'importation	259 150	256 400	-1,1
737	Droits et taxes à l'exportation et autres impôts sur le commerce extérieur	6 450	12 500	93,8
738	Droit d'enregistrement et de timbre	22 104	24 800	12,2
739	Autres impôts et taxes non classes ailleurs	628	600	-4,5
B- AUTRES RECETTES		708 970	561 970	-20,7
171	Remboursements à l'Etat de la dette avalisée	1 238	1 238	0,0
172	Remboursements à l'Etat de la dette rétrocedée	3 295	3 295	0,0
	Tirages sur dépôts	205 000	50 000	-75,6
710	Droits et frais administratifs	11 753	12 253	4,3
714	Ventes accessoires de biens	79	79	0,0
716	Ventes de prestations de services	13 566	13 566	0,0
719	Loyers des immeubles et revenus des domaines	3 300	2 800	-15,2
741	Revenus du secteur pétrolier	417 000	425 000	1,9
745	Produits financiers à recevoir	16 967	16 967	0,0
761	Cotisations aux caisses de retraite des fonctionnaires et assimilés relevant des APU	36 000	36 000	0,0
771	Amendes et condamnations pécuniaires	772	772	0,0
II-EMPRUNTS ET DONS		421 000	457 000	8,6
150	Tirages sur les emprunts multilatéraux directs à l'extérieur	104 129	153 000	46,9
151	Tirages sur les emprunts bilatéraux directs à l'extérieur	5 871	0	-100,0
161	Emissions des bons du trésor supérieurs à deux ans	200 000	150 000	-25,0
511	Bons du trésor et autres titres à court terme		50 000	
769	Dons exceptionnels de la coopération internationale	111 000	104 000	-6,3
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE L'ETAT		2 570 000	2 571 000	0,04

8.3.1.1. Recettes fiscales

Les recettes fiscales s'élèvent à 1 552 milliards, en augmentation de 7,8%. Les principales composantes que sont la TVA et les droits et taxes à l'importation, affichent respectivement un accroissement de 14,6% et une diminution de 1,1%. L'impôt sur les bénéfices des sociétés non pétrolières s'accroît de 6,4%, l'IRPP augmente de 0,7% et l'impôt sur les bénéfices des sociétés pétrolières se stabilise à 90 milliards.

8.3.1.2. Autres recettes

Les autres recettes de l'Etat sont en diminution de 20,7% en raison essentiellement de la forte réduction des tirages sur les dépôts de l'Etat qui passent de 205 milliards prévus initialement en 2010 à 50 milliards en 2011.

8.3.1.3. Emprunts et dons

Les ressources attendues au titre des emprunts et dons se chiffrent à 457 milliards contre 421 milliards en 2010, soit une augmentation de 8,6%. Elles comprennent 153 milliards de prêts et 104 milliards de dons. A ces deux rubriques, s'ajoutent les émissions par l'Etat des bons du trésor pour une valeur de 50 milliards et des obligations à hauteur de 150 milliards.

8.3.2. Analyse des dépenses

Le tableau ci-dessous présente la structure des dépenses du projet de budget de l'exercice 2011. Cette structure est dictée par la nécessité de réconcilier l'exigence d'honorer les charges récurrentes, d'assurer un minimum de dépenses pour le bon fonctionnement des administrations, d'apurer les arriérés de paiement de l'Etat, de promouvoir l'investissement dans les projets structurants.

Tableau 54.: Structure des dépenses de l'Etat (en milliards)

RUBRIQUES	2010	2011	Variations	
			(%)	Absolue
Dépenses de personnel	685	665	-3,0	-20
Achats de biens et services	554,6	479,2	-15,7	-75,4
Transferts et subventions	286	376	23,9	90
Dépenses en capital	676,8	680	0,5	3,2
Dette publique	367,5	370,8	0,9	3,3
TOTAL	2 570	2 571	0,04	1

8.3.2.1. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel connaissent une baisse de 20 milliards. Cette baisse traduit une surestimation de l'enveloppe de l'exercice 2010 car, ces dépenses augmentent de 32 milliards par rapport à leur niveau estimé pour l'exercice 2010.

8.3.2.2. Achats de biens et services

Les achats de biens et services sont destinés au fonctionnement minimum des administrations. Ce poste de dépense affiche une baisse de 75,4 milliards, soit 15,7% en valeur absolue.

8.3.2.3. Transferts et subventions

Afin d'entreprendre les opérations de transfert aux autres établissements publics, de respecter les engagements de contribution aux organismes internationaux et d'allouer des subventions à d'autres entités, l'Etat dispose pour l'année 2011 d'une enveloppe de 376 milliards, en hausse de 23,9%, soit 90 milliards par rapport à l'année précédente. Cette hausse est due essentiellement, d'une part, à l'augmentation de 74 milliards de la subvention aux prix du carburant à la pompe qui passe à 132 milliards, et d'autre part, au fonctionnement d'Elections Cameroon (ELECAM).

8.3.2.4. Dépenses en capital

Les crédits alloués aux dépenses en capital s'élèvent à 680 milliards. En comparaison des 676,8 milliards de 2010, ils sont en augmentation relative de 0,5%, soit 3,2 milliards. Cette augmentation du niveau prévisionnel de l'investissement public s'accompagnerait d'une meilleure maturité des projets et d'une capacité d'absorption accrue. La répartition des dépenses en capital est la suivante : (i) 640 milliards pour les opérations de développement, dont 206 milliards sur financements

extérieurs et 116,8 pour les interventions en investissements (fonds de contrepartie, soutien aux filières de production, les dépenses liées aux grands projets,...); (ii) 15 milliards pour les réhabilitations ; (iii) 25 milliards pour les participations.

8.3.2.5. Dette publique

Le service prévisionnel de la dette publique pour l'exercice 2011 est en hausse de 3,3 milliards et se chiffre à 370,8 milliards. Sa répartition est la suivante : (i) 80 milliards pour la dette extérieure contre 87,4 milliards en 2010 ; (ii) 190,8 milliards pour la dette intérieure contre 280,1 milliards en 2010 ; (iii) 100 milliards pour les restes à payer de l'exercice 2010. Le service de la dette extérieure est en baisse de 7,4 milliards et passe de 87,4 milliards en 2010 à 80 milliards en 2011.

La répartition par chapitre de l'ensemble des prévisions de dépenses nécessaires aux opérations du budget général de l'Etat se présente ainsi qu'il suit :

Tableau 55.: Propositions de crédits ouverts pour l'exercice 2011 (en millions)

CHAP.	LIBELLE CHAPITRE	2010	2011	Variation (%)
01	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	57 343	45 352	-20,9
02	SERVICES RATTACHES A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	6 677	6 756	1,2
03	ASSEMBLEE NATIONALE	15 350	15 400	0,3
04	SERVICES DU PREMIER MINISTRE	13 100	12 648	-3,5
05	CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	2 362	1 800	-23,8
06	RELATIONS EXTERIEURES	28 784	22 071	-23,3
07	ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DECENTRALISATION	35 992	29 622	-17,7
08	JUSTICE	26 329	15 570	-40,9
09	COUR SUPREME	5 085	3 776	-25,7
11	CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT	6 529	3 999	-38,8
12	DELEGATION GENERALE A LA SURETE NATIONALE	73 842	66 415	-10,1
13	DEFENSE	175 355	163 963	-6,5
14	CULTURE	5 252	3 296	-37,2
15	EDUCATION DE BASE	167 728	142 078	-15,3
16	SPORT ET EDUCATION PHYSIQUE	17 923	8 674	-51,6
17	COMMUNICATION	7 376	5 702	-22,7
18	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	43 711	32 265	-26,2
19	RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET INNOVATION	13 157	7 825	-40,5
20	FINANCES	53 371	44 184	-17,2
21	COMMERCE	5 405	4 277	-20,9
22	ECONOMIE, PLANIFICATION ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	23 216	21 806	-6,1
23	TOURISME	4 340	3 255	-25,0
25	ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES	208 624	182 155	-12,7
26	JEUNESSE	7 820	8 136	4,0
28	ENVIRONNEMENT ET PROTECTION DE LA NATURE	5 806	4 729	-18,5
29	INDUSTRIE, MINES ET DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE	6 801	4 441	-34,7
30	AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL	60 342	71 424	18,4
31	ELEVAGE, PECHE ET INDUSTRIES ANIMALES	20 488	20 988	2,4
32	ENERGIE ET EAU	44 614	92 415	107,1
33	FORETS ET FAUNE	17 547	20 915	19,2
35	EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE	6 081	5 174	-14,9
36	TRAVAUX PUBLICS	182 282	207 304	13,7
37	DOMAINES ET AFFAIRES FONCIERES	15 176	12 474	-17,8
38	DEVELOPPEMENT URBAIN ET HABITAT	51 038	45 559	-10,7
39	ECONOMIE SOCIAL ET ARTISANAT	7 222	6 238	-13,6
40	SANTE PUBLIQUE	123 701	151 810	22,7
41	TRAVAIL ET SECURITE SOCIALE	4 322	3 472	-19,7
42	AFFAIRES SOCIALES	7 589	4 329	-43,0
43	PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	5 728	3 611	-37,0

CHAP.	LIBELLE CHAPITRE	2010	2011	Variation (%)
45	POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	12 641	10 018	-20,7
46	TRANSPORTS	11 758	10 469	-11,0
50	FONCTION PUBLIQUE ET REFORME ADMINISTRATIVE	12 660	11 005	-13,1
51	ELECTIONS CAMEROON		11 000	
52	COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES (CNDHL)		700	
	TOTAL CHAPITRES ET ORGANISMES	1 600 467	1 549 100	-3,2
	<i>dont DEPENSES COURANTES (i)</i>	1 181 724	1 025 900	-13,2
	<i>dont DEPENSES EN CAPITAL</i>	418 743	523 200	24,9
55	PENSIONS	110 000	121 000	10,0
60	INTERVENTIONS DE L'ETAT	158 000	237 000	50,0
65	DEPENSES COMMUNES	75 933	136 300	79,5
	TOTAL CHAPITRES COMMUNS FONCTIONNEMENT (ii)	343 933	494 300	43,7
	TOTAL DEPENSES COURANTES (i) + (ii) [A]	1 525 657	1 520 200	-0,4
56	DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE	87 400	80 000	-8,5
57	DETTE PUBLIQUE INTERIEURE	280 100	190 800	-31,9
	RESTES A PAYER (RAP)		100 000	
	TOTAL SERVICE DE LA DETTE [B]	367 500	370 800	0,9
90	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT	656 843	640 000	-2,6
	dont : FINANCEMENT EXTERIEUR	160 000	206 000	28,8
	94 INTERVENTIONS EN INVESTISSEMENT	78 100	116 800	49,6
92	PARTICIPATIONS	5 000	25 000	400,0
93	REHABILITATION/RESTRUCTURATION	15 000	15 000	0,0
	TOTAL DEPENSES EN CAPITAL [C]	676 843	680 000	0,5
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE L'ETAT [A] + [B] + [C]	2 570 000	2 571 000	0,04

Deux nouveaux chapitres sont créés en 2011 : le chapitre 51 pour Elections Cameroon (ELECAM) et le chapitre 52 pour la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL).

8.4. Mesures nouvelles : exposé des motifs

Dans sa circulaire relative à la préparation du Budget de l'Etat pour l'exercice 2011, le Président de la République a fixé les grandes orientations de la politique fiscale et financière pour ledit exercice. Les propositions d'ajustement de la législation fiscale en vigueur rentrent en droite ligne desdites orientations et des engagements internationaux du Cameroun.

En plus des mesures correctives, le projet de loi de finances 2011 prévoit quelques aménagements dans la législation fiscale et douanière, tout en maintenant la pause fiscale en vigueur depuis quelques années.

S'agissant de la législation douanière, il est proposé :

- l'institution des mesures incitatives à l'achat des véhicules de tourisme et utilitaires légers de moins de 5 tonnes, dont l'âge au moment de l'importation, n'excède pas sept (7) ans ainsi que des véhicules neufs importés par les particuliers pour leur usage personnel, lesquelles bénéficieraient d'un abattement de 30% sur la valeur imposable, dans le double souci de limiter les accidents de la circulation dus à la vétusté des véhicules et de lutter contre la pollution atmosphérique. La même mesure est envisagée pour l'importation des pneumatiques à l'état neuf qui bénéficieraient d'un abattement de 10 % ;
- l'extension aux tabacs de la mesure déjà retenue dans la loi de finances 2007 sur l'amélioration du système de taxation des boissons alcoolisées à l'importation, pour combattre la fraude et la contrebande ;

- le reversement aux communes ayant aménagé en partenariat avec l'administration douanière des ports secs, d'une allocation financière annuelle calculée sur la base des recettes budgétaires réalisées par les bureaux de douane installés sur le territoire de la commune.

S'agissant de la législation fiscale, les propositions de modifications de la législation fiscale en vigueur ont été faites autour des grands axes de la politique fiscale actuelle, elle-même n'étant que la déclinaison des choix de politique économique et sociale définis par le Président de la République. Il s'agit notamment de :

- l'élargissement de l'assiette fiscale à travers une fiscalisation optimale du secteur informel et une rationalisation des niches fiscales et des régimes fiscaux incitatifs ;
- la sécurisation des recettes fiscales à travers notamment la restauration de la retenue à la source et la maîtrise des modes de paiement des impôts et taxes ;
- la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale à travers entre autres le renforcement des prérogatives de l'administration dans la quête de l'information à but fiscal et en matière de lutte contre les transferts de bénéfices vers les paradis fiscaux ;
- la simplification des procédures et l'amélioration du climat des affaires.

ARTICLE 3 : Imposition de plein droit des établissements de micro-finance à l'Impôt sur les Sociétés.

Les établissements de micro-finance relèvent du régime de la transparence fiscale en raison de leur statut. Lequel régime ne les soumet pas à la tenue d'une comptabilité régulière et donc à la traçabilité de leurs opérations.

ARTICLE 8 bis, L7 : Consécration de la non déductibilité des charges de valeur égale ou supérieure à un million (1 000 000) F CFA payées en espèces et relèvement du seuil de paiement des impôts en espèces.

Le Cameroun comme ses pairs de la sous région d'Afrique centrale est astreint aux règles de droit communautaire. A cet effet, il est tenu à la mise en conformité de son système fiscal et financier avec la législation communautaire notamment du règlement CEMAC n° 02/03/CEMAC/UMAC/CM relatif aux systèmes, moyens et instruments de paiement.

Afin de pallier à l'exigence de la bonne information et d'une meilleure traçabilité des activités économiques, il est proposé de limiter la déduction des sommes afférentes aux transactions financières réglées en espèces à un montant de un million (1 000 000) F CFA, pour la détermination du bénéfice imposable à l'impôt sur les sociétés.

C'est dans ce souci de conformité à la norme communautaire que s'inscrit également le relèvement du seuil de paiement en espèces des impôts et taxes de FCFA 200 000 à FCFA 500 000.

ARTICLES 25, 27, 81, 82, 128 (16), 149, 230bis, 546 : Précision du régime fiscal des organisations internationales et des missions diplomatiques et consulaires.

1) Transposition des conventions internationales de Vienne.

La législation fiscale en vigueur est par omission restée muette sur le sort fiscal des personnels des missions diplomatiques et consulaires ou des organisations internationales recrutés localement et n'ayant pas la qualité d'agent diplomatique.

La loi de finances pour l'exercice 2011 se propose de corriger cette omission en les intégrant expressément dans le champ d'application de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

2) Clarification du régime pour la mise en œuvre du principe de la réciprocité de traitement entre ambassades

La législation actuelle en matière d'exonération de l'impôt sur le revenu des personnels des missions diplomatiques et consulaires n'est pas jusqu'à ce jour suffisamment encadrée et est susceptible de générer des incidents diplomatiques.

Pour corriger cette insuffisance, la loi de finances pour l'exercice 2011 envisage d'apporter de la clarté en la matière en listant expressément les types de personnels concernés par ladite exonération.

3) Renvoi des conventions internationales à une imposition nationale des personnels locaux

La législation en vigueur exonère de taxes au sens des conventions internationales, certains biens et services destinés à l'usage officiel des missions diplomatiques ou consulaires et des organisations internationales, sans en préciser les modalités.

Cette omission a été à l'origine de nombreux abus au regard des quantités de biens devant faire l'objet d'exonération.

Aussi, dans l'optique d'encadrer les exonérations dont bénéficient le corps diplomatique ou consulaire et les organisations internationales, il est proposé de consacrer, en respect des conventions internationales, les dispositions pertinentes permettant de rationaliser les quotas accordés aux institutions et organismes sus visés et de limiter au final les dépenses fiscales y afférentes.

ARTICLE 21, 87, et 92, 92 bis : Restauration de la retenue à la source de l'acompte d'Impôt sur le Revenu (IR) par les collectivités territoriales décentralisées, les établissements publics administratifs et les sociétés à capital public et relèvement du taux de l'acompte d'IR pour les contribuables du régime de base et du régime simplifié.

Le suivi et l'encadrement des contribuables du régime de base et du régime simplifié d'une part, et des prestataires et fournisseurs des collectivités territoriales décentralisées, des établissements publics et de certaines grandes entreprises d'autre part, présentent jusqu'ici de nombreuses insuffisances.

Tout d'abord, la localisation de cette catégorie d'entreprises demeure problématique, en l'absence d'un système d'adressage fiable dans notre pays. En effet, les informations émanant de ces entreprises sont généralement fournies pour les seuls besoins de création d'entreprise ou de soumission aux marchés publics. Aussi s'avèrent-elles souvent erronées et inopérantes pour les services, en dépit des efforts déployés.

Bien plus, l'observation du comportement déclaratif de ces entreprises laisse apparaître des manquements à leurs obligations légales. Toutes choses qui concourent au développement du secteur informel et à la déperdition des recettes fiscales.

Aussi, afin de rétablir l'équité fiscale et de sécuriser les recettes, le projet de loi de finances pour l'exercice 2011 envisage de restaurer la retenue à la source de l'acompte d'IR d'une part, et de rehausser le taux dudit acompte pour les contribuables du régime de base et du régime simplifié d'autre part.

Article 118 et 119 : Réduction du seuil d'éligibilité aux Centres de Gestion agréés (CGA) et renforcement du régime incitatif desdits Centres

Les CGA sont destinés à l'encadrement de petits contribuables qui, pour l'essentiel, relèvent des Centres divisionnaires des impôts. L'objectif à terme est d'améliorer le civisme fiscal, en facilitant l'accomplissement de leurs obligations fiscales et comptables par ces entreprises.

Or, le seuil d'éligibilité actuel à ces centres fixé à 250 millions de F CFA ne cadre guère avec l'objectif du développement des petites entreprises visé par la loi. En outre, les CGA ne présentent pas un grand intérêt pour les entreprises déjà structurées et à même de prendre en charge leur encadrement fiscal et comptable.

Aussi la présente modification vise-t-elle à mettre en cohérence les seuils d'éligibilité aux Centres de gestion agréés et d'appartenance aux Centres des Impôts des petits contribuables pour un meilleur suivi de cette catégorie d'entreprises. Dans le même ordre d'idées, il est proposé d'augmenter l'abattement fiscal au profit des adhérents des CGA, afin d'améliorer l'adhésion à ces Centres.

ARTICLE 127 (5) : Précisions sur le champ d'application de la TVA immobilière

L'article 127 (5) du Code général des impôts dans sa rédaction actuelle soumet à la TVA les opérations immobilières de toute nature réalisées par les professionnels de l'immobilier, sans toutefois donner un contenu à cette dernière notion.

En effet, l'application de cette disposition a été jusqu'ici source de difficultés quant à la nature exacte des activités conférant la qualité de professionnel de l'immobilier ; d'où les précisions qui découlent essentiellement de la loi n°97/003 du 10 janvier 1997.

ARTICLE 142 : Imposition des boissons gazeuses au taux général des droits d'accises.

L'imposition actuelle des boissons gazeuses au taux réduit s'est avérée inefficace, dans la mesure où elle n'a pas conduit à une baisse des prix des produits concernés sur le marché tel qu'escompté. Par ailleurs, cette mesure apparaît comme une entorse à l'équité fiscale au regard du traitement réservé aux jus de fruits naturels, lesquels sont imposés aux droits d'accises au taux général.

ARTICLE 150 : Précisions formelles de facturation en matière de TVA.

Le dispositif législatif actuel quant à la facturation en matière de TVA omet quelques informations essentielles, qui du reste sont d'usage dans la pratique courante. Ainsi, la présente mesure a pour souci la mise en cohérence du dispositif légal à la pratique.

ARTICLE 225 : Précisions sur le régime de la Taxe Spéciale sur le Revenu (TSR)

Pour des opérations ne s'inscrivant pas dans la durée, et réalisées de manière ponctuelle, les obligations inhérentes à l'imposition à l'IS semblent excessives et lourdes pour les opérateurs. Aussi, l'option pour la présente mesure garantit la simplification des obligations fiscales.

De même, il est précisé formellement l'imposition à la TSR des logiciels dans l'optique de conférer plus de clarté au texte, le terme de droit d'auteur étant par trop générique.

ARTICLE 319 : Extension de la sanction pour défaut d'enregistrement des actes et mutations au défaut de paiement des droits établis par l'administration.

La législation fiscale applicable à l'enregistrement des actes et mutations ne prévoit des sanctions qu'en cas de défaut d'enregistrement desdits actes.

Or, afin d'échapper à la sanction ainsi prévue, les actes sont présentés à la formalité de l'enregistrement, sans toutefois être accompagnés des moyens de paiement.

Afin de mettre un terme à ce non accomplissement de ses obligations fiscales, le présent projet se propose de sanctionner le défaut de paiement dans les délais, par la majoration d'un droit en sus égal au droit simple.

ARTICLE 592 : Recouvrement du timbre sur la publicité sur supports immatériels

La loi de finances pour l'exercice 2009 a élargi le champ d'application du timbre sur la publicité, en y assujettissant les supports immatériels. Cette mesure n'avait toutefois pas prévu des modalités de recouvrement du droit de timbre appliqué sur ces supports. La présente loi envisage par conséquent de combler ce vide, en précisant les modalités de recouvrement du timbre sur la publicité assis sur supports immatériels, en vue de rendre effectif l'imposition de la publicité conduite par ces canaux.

Article L2, L42 : Institution de l'obligation de dépôt de DSF et de communication des informations en version électronique

Les déclarations statistiques et fiscales (DSF) des contribuables étaient jusque là déposées dans les services fiscaux exclusivement sous forme matérielle. Mais avec la généralisation des comptabilités informatisées et le développement des outils de communication, l'arrimage du processus de déclaration des impôts et taxes à cette modernité devient un impératif. Aussi, le dépôt concomitant d'une DSF en version électronique et en version tapuscrit constitue une étape importante dans ce processus.

C'est dans cette mouvance que s'inscrit également la possibilité offerte désormais aux entreprises par l'article L42 de communiquer les informations sollicitées par l'administration sous forme dématérialisée. Elle devrait faciliter et alléger la transmission des informations à but fiscal par les contribuables.

Article L12 (nouveau), L13, L40 : Précisions sur les modalités d'exercice de la vérification de la situation fiscale d'ensemble

Les dispositions actuelles de l'article L12 relatives à la vérification de la situation fiscale d'ensemble sont incomplètes. Seul le principe a été posé et non pas les modalités de mises en œuvre. Le présent projet précise donc les conditions et les modalités d'exécution de ce type de contrôle.

Article L15 : Délimitation du champ du contrôle inopiné

Afin d'éviter toute confusion avec la vérification de comptabilité, le champ du contrôle inopiné devait être clairement précisé.

Article L24, L26 : Prorogation des délais de notification de redressement ou d'absence de redressement et de réponse aux observations du contribuable

Le dispositif actuel donne à l'administration un délai d'un mois pour notifier au contribuable les différents chefs de redressement ou l'absence de redressement. Il en est de même pour la réponse aux observations du contribuable.

Toutefois, le caractère contradictoire de la procédure (notamment la possibilité de tenir des séances de travail) ainsi que les contraintes liées aux investigations complémentaires, aux analyses critique et comparative des allégations des contribuables nécessitent que ce délai soit porté à deux mois, soit 60 jours.

ARTICLE L 49 : Modernisation et facilitation de la procédure de l'exercice du droit d'enquête

La législation fiscale en vigueur dispose que dans le cadre de l'exercice du droit d'enquête, l'avis de passage est remis au contribuable enquêté, sans pour autant envisager l'hypothèse de l'indisponibilité de ce dernier.

De même, les dispositions actuelles ne prévoient pas la prise de documents en version électronique, toutes choses qui s'avèrent source de difficultés dans la pratique.

Afin de remédier à ces insuffisances, il est proposé d'accorder à l'administration fiscale, la possibilité d'obtenir les informations sur supports dématérialisés tout en aménageant l'obligation de réception de l'avis d'enquête par les personnes soumises au droit d'enquête.

ARTICLES L74, L75 : Précisions sur les modalités de l'exercice de la contrainte extérieure.

Le projet de loi de finances pour l'exercice 2011 envisage d'accorder aux collectivités territoriales décentralisées et aux établissements publics administratifs, la faculté de retenir à la source les impôts et taxes dus par leurs fournisseurs et prestataires. Toutefois, par le passé, cette faculté de retenir à la source s'est malencontreusement heurtée au non reversement au Trésor public du produit de ces retenus.

Les précisions prévues dans le cadre du présent projet auront pour effet entre autres, de sécuriser les recettes de l'Etat. Celui-ci pourra ainsi assurer le paiement des subventions au profit des collectivités territoriales et des établissements publics administratifs.

ARTICLE C4, C55 : harmonisation des frais d'assiette et de recouvrement sur recettes affectées.

La loi portant fiscalité locale a, en son article 55, institué une retenue de 10%, au titre des frais d'assiette et de recouvrement par l'administration fiscale, sur les recettes recouvrées au profit des collectivités territoriales décentralisées. Malencontreusement, les dispositions de ladite loi avaient logé ce prélèvement au niveau des dispositions relatives aux Centimes additionnels communaux (CAC). Or, les charges engagées par l'administration fiscale pour l'assiette et le recouvrement des

recettes des collectivités territoriales décentralisées concernent tous les impôts, droits et taxes affectés aux CTD.

Aussi, la présente modification vise-t-elle à corriger cette erreur afin de permettre à l'Etat de supporter les frais liés au recouvrement desdits recettes.

Article C 116: Précisions sur les modalités de recouvrement et de répartition de la Taxe de Développement Local des salariés du secteur public et des entreprises logées à la Division des Grandes Entreprises.

Dans le principe, la Taxe de Développement Locale (TDL) a pour objectif de permettre le financement des projets des communes et des communautés urbaines et des syndicats des communes. Toutefois, compte tenu du fait que les salariés du secteur public sont essentiellement amovibles et du fait de la centralisation de leurs traitements par le trésor public à Yaoundé, il est difficile de localiser la TDL payée par eux dans une commune ou communauté particulière. Il en va de même des salariés des entreprises relevant de la Division des Grandes Entreprises (DGE), qui procède à des établissements sur tout le territoire national.

Aussi, afin de remonter cette difficulté et d'atteindre le résultat escompté de la TDL qui est de faire bénéficier à toutes les communes et communautés urbaines le produit de la TDL, le présent projet de loi des finances propose qu'il soit inséré dans la rubrique des recettes fiscales d'intercommunalité et de péréquation, la TDL payée par les salariés du secteur public. Ceci permettra une redistribution rationnelle à toutes les communes et communautés urbaines par le FEICOM.

ARTICLE C127, C132, C133: Simplification des procédures inhérentes aux impôts locaux.

Le dispositif fiscal applicable au recouvrement des impôts locaux paraît complexe et inopérant, au regard du nombre d'intervenants, de la multiplicité des pièces de procédure et des nombreuses contraintes assignées aux entreprises.

Le projet de loi en cours d'élaboration envisage de simplifier cette procédure en prévoyant la répartition et le reversement du produit des impôts locaux émis et recouverts par l'administration fiscale par les services compétents du Trésor Public, et non plus en amont comme c'est le cas aujourd'hui.

Dans la même dynamique, il est proposé de consacrer la compétence exclusive des CTD pour le contrôle des taxes communales, et celle des services fiscaux pour les impôts locaux dont elle assure le recouvrement pour des raisons de responsabilisation et de clarification. Toutefois des contrôles conjoints pourraient être programmés après concertation.

ARTICLE: Modification du champ et du régime fiscal de la réévaluation légale des immobilisations corporelles.

La loi de finances pour l'exercice 2010 a institué un régime de réévaluation légale des immobilisations. Dans le cadre de la présente loi, il est proposé une modification visant à :

- corriger le texte en étendant le champ de cette réévaluation aux immobilisations incorporelles initialement non visées ;
- faire du texte un véritable élément de soutien à l'investissement, par la réduction du taux du prélèvement applicable à la plus-value de réévaluation qui passe de 10% à 5% et l'exonération dudit prélèvement dans le cas où celle-ci est réinvestie par l'entreprise dans la limite de deux (2) exercices clos.

GLOSSAIRE DES SIGLES

ACP	Afrique, Caraïbes et pacifique
ACT	Artemisinin Based combined Therapy
ADC	Aéroports du Cameroun
AEP	Adduction d'Eau Potable
ALUCAM	Aluminium du Cameroun
APU	Administration Publique
ARV	Anti-rétroviraux
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
BICEC	Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
BID	Banque Islamique de Développement
BIP	Budget d'Investissement Public
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
C2D	Contrats de Désendettement et de Développement
CAED	Centre d'Accueil des Enfants en Détresse
CAMAIR CO	Cameroon Airlines Corporation
CAMPOST	Cameroon Postal Services
CAMRAIL	Cameroon Railway
CAMTEL	Cameroon Telecommunication
CAMWATER	Cameroon Water Utilities Corporation
CAO	Centre d'Accueil et d'Observation
CAP	Certificat d'Aptitudes Professionnelles
CAPAM	Cadre d'Appui à la Promotion de l'Artisanat Minier
CAPIEMP	Certificat d'Aptitude Pédagogique des Instituteurs des Ecoles Maternelles et Primaires
CA-SCB	Société Commerciale de Banque au Cameroun
CBC	Commercial-Bank Cameroon
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CEP	Certificat d'Etudes Primaires
CES	Collège d'Enseignement Secondaire
CETIC	Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial
CFC	crédit Foncier du Cameroun
CGA	Centre de Gestion Agrée
CMPJ	Centre Multifonctionnel de Promotion des Jeunes
CNJC	Conseil National de la Jeunesse du Cameroun
COBAC	Commission Bancaire d'Afrique Centrale
DAE	Direction des Affaires Economiques
DAT	Dépôts à Terme
DAV	Dépôts à Vue
DGD	Direction Générale des Douanes
DGTCFM	Direction Générale du Trésor et de la Coopération Financière et Monétaire
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DSX	Douala Stock Exchange
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
EBMSP	Enfants ayant Besoin des Mesures Spéciales de Protection
EESI	Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel
EMF	Etablissement de Microfinance
ENIEG	Ecole Normale des Instituteurs de l'Enseignement Général

ENS	Ecole Normale Supérieure
FEICOM	Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention intercommunale
FMI	Fonds Monétaire International
FNE	Fonds National de l'Emploi
FSLC	First School Leaving Certificate
GCE	General Certificate of Education
GIC	Groupe d'Initiative Commune
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre
IADM	Initiative d'Allégement de la Dette Multilatérale
IARDT	Incendies, Assurances, Risques Divers et Transport
IDE	Investissements Directs Etrangers
INS	Institut National de la Statistique
IPAVIC	Interprofession des Aviculteurs Industriels du Cameroun
IPES	Institut Privé d'Enseignement Supérieur
MINADER	Ministère de L'Agriculture et du Développement Rural
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaires
MINESUP	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MINFI	Ministère des Finances
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
OBC	Office du Baccalauréat du Cameroun
ODR	Organisme de Développement Régional
OEV	Orphelin et Enfants Vulnérables
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAD	Port Autonome de Douala
PADAV	Projet d'Appui au Développement de l'Aviculture Villageoise
PADER	Programme d'Appui au Développement Rural
PADFA	Projet d'Appui au Développement de la Filière Apicole
PADPL	Projet d'Appui au Développement de la Production Laitière
PADPR	Projet d'Appui au Développement des Petits Ruminants
PAJER-U	Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PAPENOC	Projet d'Appui aux Elevages Non Conventionnels
PAQUEB	Projet pour l'Amélioration de la Qualité de l'Education de Base
PCR	Polymerase Chain Reaction
PDFP	Programme de Développement de la Filière Porcine
PDUE	Projet de Développement des secteurs Urbains et de l'Approvisionnement en Eau
PEV	Programme Elargi de Vaccination
PIAASI	Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PIB	Produit Intérieur Brut
PIFMAS	Projet d'Insertion socio-économique des jeunes par la création des micro-entreprises de Fabrication du Matériel Sportif
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNA	Programme National d'Alphabétisation
PNDIS	Programme National de Développement des Infrastructures Sportives

PNLP	Plan stratégique National de Lutte contre le Paludisme
PPTE	Pays Pauvres Très Endettés
PPVCC	Projet d'appui à la Protection du Verger Cacao/Café
PTME	Prévention de la Transmission Mère Enfant
PVVIIH	Personnes Vivant avec le VIH
RFA	Redevance Forestière Annuelle
SAFACAM	Société Africaine Forestière et Agricole du Cameroun
SEMC	Société des Eaux Minérales du Cameroun
SEMRY	Société d'Expansion et de Modernisation de la Riziculture de Yagoua
SESAME	Système d'Evaluation et de Supervision de l'Activité de Microfinance
SGBC	Société Générale de Banques au Cameroun
SIARC	Salon International de l'Artisanat du Cameroun
SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Acquise
SNH	Société Nationale des Hydrocarbures
SNI	Société Nationale d'Investissement
SOCAPALM	Société Camerounaise de Palmeraies
SODECAO	Société de Développement du Cacao
SODECOTON	Société de Développement du Coton
SOFREPOST	Société Française d'Etudes Postales
SONARA	Société Nationale de Raffinage
SYNAME	Système National d'Approvisionnement en Médicaments Essentiels
TBS	Tableau de Bord Social
TCER	Taux de Change Effectif Réel
TCP	Télécentre Communautaire Polyvalent
TIAO	Taux d'Intérêt sur les Appels d'Offres
TISP	Taux d'Intérêt Sur Placements publics
TPME	Très Petites et Moyennes Entreprises
TSPP	Taxe Spéciale sur les Produits Pétroliers
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
WEO	World Economic Outlook

EQUIPE DE REDACTION

Supervision

BELA Lazare

Directeur des Affaires Economiques

Coordination technique

EYEFFA EKOMO Sylvie Marie

Chef de la Division des Synthèses Macroéconomiques

Secrétariat technique

AWONO Frédéric

Chef de la Cellule Informatique

MOHAMADOU AMINOU

Chargé d'Etudes

MANGA Thierry

Chargé d'Etudes Assistant

LELE TAGNE Bertin

Chargé d'Etudes Assistant

MEKIA Félicité Linda

Cadre

Equipe technique de rédaction

AMANG A BITEGNI

Chef de la Division de la Balance des Paiements

MANDENG

Chef de la Division de Suivi des Finances Publiques

OHAMBA BEKONO

Chef de la Division Suivi de l'Economie Réelle

YANGAM Emmanuel

Chef de la Division de l'Analyse Monétaire et du Secteur Extérieur

EVINDI ESSAH Marie Louise

Chargé d'Etudes

KAMGUE Samuel

Chargé d'Etudes

NGOUNE DJEUTSOP Victor

Chargé d'Etudes

DJOUFACK Yves Martin

Chargé d'Etudes

NKAKE EDINGUELE Zacharie

Chargé d'Etudes

NCHARE ISSOFA

Chargé d'Etudes

NANA Jacques Barnabé

Chargé d'Etudes

NGALLE Marie-Noël

Chargé d'Etudes Assistant

DOGMO TSANGUE

Chargé d'Etudes Assistant

FOHOPA KUE Raymond

Chargé d'Etudes Assistant

BEBINE ETOGA Michel

Chargé d'Etudes Assistant

LELE TAGNE BERLIN

Chargé d'Etudes Assistant

DJOUMESSI Gaétan

Chargé d'Etudes Assistant

WATIO Barnabé

Chargé d'Etudes Assistant

BANGUE Charles

Chargé d'Etudes Assistant

NGBWA Thierry Sosthène

Chargé d'Etudes Assistant

ABANDA Joseph

Chargé d'Etudes Assistant

ZIBI ATANGANA Jean

Chargé d'Etudes Assistant

TANEKEU Hilaire

Chargé d'Etudes Assistant

KECHA MUA Henry

Chargé d'Etudes Assistant

FORGWEI Festus

Chef de Service des Affaires Générales

WAYANG

Cadre

Relecture

FOTSO KAMNGA

Chef de Cellule / MINEPIA

MATENE SOB Angélique

Chef de Cellule / INS

PEGOUE Achille

Chef de Cellule /INS

MBIENA Armand

Chargé d'Etudes Assistant / DGB

WABO Jean pierre

Chargé d'Etudes / INS

TIIGRIBE Eloi

Cadre / DGTCFM

NIGOUR

Chargé d'Etudes / CTS

NJOH Michelin

Chargé d'Etudes / CTS

SIEWE Guillaume

Chargé d'Etudes / CAA

KAMGAING Serge

Cadre / MINADER